

Adolph (Christopher) – *Bankers, Bureaucrats, and Central Bank Politics. The Myth of Neutrality.* – New York, Cambridge University Press, 2013 (Cambridge Series in Comparative Politics). xiv + 364 p. Figures. Bibliogr. Index

Clément Fontan

DANS **REVUE FRANÇAISE DE SCIENCE POLITIQUE** 2014/4 Vol. 64 , PAGES XIX À XIX
ÉDITIONS **PRESSES DE SCIENCES PO**

ISSN 0035-2950

ISBN 9782724633719

DOI 10.3917/rfsp.644.0797s

Date de mise en ligne : 04/09/2014

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2014-4-page-XIX?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

COMPTES RENDUS

Daloz (Jean-Pascal) – *Rethinking Social Distinction*. – Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2013.
xiv + 252 p. Tables. Figures. Bibliogr. Index.

L'ouvrage de Jean-Pascal Daloz prolonge son précédent livre sur la « distinction élitiste »¹, en se centrant cette fois plus nettement sur la problématique comparatiste de l'usage du concept de distinction. On objecterait donc à tort à J.-P. Daloz de mener une critique des apports théoriques des grands auteurs de la sociologie, de Veblen à Bourdieu, et à ses contempteurs, en passant par Goffman, Baudrillard, Elias et bien d'autres – même si, à certains égards, sa relecture des dettes et apports de chacun ouvre des perspectives nouvelles, notamment sur les amnésies et les reprises théoriques – si on ne resituait son travail dans l'objectif qu'il se fixe : non pas l'évaluation de la « meilleure » des théories, mais favoriser l'émergence d'une approche inductive qui permette de tirer parti des formalisations conceptuelles en fonction des terrains observés.

Cette ambition – identifier des schémas itératifs de la distinction interrogeant les contextes culturels locaux – entraîne l'auteur à construire la « boîte à outil » de la sociologie comparative avec un double souci : éviter le réductionnisme et l'ethnocentrisme, dont les grands modèles sont selon lui souvent la proie dès lors qu'ils sont opérationnalisés dans des contextes historiques, géographiques, sociaux et culturels différents de ceux de leur énonciation initiale, et utilisés dans une logique déductive. Logique déductive qui favorise les débats d'écoles et ne parvient pas, selon J.-P. Daloz, à rendre compte des variations sociales observables sur le terrain de la distinction. L'approche inductive que l'auteur promeut n'est donc pas tant synchrétique que multidimensionnelle sur les plans épistémologiques et méthodologiques, et ambitionne de naviguer entre deux écueils : celui de la réduction du champ des

possibles observés à un nombre limité de cas (qui s'accompagnerait d'une « élasticité conceptuelle » extrême) et celui de la cécité à l'égard de la capacité des cultures spécifiques à façonner ce que nous nous représentons comme relevable de la distinction. Il s'agit donc de mettre au jour des « grammaires relationnelles » qui n'éludent pas la question des usages et des significations des acteurs et les modalités concrètes de la production des diverses formes de distinction.

Ce faisant, l'auteur attire l'attention sur la multidimensionnalité de la distinction (utilitaire ou symbolique, intra- ou inter-élite, micro-, méso- ou macrosociale, du point de vue des structures ou des acteurs, stratégie consciente ou mouvement inconscient, effets des transformations économiques, des mobilités sociales, des mutations politiques, etc.) dans des contextes culturels, sociaux, historiques, géographiques. Pour ce faire, il ébauche sa proposition programmatique de nombreux exemples de travaux principalement sociologiques et ethnologiques, venus de l'Amérique du Nord à l'Asie, en passant par l'Europe et l'Afrique, et issus de périodes historiques variées. Les concepts et leurs usages sont ainsi interrogés, depuis leur dimension linguistique – comment penser la distinction dans des contextes linguistiques où le vocable est peu usité ? Et inversement, que dire du contexte français où le terme et la notion sont si présents ? – jusqu'à leur polysémie. Ainsi une même pratique – la dépense ostentatoire d'un *leader*, par exemple – peut-elle être considérée comme procurant des bénéfices secondaires à l'ensemble de la communauté en Afrique quand elle sera vilipendée comme un gâchis individuel en Europe du Nord.

Les chapitres, d'une grande érudition et clarté, s'organisent alors comme autant de propositions analytiques d'un aspect de la distinction. Sans doute le chapitre 7 (« “Distinction through taste” revisited ») sera-t-il celui qui trouvera en France l'audience la plus immédiate. Pourtant, la question de J.-P. Daloz n'est pas tant de savoir si le(s) modèle(s) de *La distinction* est (sont) désuet(s) – pour reprendre le titre d'un article de Philippe Coulangeon² – que de montrer dans quelles conditions certains aspects théoriques peuvent être utilement mobilisés pour élucider formes et

1. Jean-Pascal Daloz, *The Sociology of Elite Distinction. From Theoretical to Comparative Perspectives*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2010.
2. Philippe Coulangeon, « Is “Distinction” Really Outdated? Questioning the Meaning of the Omnivorization of Musical Taste in Contemporary France », *Poetics*, 35 (2-3), avril-juin 2007, p. 93-11.

registres de distinction, dont chacun des chapitres précédents traite un aspect. Les questions qui s'ouvrent alors sont nombreuses. Et notamment : comment concilier déterminisme et reconnaissance des stratégies d'acteurs, conscientes ou non ? Comment rendre compte finement des processus d'apprentissage et de formations des goûts, représentations qui rendent possible la (les) distinction(s) ?

Sylvie Octobre -

Ministère de la Culture et de la Communication, DEPS

Pasquino (Gianfranco), Regalia (Marta), Valbruzzi (Marco), a cura di - *Quarant'anni di scienza politica in Italia*. - Bologne, Il Mulino, 2013 (Percorsi). 322 p. Bibliogr.

La création, en 1973, d'une Section italienne de science politique au sein de l'Association italienne des sciences politiques et sociales – prélude à l'autonomisation, en 1981, de l'actuelle Société italienne de science politique, *alter ego* de l'Association française de science politique (AFSP) – a été commémorée par la publication d'un ouvrage collectif offrant un bilan de « quarante ans de science politique en Italie ». Celui-ci constitue une exploration raisonnée menée au sein d'une production scientifique désormais abondante en quantité et riche en qualité, attestée par la bibliographie finale qui, certes augmentée de quelques travaux étrangers de référence, nourrit une soixantaine de pages. S'il ne s'agit pas du tout premier état des lieux disciplinaire, le volume revendique son ambition puisque, avec ses treize chapitres thématiques confiés à un binôme de spécialistes, « rien de tel, ni en termes d'auteurs impliqués dans les analyses ni par le nombre de sujets abordés, n'avait été accompli jusqu'à aujourd'hui » (p. 13).

Malgré un titre très général, le livre n'est cependant pas une évaluation tous azimuts de la discipline : ce sont les orientations de la recherche, moins que les conditions de sa production, qui sont analysées. La répartition thématique retenue, avec nécessairement une part d'arbitraire, a privilégié un découpage en objets, même si trois chapitres circonscrivent des domaines qui sont plus ou moins conventionnellement sous-disciplinaires : concepts et méthodes (M. Calise et R. Cartocci), politiques publiques (L. Bobbio et A. La Spina) et relations internationales (F. Attinà et S. Lucarelli). Les dix autres chapitres déclinent

ce qui relèverait, en France, de la sociologie politique *lato sensu* : démocraties et démocratisation (G. Carbone et P. Grilli di Cortona), communication politique (D. Campus et G. Mazzoleni), opinion publique et comportement politique (P. Bellucci et P. Isernia), participation et mouvements sociaux (R. Biorcio et D. della Porta), organisations partisans (O. Massari et F. Venturino), systèmes électoraux (A. Chiamonte et R. D'Alimonte), représentation et classe politique (M. Cotta et L. Verzichelli), gouvernement et processus législatif (M. Giuliani et F. Zucchini), systèmes judiciaires (G. Di Federico et C. Guarnieri) et Union européenne (L. Bardi et S. Panebianco). Ce découpage peut appeler des remarques que nous ne consignons, faute d'espace, que de façon lapidaire : le domaine de la politique comparée apparaît dilué au gré des différents objets, principalement concentré sur le thème de la démocratisation, faiblement décliné selon une logique d'*area studies* et reposant sur une approche posée plus souvent en termes de variables que de cas ; le poids des travaux sur les institutions (gouvernements, parlements, système judiciaire) apparaît, tout du moins par comparaison avec le cas français, notable ; enfin, la théorie politique se révèle absente de ce tour d'horizon.

Du point de vue de la substance, la tâche confiée aux rédacteurs des chapitres était ardue : il leur fallait résumer plusieurs décennies d'activités en un format court (en général dix à quinze pages). Ce double impératif, à la fois panoramique et synthétique, se traduit par des contributions souvent fort denses rédigées dans une écriture serrée. La façon de dresser le bilan des différentes spécialités varie un peu en fonction des auteurs. Certains s'efforcent d'inventorier des travaux, de tracer une brève généalogie du domaine et de signaler les objets essentiels sur lesquels la recherche italienne s'est focalisée ; d'autres tentent de rentrer dans la substance de ces travaux en résumant « à l'os » les principaux résultats des recherches, le cas échéant en se confrontant avec les directions suivies par les publications anglophones ; certains consignent en passant des remarques sur les orientations méthodologiques préférentielles ; d'autres, enfin, se hasardent à des considérations critiques sur l'état de leur domaine ou/et de la discipline et sur les défis futurs semblant se profiler. Frustrants à certains égards par l'impossibilité de rentrer dans le cœur des débats théoriques, méthodologiques et empiriques, les chapitres témoignent néanmoins d'une indéniable

maturation de savoirs marqués par une soif d'internationalisation et une relation prudente à l'égard de l'interdisciplinarité. La tonalité générale mêle à une satisfaction sobre, dénuée de triomphalisme, l'expression de certaines inquiétudes pour l'avenir, dont on comprend mieux les ressorts dans les considérations contenues dans l'introductive introduction (M. Regalia et M. Valbruzzi, incluant les résultats d'une récente enquête auprès des membres de la SISF) et la conclusion rétrospective (signée G. Pasquino). Au final, un précieux livre ressource.

Christophe Roux

Université Nice Sophia Antipolis, ERMES

Cole (Alistair), Meunier (Sophie), Tiberj (Vincent), eds - *Developments in French Politics. 5.* - Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2013 (Five). xiv + 306 p. Figures. Bibliogr. Index.

Depuis 2007, peu de travaux consacrés spécifiquement à la politique française avaient été publiés en langue anglaise. Cette lacune bibliographique s'est vu toutefois partiellement comblée par la parution du cinquième volume de *Developments in French Politics*, codirigé par Alistair Cole, Sophie Meunier et Vincent Tiberj. Constitué de seize chapitres écrits ou co-écrits par des chercheurs français et anglosaxons, cet ouvrage entend interroger le quinquennat de Nicolas Sarkozy et les cent premiers jours du mandat de François Hollande à l'aune d'un double questionnement. En premier lieu, peut-on toujours parler d'une « exception française » en termes d'identité et de place dans la mondialisation (si tant est que l'expression ait déjà été appropriée) ? En second lieu, ces présidences constituent-elles une rupture ou, au contraire, une continuité à l'égard des traditions politiques et culturelles françaises ? Ces questionnements sont saisis à travers cinq dimensions principales : les évolutions politiques et institutionnelles ; le système partisan, la citoyenneté et les processus de médiation ; les attitudes politiques et les élections ; les réformes de politique intérieure ; le processus de décentralisation, les affaires européennes et les relations internationales.

Parmi les qualités de ce recueil, il faut en premier lieu souligner sa grande actualité : paru en 2013, il inclut d'ores et déjà des éléments de résultat concernant la première partie du quinquennat de François Hollande. Les différentes

contributions témoignent par ailleurs d'une indéniable volonté d'équilibre entre pédagogie et recherche. Si elles s'appuient systématiquement sur les travaux les plus récents, elles comprennent également d'importantes mises au point contextuelles et bibliographiques. L'ouvrage s'en trouve accessible à un public très large, ne disposant pas nécessairement d'une connaissance détaillée de la vie politique et de la recherche académique françaises. Les auteurs tendent en outre à se confronter explicitement aux interrogations dégagées dans le chapitre introductif, si bien qu'au terme de la lecture, il devient possible de leur apporter quelques éléments de réponse.

Il semble bien, ainsi, demeurer une certaine « exception française » dans l'attitude à l'égard de la mondialisation, qui se voit frappée d'une véritable diabolisation. Sophie Meunier et Timothy B. Smith montrent notamment que les responsables politiques tendent à accuser l'économie globalisée de tous les maux que connaît le pays, auxquels ils prétendent proposer des solutions intrinsèquement nationales. Plus profondément, le débat politique aurait même tendance, durant les campagnes électorales, à se détourner des principaux enjeux économiques pour se focaliser principalement sur des problèmes domestiques mineurs – l'immigration clandestine, la viande halal, le coût du permis de conduire...

Une grande partie des auteurs s'accorde par ailleurs à dégager, dans l'une et l'autre de ces présidences, davantage d'éléments de continuité que de rupture. Robert Elgie montre, par exemple, que si Nicolas Sarkozy a effectivement mis en avant, dans un premier temps, un style « bling bling » radicalement différent de celui de ses prédécesseurs, il est très vite revenu à une incarnation beaucoup plus traditionnelle du rôle de président de la République. Il est vrai que, sur le plan des réformes, il s'est attaché à proposer un agenda volontariste. Néanmoins, il a été contraint de revoir ses ambitions à la baisse concernant bon nombre d'entre elles – à l'image de la réforme des collectivités territoriales, comme nous le montrent Alistair Cole et Romain Pasquier. Quant à François Hollande, en dépit d'une campagne présidentielle menée tambour battant contre son prédécesseur, les premiers mois de son quinquennat présentent d'importants éléments de continuité avec la mandature précédente – par exemple, d'après Helen Drake, en ce qui concerne la politique européenne.

On peut certes déplorer l'existence de quelques angles morts au sein de cet ouvrage. Il est par exemple étonnant que la communication politique ne fasse pas l'objet d'un chapitre dédié, alors même que la période 2007-2012 a correspondu tout à la fois à l'émergence des réseaux sociaux, au succès des chaînes d'information en continu et au retour en grâce des *meetings* électoraux. Plus généralement, on remarque que le discours politique demeure mobilisé à la marge et de manière instrumentale au sein des différentes contributions, sans jamais apparaître comme un objet d'analyse en soi. On peut être surpris, par ailleurs, que l'étude des évolutions du système partisan se limite aux deux principaux partis de gouvernement. L'extrême droite et l'extrême gauche ont pourtant connu d'importantes évolutions structurelles durant la période étudiée – constitution du Front de gauche sous le *leadership* de Jean-Luc Mélenchon, prise de pouvoir de Marine Le Pen au sein du Front national –, dont aucune contribution ne s'attache à rendre compte.

Ces légères frustrations apparaissent toutefois comme le corollaire inévitable d'un ambitieux projet éditorial. Nonobstant ces quelques questions laissées de côté, on ne peut que se féliciter de voir les études les plus récentes consacrées à la politique française désormais accessibles en langue anglaise au sein de cet ouvrage collectif.

Clément Viktorovitch –
Université Paris XIII, LCP

Achin (Catherine), Bereni (Laure), dir. – *Dictionnaire genre & science politique. Concepts, objets, problèmes.* – Paris, Presses de Sciences Po, 2013 (Références. Sociétés en mouvement). 702 p. Bibliogr. Index.

La publication du *Dictionnaire genre et science politique* est une bonne nouvelle pour la science politique française. La qualité de son contenu contribuera – en tout cas, il faut l'espérer – à conforter la place d'un domaine qui, quoi qu'on en dise, ne bénéficie pas encore de la légitimité qu'il mérite. L'ouvrage s'inscrit dans la lignée des dictionnaires publiés aux Presses de Sciences Po depuis quelques années. Il comprend 41 entrées rédigées par 48 auteur.e.s. Comme dans le *Dictionnaire des politiques publiques*, les deux directrices de l'ouvrage ont fait le choix de rassembler des entrées conceptuelles, de privilégier l'interdisciplinarité, d'ouvrir largement

sur les travaux internationaux et de faire une place importante aux jeunes tout en faisant appel à des spécialistes reconnu.e.s. Sur le fond, et c'est le plus important, il s'agit d'abord de revisiter les concepts, les théories et les principaux objets de la science politique à travers le prisme du genre. Par exemple, les entrées Administration, Campagne électorale, Citoyenneté, Démocratie, Engagement militant, Libéralisme, Nation, Partis politiques, Vote... font l'objet d'une relecture à partir de la question du genre.

Ainsi, on montre comment les femmes furent exclues de la citoyenneté politique active à la Révolution française parce que, dans la séparation du public et du privé, elles étaient renvoyées à leur rôle et à leur identité de mères et d'épouses. Ainsi voit-on comment la démocratie s'est construite « sans les femmes ». Il en est de même de la mise en évidence de la division sexuelle des tâches dans les partis politiques. Ou encore des effets genrés (positifs ou négatifs) de la mise en œuvre des politiques publiques. Chacun des thèmes canoniques de la discipline est ainsi questionné et la capacité de renouvellement théorique apportée par l'intégration de la dimension du genre apparaît en pleine lumière. Et à chaque fois, les auteur.e.s montrent à quel point il est difficile désormais de penser le politique sans le genre, même si cette question du genre demeure encore très largement un point aveugle pour notre discipline.

Certaines entrées relèvent moins des objets canoniques de la science politique (Agenda, Care, Europe, Familialisme...) mais témoignent des enjeux actuels dans l'espace public et le champ scientifique. D'autres enfin touchent plus directement au sort qui est fait aux femmes (Conflits armés, État providence, Quotas/parité...). Finalement, peu d'entrées sont marquées par une approche directement centrée sur l'objet, comme Féminisme ou Intersectionnalité. Ce faisant, l'ouvrage constitue en même temps une contribution importante à la consolidation des études de genre en tant que sous-discipline de la science politique française, en soulignant le caractère éminemment transversal et pluridisciplinaire de ce domaine, comme le précise la remarquable introduction de Catherine Achin et Laure Bereni. En ce sens, il constitue une sorte de point d'orgue qui prend acte de la multiplication des recherches, thèses ou colloques qui ont contribué à combler, au moins en partie, le retard de la science politique française par rapport aux recherches internationales.

Tout en faisant résolument le choix d'une entrée par les concepts et les controverses théoriques, le *Dictionnaire* ne méconnaît pas, pour autant, le lien qui existe entre les études de genre et la question de reconnaissance des droits des femmes et, au-delà, des minorités sexuelles. Qu'on le veuille ou non, travailler sur le genre débouche inévitablement sur le dévoilement des mécanismes de production des inégalités dans les sociétés, et d'abord au sein de la science politique elle-même comme communauté professionnelle qui est loin d'avoir remis en question son propre « plafond de verre ». Mais en mettant en évidence l'apport des études de genre à la compréhension du politique, l'ouvrage est une magnifique réponse à ceux qui voudraient refuser toute légitimité scientifique à ces travaux au motif qu'ils relèveraient d'une sorte de parti pris « idéologique » et il viendra conforter ceux et celles qui pensent que la recherche peut contribuer à l'action. De ce point de vue (ce n'était sans doute pas prévu par les directrices de l'ouvrage au moment où elles l'ont mis en chantier), le *Dictionnaire genre & science politique* constitue aussi une réponse aux détracteurs de la soi-disant « théorie du genre » à qui on ne peut que conseiller la lecture attentive de l'ouvrage.

Une remarque pour finir, qui suggère que le chemin de la reconnaissance académique n'est pas encore tout à fait achevé pour les *gender studies*, en France en tout cas. Sur les 48 auteur.e.s, on ne trouve que 7 hommes. Messieurs, encore un effort !

Pierre Muller -
Sciences Po Paris, CEE

Jackson (Robert J.) - *Global Politics in the 21st Century*. - New York, Cambridge University Press, 2013. xxii + 560 p. Illustrations. Figures. Cartes. Glossaire. Index.

Il ne s'agit pas ici d'une nouvelle « grande théorie » mais d'un *textbook* pour étudiants de premier cycle : en témoignent de courtes bibliographies sélectives à la fin de chaque chapitre (avec un nombre appréciable de notes de bas de page), de nombreuses photographies plus ou moins bien choisies, des cartes simples, des tables également simples mais parlantes, quelques chiffres mais aucune statistique ni équation compliquées, de brefs encadrés en « gros plan » (par exemple, p. 229, deux colonnes sur « le confucianisme à Singapour et au Japon ») ; d'autres plus

longs en forme d'études de cas critique (par exemple, p. 105), trois pages et demie sur « les niveaux d'analyse de politique étrangère et le problème nucléaire iranien : une marche vers la guerre ? » ; ou encore p. 459, une page et demie sur « Enfants et réfugiés en République démocratique du Congo » ; ou enfin, p. 493, deux colonnes sur « biodiversité : pourquoi est-ce important et si difficile à protéger ? ». Chaque fois des questions sont posées aux étudiants sur ce qu'ils feraient : « [pour résoudre le problème iranien] laquelle de ces options a selon vous la meilleure chance de succès – diplomatie, sanctions économiques, force militaire ? », « La Cour pénale internationale est-elle le forum approprié pour traiter de tels crimes de guerre et crimes contre l'humanité ? », « Les élections sont-elles pertinentes ou bien rien n'est-il possible sinon la mise sous mandat par les Nations unies ? », « [En matière de biodiversité] les gouvernements en font-ils assez ? Que proposeriez-vous ? ». Ces questions sont posées à des jeunes gens de 18 à 25 ans dont il est permis de penser qu'ils ont des connaissances trop élémentaires et une maturité trop incertaine pour s'improviser dirigeants nationaux ou internationaux, même « pour du beurre ». Mais ainsi le veut la mode démocratique et « participative » de l'enseignement actuel.

Le plan est également simple et pédagogique. Une première partie sur « les fondations » tente de définir les termes et identifier des « *patterns* » ; survole en 35 pages « l'histoire globale et la fabrication du 21^e siècle », de 13 000 avant Jésus-Christ à aujourd'hui ; examine, comme il est de rigueur, les niveaux d'analyse (individu, État, système international), les « théories en compétition » (réalisme, libéralisme, marxisme et *public choice*, constructivisme social) ; et après quelques considérations sur les méthodes des sciences sociales, termine bien sûr sur une apologie de « l'éclectisme analytique » de Rudra Sil et Peter Katzenstein. À partir de ce confortable port d'attache, « *la nave va* » : « Institutions et acteurs » (157 pages) forme la deuxième partie où sont décrits d'abord les États, les sources de leur puissance, leurs *leaders*, leurs modes de décision, puis « le système global » *interétatique*, les acteurs intergouvernementaux, et non gouvernementaux (« Politics beyond the State I ») et enfin, en 33 pages, les questions d'identité, d'ethnicité, de nationalisme et de religion (« Politics beyond the State II »). La troisième partie (191 pages), sous le titre « Conflit global et guerre », traite de la

guerre interétatique, des alliances et des organisations de sécurité, puis des guerres civiles et de leur contexte international, de l'intervention humanitaire, du terrorisme et du contre-terrorisme (avec quelques mots sur le cyberterrorisme). La quatrième partie (74 pages) aborde « la politique et la gouvernance de l'économie globale » (concepts classiques, crise financière, inégalités, pauvreté). La cinquième s'attaque en 88 pages aux « défis et perspectives globales », droits de l'Homme et sécurité humaine, « *responsability to protect* », environnement, ressources naturelles, énergie, démographie, santé, avec une conclusion sur les crises et l'éthique de la politique globale dont on se passera volontiers tant elle est convenue (« résoudre ces crises demande un *leadership* global, créatif et éthique », p. 526).

Tout cela est plein d'informations le plus souvent utiles et justes, qu'on admire l'auteur d'avoir recueillies en aussi grand nombre et qui seront de grande utilité aux étudiants quand ils passeront un examen sous forme de « questions à choix multiples ». Cela se paye des facilités courantes dans ce genre d'exercice : par exemple, le concept de souveraineté n'est que très partiellement exposé (p. 90 et suiv.), ou encore, on retrouve la fausse qualification du « mythe » pris pour une croyance fautive au regard d'une « réalité vraie » révélée par l'observation scientifique (p. 268) ; le « débat » entre Rawls et Sen réduit à 25 lignes (p. 523) est caricaturé. Bien des disciplines auxquelles l'auteur a recours sont mal maîtrisées (histoire, droit, économie, psychologie, anthropologie, philosophie), rien n'y est vraiment faux mais tout est approximatif.

Cela dit, l'auteur n'est pas un débutant, ses premières publications remontent à 1976. Il se place dans la « *seconde strate* » des auteurs américains, la première étant occupée entre autres par Robert Keohane ou Kenneth Waltz et le franco-américain Stanley Hoffmann. Ce *textbook* n'est donc pas qu'un ouvrage de commande, on y sent l'expérience académique et la pratique d'une carrière prolifique et de nombreux points classiques de la science politique y sont bien exposés (sur le *leadership*, par exemple). Le vrai problème me semble le suivant : « la politique globale » est-elle un *domaine* des « relations internationales »

s'ajoutant aux domaines des relations interétatiques sans les remplacer mais les influençant (et *vice versa*) ou bien est-elle une *nouvelle manière* de voir le monde remplaçant les perspectives vieilles dans un « changement de paradigme » analogue à celui qui a vu émerger l'histoire moderne et plus récemment « l'histoire globale » qui a explosé bien après Toynbee et Pirenne, ou le déplacement (provisoire ?) de « l'économie politique » par la « science économique » ?

Peut-être cette incertitude est-elle le prix à payer pour écrire une introduction destinée aux « *freshmen* » ou même aux « *juniors* » abordant le *college* sans beaucoup de formation. On n'en a pas d'équivalent en français et l'ouvrage est à ce titre recommandable. Mais mêmes ces jeunes gens ont le devoir d'apprendre qu'il est bizarre de traiter de « politique globale » en privilégiant les débats aux États-Unis sur ces questions, avec des sources uniquement anglo- et américanophones et, à une écrasante majorité, produites par des membres des universités américaines et anglaises. C'est la preuve que, tout « global » qu'il soit, cet univers politique est toujours plus ou moins vu, malgré les facilités offertes par la profusion des sites *web*, à partir d'un point de vue « local », même quand ce local est celui d'une puissance globale dont les universités sont les plus cosmopolites du monde.

Jean Leca -
Sciences Po Paris

Tallberg (Jonas), Sommerer (Thomas),
Squatrito (Theresa), Jönsson (Christer) -
*The Opening Up of International Organizations.
Transnational Access in Global Governance.* -
Cambridge, Cambridge University Press, 2013.
xvi + 316 p. Figures. Annexes. Bibliogr. Index.

Il n'y a pas de révélations spectaculaires dans l'ouvrage de Jonas Tallberg et son équipe, mais une confirmation étendue et systématique de l'ouverture des organisations internationales (intergouvernementales) aux acteurs non étatiques ou acteurs transnationaux (ATN). Le phénomène, déjà bien documenté par de nombreuses études de cas¹, est vérifié dans le cadre d'un échantillon de 298 organes relevant de

1. Parmi de nombreux ouvrages, cf. notamment : Jens Steffek, Claudia Kissling, Patricia Nanz (eds), *Civil Society in European and Global Governance. A Cure for the Democratic Deficit ?*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2008 ; Jan Aart Scholte (ed.), *Building Global Democracy ? Civil Society and Accountable Global Governance*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011.

50 organisations internationales (OI) auquel s'ajoute l'étude plus particulière de 4 organisations : l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), le Commonwealth, la Banque asiatique de développement (BASD) et la Commission baleinière internationale (CBI). La période d'étude est comprise entre 1950 et 2010. Outre la masse des données recueillies, une des originalités de l'étude consiste à combiner approche quantitative et qualitative pour éclairer les dynamiques d'ouverture des OI et les principaux facteurs favorisant l'accès des acteurs transnationaux.

Les auteurs établissent trois faits principaux. En premier lieu, l'ouverture des OI aux ATN est relativement récente, mais massive et ne paraît pas sur le point de s'achever. Tandis que 20 % des organes des OI considérées présentaient un certain degré d'ouverture en 1950, ils étaient 40 % en 1990 et 70 % en 2010. Les années 1990 représentent une période d'accélération : au niveau général des OI (et non pas seulement des organes recensés), pratiquement toutes les organisations offrent aujourd'hui, d'une façon ou d'une autre, un accès formel (le seul pris en compte dans l'enquête quantitative) aux acteurs transnationaux. En deuxième lieu, la distribution des ATN selon les domaines d'activités, les positions occupées et les OI est restée remarquablement stable. Non seulement les OI relatives aux droits de l'Homme et au développement ont été bien plus ouvertes que celles consacrées aux questions financières et de sécurité, mais l'accès des ATN a été orienté vers des tâches consultatives, de *monitoring* ou d'exécution et, bien plus rarement, vers la prise de décision. Au plan régional, les OI situées en Amérique et en Europe sont demeurées plus ouvertes que celles établies en Afrique et en Asie. En troisième lieu, les modalités institutionnelles de participation des ATN apparaissent variées. À l'échelle de l'échantillon, plus l'accès est « profond », plus le nombre de bénéficiaires est étroit ; inversement, plus l'association est de façade et plus les ATN sont nombreux. Selon les auteurs, « la forme la plus ouverte d'arrangement combinant un accès profond et large, est encore hautement inhabituelle » (p. 13).

La partie la plus novatrice de l'ouvrage réside sans doute dans la recherche des facteurs

explicatifs de l'accès des ATN aux OI. En testant plusieurs hypothèses dans le cadre d'une analyse multivariée, les auteurs avancent trois conclusions fortes. D'une part, c'est une logique fonctionnelle qui explique principalement l'ouverture des organisations internationales aux ATN. Les OI (et les États avec) recherchent pour des raisons d'efficacité et de rareté de leurs ressources les services que peuvent offrir les ATN (expertise, assistance technique, formation, recherche, etc.). D'autre part, et contrairement à ce que l'on aurait pu penser, l'accès des ATN ne relève pas ou peu d'une stratégie de légitimation des OI. En témoigne notamment le fait que l'augmentation du nombre d'ATN associés aux OI n'est pas corrélée avec des périodes d'activisme protestataire. Il n'y a pas non plus d'évidence statistique sur le rôle des grandes conférences mondiales des Nations unies. En revanche, la troisième conclusion à retenir réside dans la forte corrélation entre le niveau de démocratie interne des États composant les OI et l'importance de l'accès des ATN : « les organisations internationales ont plus de chance d'être ouvertes là où la norme de démocratie est enracinée parmi leurs membres » (p. 138).

L'approche qualitative à travers les quatre études de cas confirme globalement les conclusions de l'analyse quantitative. L'ouvrage insiste également sur plusieurs variables intermédiaires qui nuancent et façonnent l'impact des facteurs principaux : on retiendra notamment les « coûts de souveraineté » qui expriment la résistance des États et restreignent l'accès des ATN aux OI, et le rôle de la « diffusion » des pratiques d'ouverture entre les OI qui a plutôt tendance à favoriser l'accès des ATN. Mais dans l'ensemble, la leçon principale consiste à tenir pour complémentaire l'explication fonctionnelle et normative dans la recherche des causes de l'accès des ATN aux OI. Certains pourront estimer que la lecture d'un texte aride et parfois répétitif ne vaut pas le détour pour de telles conclusions. Elles ont toutefois le mérite d'être systématiques, de reposer sur une méthode mixte de recherche (quantitative et qualitative) et de rappeler que les OI sont des configurations en perpétuel mouvement¹.

Guillaume Devin -
Sciences Po Paris, CERl

1. Cf. le dossier « Le changement dans les organisations internationales », *Critique internationale*, 53, octobre-décembre 2011.

Fettweis (Christopher J.) - *The Pathologies of Power. Fear, Honor, Glory, and Hubris in U.S. Foreign Policy.* – New York, Cambridge University Press, 2013. xii + 308 p. Bibliogr. Index.

Comment expliquer les déboires récents de la politique étrangère américaine, dont l'Irak est le symbole le plus marquant ? Si certains analystes y voient la marque d'un déclin irrémédiable, d'autres un appel à une plus grande mobilisation, Christopher J. Fettweis identifie dans cet ouvrage qui fera date quatre pathologies selon lui à l'origine de croyances qui poussent les dirigeants politiques à prendre des décisions irrationnelles : la peur, l'honneur, la gloire et l'*hubris*. Dans la lignée des travaux de Robert Jervis, dont l'influence est très nette ici, le professeur de science politique à Tulane University estime que « même si les origines de ces pathologies peuvent être comprises, elles n'en sont pas excusables pour autant » (p. 18). Si son étude porte spécifiquement sur les États-Unis, il juge par ailleurs que les « patients » peuvent être d'autres acteurs étatiques, et les multiples exemples qu'il fournit en sont la parfaite illustration.

La peur est identifiée par C. J. Fettweis comme la première de ces pathologies. Si un sentiment d'insécurité très élevé va souvent de pair avec les grandes puissances, celui-ci « est pathologique parce qu'il est basé sur des croyances irrationnelles qui inspirent souvent des comportements contre-productifs » (p. 25). Ce n'est ainsi pas tant la peur que les facteurs souvent irrationnels la motivant qui peuvent être assimilés à une pathologie. C. J. Fettweis note à ce titre que, malgré la sécurité assurée par l'absence de voisins menaçants, les États-Unis ont développé un sentiment d'insécurité nettement supérieur aux autres puissances. Il recommande en conséquence aux dirigeants politiques de « se méfier de la loi de Parkinson, la tendance naturelle à voir les menaces se multiplier en parallèle à la montée en puissance » (p. 93).

En qualifiant l'honneur de pathologie, l'auteur attire l'attention sur l'obsession de la crédibilité, perçue comme le meilleur moyen de faire triompher sa politique étrangère. Cela peut se traduire dans le cas des États-Unis par des opérations extérieures visant à asseoir son hégémonie, ou un refus des alliances au profit d'un unilatéralisme parfois peu adapté, et « quand l'impératif de crédibilité conditionne la politique, les États [...] sont sensibles à des recommandations guerrières »

(p. 139). L'exemple de la guerre en Irak et de la rhétorique des néoconservateurs est évidemment au cœur de cette pathologie.

La gloire, intimement liée à la compétition, est pour C. J. Fettweis une pathologie qui n'est pas limitée à la politique étrangère, mais caractérise la manière dont les Américains conçoivent les rapports sociaux, dont les relations internationales ne seraient qu'un prolongement. La compétition est au cœur du raisonnement de ce troisième chapitre. Ainsi, « la gloire, comme le prestige, est simplement la perception de l'estime de la communauté » (p. 143). Cette pathologie profonde se traduit par des thèses déclinistes (l'auteur mentionne, par exemple, la perception de la montée en puissance chinoise) ou, à l'autre extrémité du spectre, par un sentiment de fierté nationale qui travestit souvent la réalité de la notion de victoire et en obscurcit les contours. Car « déterminer la victoire ou la défaite d'une guerre – en particulier la guérilla – n'est pas un processus linéaire » (p. 168).

Le dernier chapitre, consacré à l'*hubris*, ou l'arrogance des États-Unis, est à la fois le plus prévisible et le plus important de cet ouvrage. À différentes périodes de l'histoire des États-Unis, des études poussées sur l'arrogance du pouvoir furent publiées, comme une mise en garde face au risque d'unilatéralisme, à un excès de confiance parfois inapproprié, et un messianisme que Barry Buzan qualifiait en 2004 dans son ouvrage *The United States and the Great Powers* de « syndrome de l'empire du Milieu ». De toutes les pathologies, C. J. Fettweis juge que l'*hubris* est la plus inquiétante, car il « peut s'imposer face à ce qui semble être les signes les plus évidents » (p. 190). Sans surprise, l'auteur pointe du doigt l'arrogance et l'aveuglement qui conduisirent les néoconservateurs à l'aventurisme de la politique étrangère américaine sous la présidence de George W. Bush, notamment en Irak, où la victoire était jugée facile, rapide et à moindre coût. Mais il rappelle que l'*hubris* n'est pas inscrit dans un courant de pensée en particulier et menace tous ceux qui croient en un rôle spécial pour les États-Unis sur la scène internationale. La « nation indispensable » de Madeleine Albright, secrétaire d'État de Bill Clinton, est ainsi un autre symptôme de cette pathologie, tout autant que l'intervention au Vietnam.

Quels peuvent être les remèdes à ces pathologies, s'interroge l'auteur dans une conclusion

sous forme de recommandation pour les décideurs politiques et cercles stratégiques ? D'abord, que le patient accepte le diagnostic, car « s'il ne fait aucun doute que les États-Unis sont un bon pays, il fait occasionnellement de mauvais choix » (p. 251). C. J. Fettweis cite à cet égard le sénateur J. William Fullbright. Celui-ci, dans son ouvrage *The Arrogance of Power* publié en 1966, écrivait qu'« il ne peut y avoir de solution à un problème qu'à partir du moment où ce problème est pris en considération ». Prendre la mesure des erreurs de jugement, de la réalité de la puissance américaine (et non de sa vision fantasmée), faire preuve de patience et à l'instar des recommandations de Hans Morgenthau dans *Politics Among Nations*, se souvenir que la prudence est « la vertu suprême en politique » : les conseils de C. J. Fettweis s'inscrivent dans l'école réaliste et privilégient un plus grand pragmatisme. Ainsi, conclut l'auteur, « l'objectif principal pour les États-Unis ne devrait pas être de préserver l'unipolarité mais la sécurité dont ils bénéficient. Cette dernière est peut-être liée à l'unipolarité, mais n'en est pas le résultat » (p. 248).

Barthélémy Courmont -
IRIS

Kelley (Judith G.) - *Monitoring Democracy. When International Election Observation Works and Why It Often Fails.* - Princeton, Princeton University Press, 2012. xx + 338 p.
Illustrations. Figures. Annexes. Bibliogr. Index.

L'observation électorale internationale connaît un succès grandissant depuis plus de vingt ans. Le nombre de missions d'observation électorale (MOE) déployées de par le monde augmente régulièrement, tout comme les montants y étant consacrés, reflétant l'engouement dont cette pratique est l'objet. Paradoxalement, l'observation électorale internationale constitue un champ peu étudié de la science politique. La vision normative et technique de cette activité telle que promue par les organisations qui en ont fait leur spécialité explique en partie pourquoi la littérature face aux MOE internationales est si peu abondante. La place que prend cette pratique dans les efforts de démocratisation de la communauté internationale rend toutefois nécessaire une analyse plus approfondie et moins complaisante de la chose. C'est exactement ce que représente l'ouvrage *Monitoring Democracy*, qui cherche à aller au-delà du cliché

béatifiant qui entoure les MOE en proposant une évaluation critique de la pratique de l'observation électorale internationale. Il constitue notamment un effort inductif visant à faire sens de la masse de données empiriques accumulées sur virtuellement chaque MOE déployée depuis plus de vingt ans.

Tentant de répondre à la question « l'observation électorale internationale fonctionne-t-elle ? », Judith Kelley, professeure associée à l'Université de Duke, fournit un effort théorique louable et propose une méthodologie innovante jumelant données qualitatives et quantitatives. L'ouvrage se compose de deux parties, chacune s'articulant autour d'une sous-question : les MOE évaluent-elles les processus électoraux de manière juste et objective ? Les MOE améliorent-elles la qualité de ces processus ?

S'agissant de la première sous-question, l'auteure constate que la multiplication des MOE n'a en rien fait disparaître la tentation de certains dirigeants de manipuler les processus électoraux. Elle démontre qu'au fil des ans a ainsi émergé ce qu'elle appelle un « marché parallèle » (*shadow market*) de l'observation électorale avec le déploiement, par des organisations internationales et non gouvernementales, de MOE beaucoup moins regardantes quant à la qualité des processus électoraux observés, offrant à certains dirigeants un précieux vernis de légitimité internationale. J. Kelley poursuit ensuite sa remise en question de l'impartialité supposée des MOE en démontrant que certains facteurs ont un impact clair sur l'évaluation d'une MOE quant à son objet d'observation. Il apparaît ainsi par exemple que le niveau de violences préélectorales et le niveau d'assistance de l'organisation déployant la MOE dans le pays scruté semblent générer une plus grande complaisance dans les rapports d'évaluation du processus électoral.

La réponse de l'auteure à la deuxième sous-question, qui s'interroge sur la capacité des MOE à améliorer les processus électoraux qu'elles observent, fait appel à deux logiques – rationaliste et constructiviste – par le biais des concepts de « structure d'incitation » (*incentive structure*) et de normes. Ainsi, selon l'auteure, les MOE modifieraient les comportements des dirigeants politiques tentés de manipuler les processus électoraux, notamment en augmentant les risques de se faire prendre et en aggravant le niveau des sanctions encourues. De plus, l'observation électorale permettrait sur le long terme aux populations et aux

élites politiques d'intérioriser les normes et pratiques démocratiques en plus de renforcer les capacités des institutions et les compétences des acteurs impliqués dans les processus électoraux. J. Kelley cherche ensuite à voir s'il existe une corrélation entre la présence d'observateurs électoraux internationaux et la qualité d'une élection, et conclut qu'en cas de présence d'une MOE, il y a plus de chances qu'un processus électoral soit qualifié d'« acceptable », qu'il y ait moins de violences et qu'une alternance politique se produise. Elle précise que l'amélioration de la qualité des processus électoraux est d'autant plus marquée dans les pays où des influences positives en termes de démocratisation existent, tel un désir de rapprochement avec l'Union européenne ou les États-Unis, la présence d'une société civile dynamique et un suivi sérieux des recommandations émises par les MOE déployées par le passé. Concluant que les MOE sont largement imparfaites mais qu'elles ont toutefois un double rôle important à jouer dans les processus électoraux – renforcement du potentiel domestique de démocratisation d'un pays et valorisation de l'influence internationale – J. Kelley termine son ouvrage en pointant vers d'autres avenues intéressantes de recherche, notamment en faisant la liste des paradoxes auxquels font face les MOE, dont celui voulant que les pays les plus ouverts à accueillir des MOE sont justement ceux dans lesquels les missions sont les moins utiles.

La première partie de *Monitoring Democracy* représente une analyse fouillée, rigoureuse et exhaustive de l'émergence et de l'évolution de cette pratique qui sera utile tant aux chercheurs qu'aux observateurs électoraux. L'analyse portant sur l'apparition et le fonctionnement d'un *shadow market* de l'observation électorale ouvre en effet un nouveau domaine à défricher, alors que l'étude des facteurs influant le jugement des MOE représente un effort plus que bienvenu de réflexion sur les limites à la supposée objectivité de l'observation électorale internationale. La deuxième partie – qui porte un regard évaluatif sur l'observation électorale – prête toutefois plus le flanc à la critique. À la décharge de l'auteure, il est vrai que les processus électoraux sont soumis à des dynamiques multiples et complexes et qu'il est impossible d'évaluer de manière certaine et précise l'influence de l'une ou l'autre de ces dynamiques – en l'occurrence ici, l'observation électorale internationale – sur un processus électoral. La principale critique concerne le chapitre 7 qui se donne pour mission d'étudier si

les élections observées par des MOE internationales sont de meilleure qualité. En dépit de la créativité méthodologique dont fait preuve l'auteure, les limitations sont trop importantes pour que le chapitre remplisse son objectif. Parmi ces limitations, mentionnons notamment le fait que l'échantillonnage utilisé – si large soit-il avec 1 324 élections dont 442 ayant donné lieu à au moins une MOE – soit à la base non aléatoire, puisque conditionné par l'accord du pays hôte et l'intérêt des organisations déployant des MOE. De plus, la difficulté de comparer la qualité des élections entre les pays accueillant des MOE et les autres – qui ont d'ailleurs bien souvent un bilan démocratique peu reluisant – constitue un autre important problème méthodologique et soulève une question à laquelle l'auteure ne répond malheureusement pas : comment les données portant sur la deuxième catégorie de pays ont-elles été récoltées si aucune mission d'observation électorale n'a évalué le processus ? Cela reste quand même une méthodologie intéressante qu'il convient d'améliorer.

En dépit de ces limites, *Monitoring Democracy* a le mérite de poser les jalons d'une réflexion plus poussée et plus critique face à l'observation électorale et constitue de fait un ouvrage de référence pour toute personne intéressée par le sujet.

Damien Larramendy -
Université de Montréal

Gibson (Edward L.) - *Boundary Control. Subnational Authoritarianism in Federal Democracies.* -

New York, Cambridge University Press, 2012
(Cambridge Studies in Comparative Politics). x + 198 p.
Figures. Bibliogr. Index.

Cet ouvrage apporte une contribution importante aux études de politique comparée sur les processus de démocratisation. E. L. Gibson explore dans cet ouvrage une dimension habituellement délaissée dans la littérature : les interactions multiniveaux. Il propose de prendre en compte de manière systématique la dimension territoriale du pouvoir dans les processus de démocratisation, ou plus précisément ce qu'il appelle les « *multilayered dynamics of territorial politics* » (p. 15). Le point de départ de son analyse est l'existence de régimes autoritaires, définis en termes d'accès aux droits politiques, dans des juridictions régionales d'États fédéraux démocratiques. Souvent considéré dans la littérature comme anecdotique, déterminé par des caractéristiques socio-économiques et

culturelles propres ou comme un phénomène qui « *alters [Federal States] status as democracies* » (p. 171), l'auteur montre au contraire la récurrence de ce phénomène dans des régimes démocratiques fortement institutionnalisés. À partir de l'étude de longue période de trois États – Mexique, États-Unis et Argentine – E. L. Gibson a pour ambition de définir un modèle capable de rendre compte des facteurs qui favorisent la coexistence de ces deux types de régimes, des interactions entre juridictions nationale et régionale et des processus de démocratisation de ces juridictions régionales autoritaires.

Le « régime territorial » qualifie les règles institutionnelles qui déterminent les interactions entre niveau national et régional (le degré de centralisation du régime politique, la répartition du pouvoir entre les différentes juridictions régionales ainsi que le poids du niveau municipal). La nature du « régime territorial » influence fortement l'émergence et le maintien de cette juxtaposition de régime où deux régimes opposés (national démocratique et régional autoritaire) s'exercent sur une même juridiction. L'enjeu pour les acteurs à la tête du pouvoir régional est de contrôler la portée des conflits politiques locaux et les interactions avec le niveau national. Il s'agit donc d'élaborer des stratégies de « *boundary control* » afin de contrecarrer les stratégies d'alliance au niveau national des opposants locaux. La dimension partisane est centrale dans l'analyse d'E. L. Gibson. Ainsi, la persistance de ces enclaves autoritaires est expliquée par le soutien des élites politiques nationales démocratiquement élues à ces stratégies de « *boundary control* ». Soucieuses de renforcer leur coalition partisane, ces élites appuient les stratégies développées par les acteurs au pouvoir au niveau régional en vue de contrôler les interactions multiniveaux. Mais ces stratégies de « *boundary control* » peuvent être mises à mal par des processus de démocratisation. Ces transitions démocratiques territoriales sont alors le résultat de la mobilisation des partis d'opposition nationaux ou des acteurs institutionnels du centre politique national. Le régime territorial et donc les règles institutionnelles définissant l'organisation territoriale du pays déterminent, selon E. L. Gibson, le type de transition à l'œuvre.

À partir de l'analyse de ces trois cas, E. L. Gibson montre la pertinence d'une analyse multiniveau des processus de démocratisation en s'éloignant d'une étude habituellement centrée sur le niveau national. Son analyse comparative

très systématique est convaincante grâce à la définition d'un modèle clair et englobant qui parvient à prendre en compte des éléments structurels et dynamiques. L'auteur mobilise de façon originale la notion de « *boundary control* », issue des travaux de Stein Rokkan, non pas comme l'expression d'une tension entre un centre intégrateur et des périphéries soucieuses de conserver leur autonomie mais comme l'objet d'enjeux locaux. L'auteur revient sur le présupposé selon lequel la volonté intégratrice du centre s'opposerait à la volonté autonomiste des périphéries. L'existence de ces régimes autoritaires régionaux n'est pas le fait des difficultés de l'État central à intervenir dans des juridictions enclavées mais le résultat de stratégies conjointes des acteurs politiques nationaux et régionaux en vue de réduire la portée des affrontements politiques locaux. On pourrait cependant s'interroger sur la focalisation sur la lutte électorale de cette analyse interactionniste qui met l'accent sur l'autonomie des acteurs régionaux. Le rôle des acteurs centraux administratifs ou économiques, non partisans, est envisagé seulement dans le processus de transition mais peu étudié dans le renforcement de cet autoritarisme régional.

Sara Casella Colombeau –
Université de Montréal, CICC

Centeno (Miguel A.), Ferraro (Agustín E.), eds
– *State and Nation Making in Latin America and Spain. Republics of the Possible.* – New York, Cambridge University Press, 2013. xiv + 470 p.
Figures. Illustrations. Bibliogr. Index.

Des « Léviathans de papier », des États faibles et « sans capacité d'offrir des résultats basiques en termes de politique publique que, typiquement, l'on peut espérer des entités politiques modernes » (p. 407). Partant de cette caractérisation des États dans le monde hispanique, les directeurs de cet ouvrage convoquent une rare variété de spécialistes de l'Amérique latine et de l'Espagne pour rendre compte du processus de « *state-building* » tout au long du 19^e siècle.

Les États sont certes essentiels pour promouvoir un développement ample, mais il reste à établir ce qui fait qu'un État soit efficace. Les directeurs de l'ouvrage reconnaissent différentes « capacités de l'État », soit quatre sphères où celui-ci déploie sa force. Le livre se structure ainsi

en quatre sections et seize chapitres : reprenant le modèle de Charles Tilly, les deux premières concernent la capacité territoriale et économique ; inspirée de Michael Mann, c'est une capacité infrastructurelle qui constitue la troisième ; et enfin, suivant Pierre Bourdieu, la quatrième touche au pouvoir symbolique. Ces quatre sections sont précédées d'une partie introductive avec trois chapitres. Le premier constitue une sorte d'introduction générale à l'ouvrage, écrite par les deux coordinateurs. Ils y posent les principes – que l'on vient d'explicitier – sur lesquels ils proposent d'analyser l'État en Amérique latine. Le retour sur les résultats des travaux vis-à-vis du modèle proposé est présenté à la fin, dans un texte de conclusion, qu'ils co-écrivent également. Complète cette section d'ouverture un article rédigé par Franck Safford, qui offre une analyse d'ensemble où l'auteur compare l'évolution de cinq pays latino-américains (Chili, Argentine, Brésil, Colombie et Mexique). Suit un texte de Wolfgang Knöble sur les processus de *state-building* en Europe durant la même période où l'auteur prévient contre le risque de tomber dans le piège consistant à évaluer l'échec de ces États en rapport à un modèle d'État qui, même en Europe, n'existait pas à l'époque.

C'est donc dans une approche sociologique classique du *state-building* que les études de cas sont insérées, ce qui ne signifie pas nécessairement qu'ils y adhèrent. Faut de pouvoir rendre compte ici des arguments avancés par chaque auteur, dans l'ensemble, en plus de trouver des études de presque tous les pays de la région (le Paraguay étant le grand absent), les approches restent plutôt plurielles et diversifiées. Certes, la plupart des travaux ici présentés adhère et illustre directement le modèle proposé par les responsables de l'ouvrage. Le chapitre de James Mahoney, par exemple, défend la thèse que, dans tous les pays d'Amérique centrale, l'excédent apporté par l'incorporation à l'économie mondiale fut investi dans les armées nationales, empêchant le surgissement d'« États bureaucratifiés de manière cohérente » (p. 224), d'où leur faillite dans le processus de *state-building*. En nombre plus réduit, d'autres chapitres semblent contourner cette approche dans leurs analyses, tel celui de Salvador Martí Puig sur l'histoire nicaraguayenne du 19^e siècle. Cet auteur énonce au départ l'approche du *state-building* et la thèse de l'État faible, mais l'apport heuristique de ce modèle n'apparaît pas de manière évidente

lorsqu'il développe son étude de cas. Enfin, quelques chapitres contredisent directement le modèle proposé. Ainsi, l'historien mexicaniste Alain Knight n'en fait aucunement usage tout en proposant une histoire qui, sans évaluer le degré de succès de l'État mexicain, défend une thèse forte. La structure du régime préévolutionnaire (1976-1910) et celle post-révolutionnaire (1917-1929) partagent une série de propriétés et ont suivi une évolution similaire : établis tous deux par des élites arrivées au pouvoir par la force, ils vont de l'instabilité à la consolidation et construisent une stabilité durable, le premier sur la base de la réélection indéfinie du président, tandis que le deuxième l'a obtenue par le biais de la non-réélection. La trajectoire historique ébauchée n'est donc pas linéaire, car autant la stabilité et l'instabilité que la faiblesse ou la force de l'État viennent et vont sans direction explicite.

Cette pluralité de perspectives – peut-être pas voulue, en tout cas pas explicitée – est sans doute un atout de l'ouvrage, mais l'approche que les coordinateurs proposent d'importer au monde ibéro-américain soulève un certain nombre de questions. La littérature plus récente et novatrice sur l'histoire politique du 19^e siècle produite en Amérique latine n'est que peu utilisée. C'est une absence regrettable car beaucoup de ces travaux exposent des processus beaucoup moins linéaires et plus contradictoires, où, notamment, le passage de l'Ancien Régime à la modernité ne se fait pas en bloc ni suivant une seule direction. On peut se demander alors si la prémisse de l'État faible et du *state-building* ne contribue à enfermer le chaos de l'histoire dans une téléologie qui fait d'un État nation idéal (et donc ahistorique) le point d'arrivée obligé, le futur vers lequel toute société devrait se diriger... Ceci expliquerait peut-être la justification proposée par M. A. Centeno et A. E. Ferraro pour ce regard sociologique sur le passé car « utile pour ces pays se trouvant dans un processus de *state-building* aujourd'hui [et dont] beaucoup des problèmes et défis [seraient] communs » (p. 399). Enfin, à force de chercher des variables, des hypothèses et des généralisations, n'y a-t-il pas dans ce projet collectif un risque d'offrir une classification hiérarchisée des processus historiques de formation de l'État en guise d'explication ?

Paula López Caballero –
CNRS, CERI
CEIICH-UNAM

Couffignal (Georges) – *La nouvelle Amérique latine. Laboratoire politique de l'Occident.* – Paris, Presses de Sciences Po, 2013 (Nouveaux débats). 216 p.

Professeur émérite de science politique à l'Institut des hautes études de l'Amérique latine (IHEAL, Université Sorbonne Nouvelle-Paris III), Georges Couffignal nous livre l'une des synthèses les plus stimulantes de ces dernières années sur la politique contemporaine de l'Amérique latine. En moins de 200 pages, l'auteur propose une étude comparative, historicisée et très bien informée des processus politiques à l'œuvre en Amérique latine depuis la dernière vague de démocratisation. Fort de sa profonde connaissance des terrains latino-américains, G. Couffignal nous livre ici une analyse critique équilibrée, aussi éloignée de l'enthousiasme naïf que du pessimisme stérile.

Après une brève mise en contexte introductive, l'ouvrage entre rapidement au cœur de la réflexion sur les transformations politiques et sociales de l'Amérique latine. Il se divise en cinq chapitres. Les deux premiers traitent des innovations politiques et juridiques qui contribuent à « l'enracinement démocratique » de la région depuis la fin des années 1980. L'auteur y met en parallèle trois phénomènes qui animent de nombreux pays de la région : l'édification progressive d'un nouveau cadre démocratique mêlant tradition – voire ancestralité – et modernité ; la montée en puissance de nouveaux acteurs politiques à la tête des principaux États (qui trouve son apogée dans les années 2000) ; l'émergence de pratiques politiques plus inclusives qui contribuent à renforcer les exigences citoyennes et qui génèrent de nouvelles attentes sociales. Ce triple mouvement contribue d'ailleurs, pour l'auteur, à expliquer la multiplication des mouvements sociaux depuis quelques années : « la codification d'une quantité de droits nouveaux est un levier puissant pour faire naître des revendications et alimenter les mouvements sociaux » (p. 83). Le troisième chapitre évalue les transformations actuelles de l'action étatique. L'auteur revient sur quelques caractéristiques historiquement constituées des sociétés latino-américaines, pour mieux envisager les enjeux des transformations en cours (violence, pauvreté, inégalité, informalités, etc.). Au-delà des agendas politiques, G. Couffignal s'intéresse aussi aux changements dans les relations entre les pouvoirs publics et les administrés. Il souligne la montée en puissance de certains acteurs sociaux

(ONG, collectifs, etc.) bien ancrés au niveau local, très dynamiques et marqués par une grande créativité. Pour illustrer ses propos, l'auteur s'appuie sur des cas très récents, comme les mouvements étudiants au Chili et en Colombie, ou encore les manifestations de juin 2013 au Brésil. La réflexion sur les liens entre représentants et représentés se poursuit dans le quatrième chapitre, avec un regard critique sur la notion de populisme appliquée à l'Amérique latine. Là encore, l'auteur se pose en rupture avec les schémas réducteurs et les mésusages conceptuels. À partir d'une revue très complète de la littérature produite par la science politique sur le populisme, il apporte un éclairage salutaire sur les difficultés de ce concept à voyager dans le temps et dans l'espace. En resserrant la définition autour d'une triple distinction entre régimes, discours et pratiques populistes, G. Couffignal nous aide à mieux saisir les contours et les particularités des modes de domination politique dans l'Amérique latine du 21^e siècle. Enfin, dans le cinquième chapitre, l'auteur resitue l'Amérique latine dans les relations internationales. Il revient sur l'évolution des liens avec les partenaires historiques de la région (États-Unis, Europe), puis esquisse certaines contradictions liées à l'enchevêtrement des structures d'intégration régionale. G. Couffignal s'interroge également sur les perspectives et les risques de l'actuel renforcement des liens avec les nouveaux partenaires (Chine, Afrique, etc.), pour finalement insister sur le rôle et les responsabilités du Brésil en tant que *leader* régional. Après une conclusion somme toute optimiste lors de laquelle l'auteur interroge la singularité des expériences latino-américaines, l'ouvrage se termine par un tableau annexe tout à fait original et intéressant, qui synthétise les régimes politiques de l'ensemble des États de la région.

En toile de fond, cet ouvrage apporte une réflexion sur les rythmes du changement dans les processus politiques. L'auteur articule trois temporalités du politique : les héritages historiques de long terme (constitutionnalisme du 19^e siècle, etc.), les « enracinements démocratiques » de moyen terme (années 1980 à nos jours), les mutations des cadres et pratiques démocratiques dans la conjoncture du « virage à gauche » et du cycle de croissance économique (depuis 2000-2010). G. Couffignal a, par ailleurs, réussi un tour de main difficile, puisque cette considération de la dimension temporelle se couple avec un effort comparatif qui fait la part belle à la dimension

locale des phénomènes observés. Cette « Nouvelle Amérique latine » que nous dépeint G. Couffignal peut enfin être lue comme un plaidoyer implicite pour une reconsidération des terrains latino-américains dans la science politique francophone. En contact constant avec l'Amérique latine depuis plusieurs décennies, G. Couffignal se nourrit d'expériences répétées sur le terrain. Sa pratique de la discipline s'inscrit dans la lignée d'un André Siegfried, à qui il fait référence en exergue de l'ouvrage :

« Pour bien comprendre [l'Amérique latine], il est indispensable, d'abord, d'avoir le sens, en quelque sorte physique, du nouveau continent, j'entends par là de connaître la saveur de son atmosphère, la couleur de ses montagnes et de ses plaines [...] » (p. 8)

L'ouvrage de G. Couffignal nous incite aussi à observer de plus près les innovations de ce « laboratoire politique de l'Occident » qu'est l'Amérique latine. L'auteur propose d'ailleurs diverses pistes de recherche (sur la représentation politique des minorités, la démocratie directe, etc.). Il prouve une nouvelle fois que cette région du monde abrite de formidables terrains pour renouveler nos questionnements politologiques et sociologiques, tester la validité de certains apports théoriques, ou encore affiner nos outils d'analyse.

Frédéric Louault -
Université libre de Bruxelles

Kapizewski (Diana) - *High Courts and Economic Governance in Argentina and Brazil*. - New York, Cambridge University Press, 2012. xii + 290 p. Annexes. Bibliogr. Index.

« Lorsque les cours constitutionnelles émettent des décisions qui créent des conflits avec des hommes politiques, ces élus font face à un choix difficile : doivent-ils continuer à mener des politiques importantes mais constitutionnellement douteuses, ou se conformer aux préceptes de la Cour même au risque d'une crise politique ou économique ? »

Pour répondre à cette question, l'ouvrage de Diana Kapizewski décrit et explique les différentes façons par lesquelles les cours constitutionnelles latino-américaines et les élus font face à ces décisions. S'appuyant à la fois sur les théories du choix rationnel et de l'institutionnalisme historique, l'ouvrage avance la thèse du « caractère de la Cour » qui conditionne à la fois la façon dont cette dernière prend une décision de nature politique, mais aussi la façon dont les dirigeants élus

répondent à ses décisions, tout en canalisant leurs interactions dans des modèles relativement durables et stabilisés. Le postulat de cette thèse est que les dirigeants latino-américains, notamment ceux du Brésil et de l'Argentine, ont adopté des politiques particulières de « modelage des cours » dans la période postérieure aux dictatures. Ces stratégies différentes de modelage forment le « caractère de la cour » : un ensemble des caractéristiques institutionnelles informelles, interdépendantes et relativement stables. La première caractéristique est la stabilité de la Cour constitutionnelle : il s'agit ici de comprendre comment et pourquoi sa configuration et le nombre des juges ont changé au fil des années. Le profil professionnel des juges – leur trajectoire professionnelle, leur spécialisation juridique –, leurs liens avec ceux qui les ont nommés ; la perception de leur légitimité (soutien public, celui de la communauté judiciaire à la cour) et la cohésion institutionnelle (le degré de consensus, la présence de *leadership*, la collégialité et continuité de la procédure) sont aussi des piliers qui informent cette notion.

À partir de ces critères, l'auteure examine les caractères des cours constitutionnelles et leur positionnement respectif face à la politique économique en Argentine et au Brésil au cours de deux décennies après la transition démocratique que ces deux pays ont connue. Malgré les similitudes contextuelles et institutionnelles dans les hautes cours de ces deux pays, des modes différents d'interaction entre les magistrats et les élus concernant la politique économique apparaissent dans l'analyse. Cette variation est le résultat des différences de « caractères » de ces deux cours constitutionnelles. En Argentine, la Cour avait été *politisée* pendant longtemps par les dirigeants à travers le maintien d'une institution instable, avec un profil professionnel plutôt modeste, une légitimité faible et un manque de cohésion institutionnelle. Par conséquent, la Cour reste soumise aux dirigeants élus lors des décisions concernant les politiques et réformes économiques. La nature « politique » de la Cour a donc contribué à créer des moments de tension et de confrontation entre élites judiciaires et politiques dans lesquels, d'un côté, la Cour a renversé des politiques et, de l'autre, les dirigeants n'ont pas respecté ses décisions. Au Brésil, au contraire, les dirigeants ont professionnalisé la Cour constitutionnelle, en créant un tribunal d'État, avec une centralisation judiciaire formelle, des procédures permanentes, des juges dotés de fortes compétences

professionnelles et avec le soutien de la société et de la communauté judiciaire. Par conséquent, les interactions interprofessionnelles sur la politique économique y ont été plus stables et se sont accommodées mutuellement d'une certaine manière. Dans cette configuration, la Cour s'est montré neutre politiquement et impartiale dans ses décisions, tandis que les élus ont obéi aux décisions et ont rarement attaqué la Cour.

À partir de ces deux cas, l'auteure propose quatre modèles possibles d'interaction entre les hauts magistrats et les élus : confrontation, soumission, accommodation et domination. Ces parcours sont façonnés par une gamme de critères : d'un côté, « l'assertivité » de la Cour – analysée par les arrêts qui défient le comportement des élus – et les approches des décisions, c'est-à-dire les considérations qui motivent la prise de décision. De l'autre, les degrés de conformité et les « repréailles » des élus qui montrent comment et dans quelle mesure les gouvernants obéissent ou attaquent les décisions qui sont contraires à leur volonté politique.

Le lecteur français trouvera un intérêt certain à ce livre qui converge avec des réflexions en cours dans le domaine de la sociologie politique du droit. La littérature académique française accorde beaucoup d'importance, on le sait, à l'analyse des rapports entre les magistrats et les élus, mettant régulièrement en évidence les moments de crise et de transition politique, comme l'époque de Vichy, celle de l'Épuration, ou encore Mai 68 et plus récemment l'affaire dite d'« Outreau ». L'ouvrage de D. Kapiszewski apporte un point de vue comparatif lié tant à la politisation de la justice qu'à la juridicisation du politique, débat qui pourrait s'ouvrir davantage à d'autres approches analytiques et d'autres contextes empiriques où des phénomènes analogues se déroulent.

Melina Rocha Lukic et Fernando Fontainha -
Fundação Getúlio Vargas (Rio de Janeiro)

Colin Lebedev (Anna) - *Le cœur politique des mères. Analyse du mouvement des mères de soldats en Russie.* – Paris, Éditions de l'EHESS, 2013
(En temps & lieux), 248 p. Annexes. Bibliogr.

L'ampleur des transformations qu'a connues la Russie après l'effondrement de l'URSS avait suscité auprès des chercheurs au début des années 1990 un engouement à la mesure de leur perplexité, voire de leur déception quelques années plus tard. On décrit désormais

fréquemment la société russe post-soviétique comme apathique, passive, tandis que les cadres traditionnels de la sociologie de l'engagement peinent à saisir les modalités de l'action collective telles qu'on les observe en Russie. Issu d'une thèse de doctorat soutenue à l'Institut d'études politiques de Paris en 2009, l'ouvrage d'Anna Colin Lebedev recourt aux outils de la sociologie pragmatique élaborée par Laurent Thévenot et Luc Boltanski, afin d'éclairer les spécificités de la contestation sociale en Russie post-soviétique, sans pour autant les enfermer dans un statut d'exceptionnalité qui interdirait toute mise en perspective théorique ou comparative. L'auteure s'appuie pour cela sur le cas des comités de mères de soldats, ONG en activité depuis la fin des années 1980 qui défend les droits des soldats, des conscrits, ainsi que de leurs familles. Plus qu'une histoire du mouvement à proprement parler – qu'A. Colin Lebedev a déjà retracée avec la secrétaire générale du comité, Valentina Melnikova, dans un précédent ouvrage, *Les petits soldats. Le combat des mères russes*, paru en 2001 chez Bayard – la présente recherche se concentre sur l'activité des comités de mères de soldats dans leur diversité et leur complexité.

Connus et reconnus en Russie et au-delà pour leurs actions médiatisées et leur opposition à la puissance publique, les comités de mères de soldats consacrent, en effet, une part significative de leur activité à tenter de résoudre les problèmes individuels des soldats et des conscrits, non plus en opposition frontale avec l'institution militaire mais en coopérant avec elle afin de trouver des solutions. L'analyse du travail de montée en généralité opéré par les comités de mères de soldats – d'une requête individuelle et personnelle à la construction d'une demande recevable par les autorités – est au cœur de la recherche d'A. Colin Lebedev. Elle constitue un apport important dans l'étude de ce mouvement, là où les précédentes recherches s'étaient davantage concentrées sur leur activité de contestation sur la scène publique. Surtout, une telle approche permet d'appréhender un processus spécifique de fabrication d'un mouvement social qui ne suppose pas l'abandon de la dimension personnelle pour le passage à une action commune mais cherche au contraire à trouver un compromis entre ces deux logiques.

Le plan de l'ouvrage suit le processus de montée en généralité opéré par le mouvement, allant de l'analyse de la diversité des demandes et des situations personnelles présentées par les

requérants aux modalités de mobilisation des représentants du comité face à l'institution militaire. Après avoir dressé un historique du mouvement des mères de soldats dans le chapitre 1, les chapitres 2 et 3 présentent le travail opéré par ses représentants : comment, à partir de la multiplicité des requêtes et des situations personnelles soumises par les requérants, les comités opèrent-ils un travail de requalification et de catégorisation des principales problématiques se posant aux conscrits et aux soldats, afin de pouvoir adresser leurs revendications à la puissance publique ? Les chapitres 4 et 5 montrent la spécificité – par rapport aux cas occidentaux – des modes d'engagement et de mobilisation des comités. Ils présentent en particulier l'importance des continuités avec l'époque soviétique. Tout d'abord, la demande de sollicitude et de prise en charge d'une dépendance de la part des requérants crée un lien asymétrique entre ceux-ci et l'instance qu'ils interpellent. Ensuite, le mouvement des mères de soldats, très majoritairement féminin, ne remet pas en cause la répartition traditionnelle des rôles sociaux entre les sexes et met au contraire en avant la spécificité du souci maternel. Enfin, le chapitre 6 montre comment l'engagement des mères de soldat s'effectue sur le fondement d'un compromis inédit entre différentes grammaires d'engagement et de mobilisation, qui ne se réduit ni aux relations personnelles ni à une revendication générale et abstraite de respect du droit.

L'intérêt de cette recherche réside dans l'apport théorique qu'elle propose à l'étude de l'engagement et des mouvements sociaux en général tout en s'appuyant sur un travail empirique et qualitatif approfondi. Dans quelle mesure les phénomènes observés au sein du mouvement des mères de soldats, « cas d'exception et cas d'école », pour reprendre les termes de l'auteure, sont-ils extrapolables à d'autres organisations en Russie ou ailleurs ? En évoquant les théories anglo-saxonnes du *care*, A. Colin Lebedev pose les jalons d'une mise en perspective qui permet de penser l'imbrication des différents registres de revendications vis-à-vis de l'État (demande de justice, demande de sollicitude) sans les considérer *a priori* comme mutuellement exclusifs. Le détour par le terrain russe pour éclairer sous un jour nouveau certains aspects des mobilisations dans les pays occidentaux montre ainsi l'apport des terrains considérés comme exotiques, de leurs spécificités et des questionnements qu'ils suscitent

dans l'analyse de ces cas et dans l'élaboration des outils conceptuels pour les appréhender en général.

Clémentine Fauconnier –
Sciences Po Paris, CERI

Della Porta (Donatella), Caiani (Manuela) – *Social Movements & Europeanization*. – Oxford, Oxford University Press, 2009. xx + 210 p. Bibliogr. Index.

Ce livre est structuré en cinq grands chapitres, qui correspondent aux différentes formes d'eupéanisation identifiées par les auteures. Le premier sert de propos introductif et présente un état de l'art sur le sujet. Les deux suivants sont consacrés respectivement à la question de l'internalisation et de l'externalisation de la protestation. Il s'agit ainsi de comprendre comment et pourquoi un certain nombre d'acteurs nationaux mécontents soit interpellent les institutions de leur propre pays pour tenter de dénoncer et d'infléchir le cours des politiques européennes, soit s'adressent directement à l'Union européenne (UE) en espérant faire pression sur elle et surtout se faire mieux entendre au niveau national. Cette dernière stratégie a par exemple été utilisée en 1997 par les employés des usines Renault implantées en Europe, qui se sont rassemblés et ont manifesté à Bruxelles contre la décision prise par la direction de Renault de fermer le site de Vilvorde, en Belgique, au motif notamment que cette dernière n'avait pas respecté la législation européenne en matière de consultation des salariés. Mais en s'adressant à la Commission, les manifestants tentaient surtout de contraindre le gouvernement français à désavouer la décision de Renault. Le quatrième chapitre analyse l'émergence des mouvements sociaux transnationaux au sein de l'UE, en particulier au travers des forums sociaux et des contre-sommets européens. Enfin, le dernier chapitre tire les principaux enseignements de ces différentes mobilisations, soulignant qu'elles témoignent de l'aspiration à une « autre Europe » bien plus qu'à une opposition au processus d'intégration européenne en tant que tel, ce qui les distingue irréductiblement des courants eurosceptiques nationalistes ou souverainistes.

D'un point de vue méthodologique, il faut souligner la richesse et la diversité du protocole d'enquête, puisque les deux auteures s'appuient sur des données à la fois quantitatives et

qualitatives (sondages, analyse d'articles de presse, entretiens semi-directifs, etc.) produites pour l'essentiel dans le cadre du programme de recherche européen Europub, couvrant la période 1990-2004. Au total, sept pays sont pris en compte dans l'analyse (Allemagne, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suisse). Pour le chapitre quatre, les auteures utilisent aussi les réponses à un questionnaire adressé à 2 384 participants au premier forum social européen tenu à Florence en 2002.

Malgré cet important dispositif de recherche, l'ouvrage – publié en 2009 – n'apporte aucun élément de connaissance véritablement nouveau à ce que les spécialistes des mouvements sociaux en Europe savaient depuis déjà longtemps. L'intégralité des processus ou concepts discutés dans le livre – en particulier ceux à partir desquels les chapitres sont structurés – sont en effet repris de travaux plus anciens, effectués par d'autres chercheurs. On pourra notamment considérer comme un hommage appuyé aux auteurs du livre *L'action collective en Europe*, publié aux Presses de Sciences Po en 2002, le fait que leurs contributions soient au total citées près de 25 fois et, au-delà, aient autant inspiré Donatella della Porta et Manuela Caiani dans leurs réflexions.

Par ailleurs, le livre pêche parfois par des approximations, voire des incohérences, qui nuisent à sa compréhension. Ainsi, à plusieurs endroits, les notions de « société civile » et de « groupes d'intérêt » sont utilisées et discutées, ce qui ne correspond pas à l'objet du livre tel que défini par son titre en tout cas. On est ainsi surpris de voir figurer les « groupes d'intérêt socio-économique », y compris les représentants d'employeurs (p. 56), dans un livre consacré aux mouvements sociaux. De même, on ne voit pas pourquoi l'hypothèse selon laquelle les organisations durablement en contact avec les institutions européennes en viendraient à adopter les mêmes formes d'action et les mêmes codes qu'elles – avancée notamment par Sonia Mazey et Jeremy Richardson et infirmée par les deux auteurs du livre – est analysée dans la partie consacrée à l'internalisation de la protestation (p. 60).

Davantage sur le fond, les deux auteures insistent à de nombreuses reprises sur l'émergence d'une Europe par le bas (« *Europe from below* »), qui en appelle à une conception plus sociale et démocratique de l'UE. On ne saurait les contredire sur ce point, mais c'est aussi et peut-être

surtout la difficulté des acteurs mobilisés à donner un contenu programmatique à ces protestations qui ressort. On comprend très bien leurs motifs d'opposition, on perçoit beaucoup moins leur capacité de proposition. Par ailleurs, D. della Porta et M. Caiani semblent elles-mêmes relativiser la portée et l'ampleur de ce phénomène, en insistant, à juste titre, sur le fait que ce sont les organisations du mouvement social les plus institutionnalisées qui se saisissent des enjeux européens et qui contribuent à leur politisation. En d'autres termes, leur analyse confirme ce que l'on savait déjà, à savoir que l'europanisation de la contestation reste un phénomène limité, laissant de côté le plus grand nombre de ceux qui, au niveau national, soit restent complètement indifférents à la question de la construction européenne, soit ne sont pas en situation d'exprimer leur mécontentement.

Au final, l'ouvrage est souvent décevant et présentera peu d'intérêt pour un lecteur un tant soit peu averti des enjeux liés à l'europanisation de la protestation.

Arnaud Lacheret -

Sciences Po Grenoble, PACTE/IDRAC

Bickerton (Christopher J.) - *European Integration.*

From Nation-States to Member States. - Oxford, Oxford University Press, 2012. xii + 218 p. Bibliogr. Index.

Face à une abondante littérature, le livre de Christopher J. Bickerton propose un regard innovant et stimulant sur la construction de l'Union européenne (UE) qu'il considère comme une union d'États membres. Il entend dépasser la spécialisation de la connaissance sur l'UE, qui a contribué à élargir le fossé entre experts et profanes ainsi qu'entre savants et politiques, et propose une relecture du processus d'intégration européenne qui résulte selon lui d'une dynamique de transformation de l'État nation en État membre. Le concept d'État membre est défini comme une « forme distincte d'État dans lequel le pouvoir national est exercé en concert avec les autres » (p. 4). Contrairement à l'État nation, l'État membre tient son pouvoir et son identité de son appartenance à un groupe ou une communauté plus vaste. La valeur ajoutée de cet ouvrage tout autant que sa contribution aux études européennes (*EU studies*) viennent de cette approche qui fait de l'intégration européenne un

processus de transformation interne de l'État nation traditionnel (p. 12).

C. J. Bickerton explique cette transformation par divers facteurs, tels que le démantèlement de l'État corporatiste et la technocratisation de la vie politique. L'intégration européenne ne correspond alors ni à cette sédimentation de rapports intergouvernementaux ni à un super-État pan-européen émergent. En cela, la thèse de l'auteur se distancie des clivages théoriques traditionnels et s'inscrit dans un pluralisme théorique revendiqué. Empruntant à la sociologie des organisations, à l'économie politique ainsi qu'au néo-institutionnalisme, il souligne les contradictions des États européens contemporains et met en lumière une série de dynamiques qui ont favorisé l'avènement de l'État membre : la déconnexion État/société ; la transformation des processus décisionnels ; la dépolitisation de la société européenne ; la bureaucratisation de la vie politique. Cette thèse enchâsse ainsi l'intégration européenne dans la logique du « tournant néolibéral », phénomène rencontré par de nombreux autres groupements régionaux de par le monde¹. Dans cette perspective, les représentants nationaux et fonctionnaires publics subissent de moins en moins de pression sociale et tirent leur légitimité et capacité d'action des rapports entretenus avec les autres membres de l'UE et les contraintes extérieures qui s'y greffent.

S'appuyant sur une méthode principalement narrative (et rejetant l'insertion dans un cadre méthodologique inductif ou hypothético-déductif rigide), un éclairage apporté par de récents travaux portant sur la bureaucratisation néolibérale pourra être néanmoins utile pour préciser et clarifier certaines variables explicatives du processus de transformation étatique contemporain². L'articulation entre les sphères d'action (nationale vs. européenne/internationale), notamment face au comportement « différent » des fonctionnaires publics dans la gouvernance européenne (p. 15),

n'est que faiblement étayée, du moins dans ce livre³. La restructuration des positions des acteurs au croisement de différents espaces ouvre néanmoins d'ambitieuses perspectives de recherche et pourra trouver un écho précieux dans les travaux engagés par la sociologie politique de l'UE⁴. Bien que considéré dans une dynamique de transformation, le concept phare « d'État membre » maintient toutefois une certaine ambiguïté. Amendant le concept d'État nation, certaines questions restent non résolues : au-delà de sa qualité de « membre », qu'est-ce que l'État aujourd'hui (qui plus est, lorsque l'on prend en considération les restructurations internes mentionnées) ? Comment se composent les « préférences », « désirs » et/ou « intérêts » de l'État membre ? L'absence de réponse serait moins perturbante si l'ouvrage n'invitait pas à une réflexion, par cette innovation conceptuelle, sur la recomposition des légitimités, des logiques de pouvoir et des espaces politiques.

Ce livre ambitieux invite par ailleurs à reconsidérer la trajectoire du processus d'intégration économique européen en la connectant à la crise de l'eurozone. Selon l'auteur, l'échec du projet keynésien en Europe dès le début des années 1950 a contribué à la dépolitisation de la société européenne par un déséquilibre fondateur entre la représentation nationale et l'administration publique. C'est sur cette base que s'est construit et a évolué le « *policy-making* » macro-économique en Europe. À cet égard, C. J. Bickerton explique que, face à la crise de l'eurozone, « les gouvernements nationaux voient leur destin et leur existence intrinsèquement liés avec l'Europe dans son ensemble, même lorsque le coût social et politique induit par l'application des engagements européens est élevé » (p. 114). La crise apporte ainsi une preuve de l'avènement, et non de l'implosion, de l'État membre. Toutefois, la vision qu'offre l'auteur illustre un renfermement progressif des États membres dans une sorte de

1. Louise Fawcett, Andrew Hurrell, *Regionalism in World Politics. Regional Organization and International Order*, Oxford, Oxford University Press, 1996 ; Olivier Dabène, *The Politics of Regional Integration in Latin America*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2009 ; Mark Beeson, Richard Stubbs (eds), *Routledge Handbook of Asian Regionalism*, Abingdon, Routledge, 2011.

2. Béatrice Hibou, *La bureaucratisation du monde à l'ère néolibérale*, Paris, La Découverte, 2012 ; et *id.* (dir.), *La bureaucratisation néolibérale*, Paris, La Découverte, 2013.

3. Christopher J. Bickerton, *European Union Foreign Policy. From Effectiveness to Functionality*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2011.

4. Didier Georgakakis (dir.), *Le champ de l'eurocratie. Une sociologie politique du personnel de l'UE*, Paris, Economica, 2012 ; Sabine Saurugger, *Théories et concepts de l'intégration européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010.

« club » répondant à des intérêts, des logiques de pouvoir et des légitimités reconstruites et dépendantes d'un « *external frameworks of rule* » ou « *external constraints upon sovereignty* » (p. 52).

C. J. Bickerton présente ainsi une perspective innovante devant cette question obsédante du changement, mais reste relativement pessimiste face au processus d'intégration européen en tant que tel. Renfermée sur elle-même, l'UE s'isole des sociétés qu'elle prétend réguler et perd progressivement de vue l'optique d'une démocratie sociale européenne. Comme l'a symbolisé la récente campagne, ou plutôt l'absence de campagne, pour les élections européennes du printemps 2014, le profond désintérêt des citoyens doublé d'une défiance manifeste vis-à-vis des institutions européennes donne toujours plus de corps au discours du « déficit démocratique ». Néanmoins, l'originalité et la grande force de cet ouvrage tiennent au fait que l'auteur offre une explication alternative et convaincante du déficit démocratique qui ne proviendrait donc pas d'une délégation pyramidale des institutions nationales vers les institutions supranationales¹, mais qui porterait ses germes dans la transformation de l'État nation lui-même.

Kevin Parthenay -
Sciences Po Paris, CERI

Giddens (Anthony) - *Turbulent and Mighty Continent. What Future for Europe ?* - Cambridge, Polity Press, 2014. x + 242 p. Figures. Index.

La crise que traverse l'Union européenne (UE) depuis 2008 a suscité une abondante littérature cherchant à diagnostiquer ses causes et à en prescrire le remède. Le dernier ouvrage d'Anthony Giddens constitue sa contribution à ces débats. L'auteur de la *Constitution de la société* (1984), dont le nom est attaché à la théorie de la structuration, y intervient d'abord en tant que sociologue, se tournant vers l'étude de l'Europe après avoir notamment travaillé sur l'État nation (*The Nation-State and Violence*, 1987). Mais il intervient aussi et peut-être surtout, auréolé de son statut d'ancien conseiller de Tony Blair et de membre de la Chambre des Lords, dans le contexte du débat politique crucial que connaît le Royaume-Uni au sujet de son avenir dans l'UE.

C'est d'ailleurs sous les auspices ambigus de W. Churchill que se place l'ouvrage : le titre est un extrait du célèbre discours tenu à Zürich en 1946, dans lequel il en appelait aux « États-Unis d'Europe »... sans le Royaume-Uni. Dans ce double contexte, l'objectif de cet essai est à la fois de formuler les défis auxquels l'Europe est confrontée, et d'esquisser des réponses. Pour cela, A. Giddens propose un cadre d'analyse général de la situation de l'UE, à l'aune duquel il examine les principaux enjeux à venir.

Deux constats sont au point de départ de son analyse, appuyés sur des matériaux très divers (données économiques, documents officiels, littérature...). D'une part, bien qu'elle soit déterminante pour son avenir, la crise de l'euro n'est pas le seul problème de l'UE. La crise et sa gestion renvoient à une question de fond : l'UE souffre d'un double problème de *leadership* et de démocratie. L'auteur l'analyse en effet comme un composé instable de ce qu'il nomme l'« UE1 », c'est-à-dire l'ensemble des institutions européennes (incluant le Conseil) formellement en charge du pouvoir, l'« UE2 », qui désigne le lieu du pouvoir réel, des négociations informelles et des décisions rapides (Angela Merkel, le FMI, la BCE) et l'« Europe de papier », qui est l'Europe des grands projets (la stratégie de Lisbonne) – qui ne dépassent bien souvent pas le stade des bonnes intentions. Cette confusion des différents aspects empêche l'émergence d'un *leadership* tout à la fois efficace et démocratiquement légitime. Pourtant, celui-ci est d'autant plus nécessaire que la souveraineté des États membres est largement dépendante de l'UE. Sur le plan interne, la crise manifeste l'émergence d'une véritable « communauté de destin » européenne, d'un espace politique commun : loin d'être seulement un objectif, l'interdépendance des États membres est devenue un fait bien visible, qui ne s'est cependant pas accompagné, du côté des *leaders* nationaux, de la prise de conscience d'un « intérêt général européen ». En d'autres termes, cette interdépendance a jusqu'ici été subie par l'Europe, au lieu d'être activement mise à profit. Mais la constater n'est pas dire que l'UE dépossède les États membres de leur souveraineté pour autant. Au contraire, elle s'inscrit dans un processus plus général, celui de la globalisation, qui bouleverse nos sociétés et accroît l'interdépendance au niveau global. Les

1. Sandra Kröger, Dawid Friedrich (eds), *The Challenge of Democratic Representation in the European Union*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2012.

développements d'Internet et des technologies numériques jouent ici un rôle essentiel, accélérant les échanges, multipliant les opportunités et les risques, qui se mêlent dans nos sociétés comme jamais auparavant : nous sommes « les pionniers de nouvelles frontières sociales et technologiques » (p. 143). Dans ce cadre globalisé et incertain, la construction européenne a paradoxalement accru la souveraineté des États membres (ce qu'il appelle la « souveraineté + »), qui, seuls, seraient impuissants. Pour le Royaume-Uni, sortir de l'UE changerait radicalement sa place dans l'ordre mondial, lui donnant une position vis-à-vis de l'UE similaire à celle du Canada par rapport aux États-Unis.

C'est donc en replaçant les défis internes de l'UE dans le contexte politique et social de la globalisation qu'A. Giddens propose de penser le futur de l'Europe. Pour lui, cela implique que celle-ci doit s'adapter à ce monde et faire une avancée fédérale rapide et forte, dont le symbole serait un président directement élu de l'Europe. Dans cette perspective, la crise économique ne peut se résoudre par l'austérité seule. Il faut y joindre une politique volontariste, combinant un fédéralisme économique, une politique de réindustrialisation portée par les nouvelles technologies, et une approche globale, illustrée par le projet d'union douanière avec les États-Unis. Du point de vue de ses conséquences sociales, il rejette l'idée qu'il faudrait défendre à tout prix le « modèle social européen » (qui, pour lui, n'est ni proprement européen, ni un modèle, ni purement social) et suggère que la crise est bien plutôt l'occasion de promouvoir de nouveaux modes d'action sociale. De même, il faut revoir les politiques d'immigration, sur lesquelles se cristallisent les tensions en temps de crise. Certes, le multiculturalisme n'a pas échoué – il n'a pas été mis en pratique, ou à peine – mais ce n'est plus un modèle adapté au type de globalisation contemporain dans lequel les migrations ont changé de nature sous l'effet du progrès technologique qui abolit la distance. Il convient alors de prendre conscience de l'« impératif cosmopolite » qui règne aujourd'hui en Europe, c'est-à-dire de la nécessité d'apprendre à vivre dans un monde de « superdiversité » et des possibilités (économiques, démographiques) qui peuvent en résulter. La même approche doit prévaloir pour redéfinir la politique énergétique et climatique de l'UE, vitale mais marquée par des échecs cuisants. Il propose de cesser d'interpréter le développement durable

en termes de limites à ne pas franchir pour privilégier une approche centrée sur l'innovation. Dans le même sens, le principe de précaution est jugé incohérent, en ce qu'il impose de privilégier toujours la prudence contre la prise de risque. Il conduit à l'inaction, qui est une attitude risquée dans un monde en changement rapide, et il doit être remplacé par l'idée d'« évaluation des risques ». Enfin, une modification de paradigme est aussi requise dans le domaine de la politique étrangère de l'UE : par souci de préserver une illusoire souveraineté des États membres, l'UE reste désunie et impuissante au point de vue international – là où la reconnaissance de la « souveraineté + » ouvrirait à une politique émancipée de la dépendance aux États-Unis.

En s'efforçant de cerner les grands défis qui attendent l'UE dans toute leur portée et leur complexité, A. Giddens apporte une contribution notable au débat en cours, souvent focalisé sur les aspects purement techniques de la crise et sur la dimension interne des problèmes européens. Toutefois, malgré l'originalité de son approche, nombre de ses arguments ne sont pas neufs. En outre, les concepts qu'il met en avant paraissent parfois un peu sommaires (« EU1 », « souveraineté + »...) pour servir de base au changement radical qu'il prône dans la façon de concevoir l'Europe. Enfin, et peut-être est-ce là l'explication des faiblesses évoquées, il est parfois difficile de distinguer si les solutions que l'auteur propose, volontaristes et centrées sur l'innovation, relèvent d'un discours scientifique ou d'un programme politique.

Hugo Canihac -

Sciences Po Bordeaux, Centre Émile Durkheim

Mudde (Cas), Kaltwasser (Cristóbal Rovira), eds -
Populism in Europe and the Americas.

Threat or Corrective for Democracy? - New York,

Cambridge University Press, 2012. xvi + 258 p.

Figures. Bibliogr. Index.

L'ouvrage collectif dirigé par Cas Mudde et Cristóbal Rovira Kaltwasser porte sur l'influence politique exercée par les partis dits populistes en Europe et en Amérique du Sud. Les contributions s'intéressent à une question souvent discutée dans la littérature, à savoir dans quelle mesure les partis « populistes » sont une « menace » ou plutôt un « correctif » pour les régimes

démocratiques contemporains¹. Par rapport aux travaux précédents, l'apport de cet ouvrage se veut double : d'une part, il propose un cadre théorique fortement partagé par l'ensemble des chapitres axés sur des cas nationaux ; de l'autre, il offre une des premières tentatives de comparaison des partis situés dans des contextes très divers, de l'Europe de l'Ouest, de l'Est et de l'Amérique du Sud.

L'ambition est multiple : réussir à dépasser l'opinion, largement répandue, que le populisme n'est qu'un « mot valise », en lui attribuant une définition partagée ; tenter de montrer que les acteurs partisans qu'on peut qualifier de populistes ont des éléments communs ; que cela peut être appréhendé sur le plan à la fois théorique et empirique. Pour ce faire, l'ouvrage mobilise une certaine vision du populisme, reprise des travaux précédents de C. Mudde : « Une idéologie floue qui considère que la société est divisée entre deux groupes homogènes et antagonistes, “le peuple pur” et les “élites corrompues”, et qui revendique que la politique doit être l'expression de la volonté générale du peuple » (p. 8). Dans la tentative de cerner l'impact des partis populistes sur les systèmes démocratiques, les auteurs se décident également pour une définition « minimale » de la démocratie, inspirée des travaux de Giovanni Sartori et Robert Dahl, et qui met l'accent sur les traits propres à un régime libéral-démocratique.

L'ouvrage se focalise sur des cas de l'Europe occidentale (le Vlaams Belang en Belgique, le Freiheitliche Partei et le Bündnis Zukunft Österreich en Autriche), de l'Europe orientale (les républicains en Tchéquie et les mouvements politiques de la Slovaquie des années 1990 et 2000), de l'Amérique du Nord (le Reform Party au Canada) et de l'Amérique du Sud (les mouvements guidés par Andrés Obrador au Mexique, Hugo Chavez au Venezuela et Fujimori au Pérou). Dans les conclusions, on souligne que l'impact des partis populistes sur les régimes démocratiques ne serait pas homogène. Dans les démocraties consolidées, notamment la Belgique, l'Autriche et le Canada, l'avancée des partis de la droite populiste n'aurait pas « provoqué un processus d'érosion démocratique » (p. 210). Dans d'autres configurations, en particulier là où les démocraties ne sont guère « consolidées », comme le Pérou ou la Slovaquie, le populisme pousserait vers un « autoritarisme compétitif ».

Malgré son intérêt et son caractère novateur, la démarche suivie dans cet ouvrage présente une série de limites. On peut regretter que la volonté, affichée au départ (p. 16), de dépasser une approche normative se solde en une appréhension prescriptive et unidimensionnelle de la démocratie, qui emmènent les auteurs à qualifier de « positif » ou de « négatif » l'impact des partis populistes. Pourtant, l'exclusion *a priori* d'autres définitions de la démocratie, notamment en lien avec l'État social et les droits de « non-nationaux », introduit des biais significatifs dans les résultats et restreint le dialogue avec des parcours de recherche de plus en plus balisés dans les études internationales actuelles sur les partis populistes, de droite radicale ou extrême. De plus, si l'ouvrage se fonde sur une sélection de partis « d'opposition » ou de « gouvernement », il manque une prise en compte des limites de cette dichotomie, étant donné que certaines de ces formations ont une expérience « double », à la fois d'opposition parlementaire et de participation gouvernementale. De même, le caractère plus ou moins « consolidé » d'un régime démocratique reste l'objet de controverses². Par ailleurs, la définition du populisme adoptée se veut exclusive de l'opposition gauche-droite. En même temps, on pourrait s'interroger sur les conséquences que peut avoir le fait de choisir une large majorité de partis qualifiés de la « droite » (extrême) populiste et se demander également dans quelle mesure les « populismes » de « gauche » ou de « droite » auraient-ils un impact comparable au sein d'un même régime démocratique.

Oscar Mazzoleni -
Université de Lausanne

Risse (Thomas), Ropp (Stephen C.), Sikkink (Kathryn), eds - *The Persistent Power of Human Rights. From Commitment to Compliance.* - New York, Cambridge University Press, 2013 (Cambridge Studies in International Relations). xiv + 358 p. Bibliogr. Index.

Ce livre prend le relais d'un ouvrage antérieur publié en 1999, *The Power of Human Rights*³, qui a fait référence dans le domaine des droits de l'Homme, notamment par sa présentation d'un « modèle spiral » expliquant les dynamiques par lesquelles un régime répressif pourrait être amené à se réformer progressivement

1. Cf., par exemple, Yves Mény, Yves Surel (eds), *Democracies and Populist Challenges*, Basingstoke, Palgrave, 2002.
2. Guillermo A. O'Donnell, « Illusions about Consolidation », *Journal of Democracy*, 7 (2), avril 1996, p. 34-51.
3. Thomas Risse, Stephen C. Ropp, Kathryn Sikkink (eds), *The Power of Human Rights. International Norms and Domestic Change*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.

par le jeu des pressions externes et internes. Sur la base de six paires d'études de cas, ce premier modèle a présenté un processus de réforme décliné en cinq étapes, commençant par un simple état de répression, pour passer ensuite par le déni des violations, des concessions tactiques et une reconnaissance du caractère prescriptif des normes internationales, avant d'aboutir à un respect de la norme. Ce premier modèle était fortement empreint d'une logique constructiviste, le processus de réforme étant vu essentiellement comme un processus de socialisation dont la réussite serait marquée par une intériorisation des normes internationales par les acteurs concernés.

The Persistent Power of Human Rights n'est pas, à l'encontre de son prédécesseur, le fruit d'un projet intégrant des études empiriques dans un cadre théorique partagé. L'ambition de l'ouvrage est plutôt de revisiter le modèle initial en le situant par rapport aux principales évolutions qui ont marqué et la scène internationale et la littérature scientifique traitant les droits de l'Homme au cours de la dernière décennie. Suivant cette ambition, l'ouvrage est structuré en quatre parties : une première série de chapitres passe en revue l'emploi du modèle spiral, démontrant et délimitant son champ d'application ; une deuxième série de chapitres sert à situer ce modèle initial par rapport aux évolutions plus générales de la littérature, notamment en ouvrant la discussion vers l'important corpus d'études quantitatives sur le respect des droits de l'Homme qui a vu le jour dans les dernières années¹ ; une troisième section est axée sur le niveau national, dont des études de cas de la Chine et des États-Unis ; et finalement une section traite des acteurs non étatiques, y compris deux chapitres concernant les rôles des sociétés multinationales à la fois comme promoteurs et comme violateurs des droits de l'Homme.

L'enjeu théorique central de l'ouvrage – comme en indique son sous-titre « *From Commitment to Compliance* » – est de spécifier la dernière étape du modèle initial, cherchant à mieux expliquer comment les États (ou les acteurs non étatiques) passent d'un engagement formel (par

exemple, la ratification d'un traité) à un respect réel sur le terrain des normes internationales. Pour répondre à cette question, Risse et Sikkink, dans la conclusion, présentent un cadre explicatif fondé sur trois mécanismes et quatre conditions limitatives (« *scope conditions* »). Les trois mécanismes dont dispose la communauté internationale sont les mesures coercitives et sanctions (« *enforcement* ») ; la persuasion et le discours ; et des mesures destinées à augmenter la capacité des États à remplir leurs obligations. Dans la même ligne, les « *scope conditions* » croisent des logiques de volonté (le type de régime et la vulnérabilité matérielle et sociale de l'État aux pressions externes) et de capacité (la capacité étatique générale aussi bien que le niveau de centralisation concernant l'exécution des obligations concernées).

Notons d'abord, par rapport au modèle antérieur, que le concept de socialisation subit une modification importante. Dans le volume de 1999, le postulat de base était celui d'une socialisation « forte » – où l'acteur intériorise la norme comme croyance. En revanche, ici, T. Risse et K. Sikkink acceptent explicitement qu'une telle socialisation n'est pas nécessaire pour qu'un acteur se conforme aux normes ; une socialisation « légère », où on accepte les obligations découlant d'un rôle social indépendamment des croyances de base, pourrait suffire². Les conclusions dans ce sens rejoignent largement celles de Ryan Goodman et Derek Jinks, qui, dans un autre ouvrage récent, puisent au sein d'un registre psychologique pour souligner l'importance d'une logique d'« acculturation » à côté des logiques de pression matérielle et de persuasion argumentative pour expliquer la socialisation des États dans le cadre du droit international³.

Plus généralement, la place occupée par la socialisation se trouve relativisée dans la version révisée du modèle. Surtout, la dimension de la capacité étatique, absente de la première version, est introduite ici comme un facteur explicatif central pour comprendre le (non-)impact des normes internationales. Se fondant sur les travaux de

1. Cf. notamment Emilie M. Hafner-Burton, James Ron, « Seeing Double. Human Rights Impact through Quantitative and Qualitative Eyes », *World Politics*, 61 (2), 2009, p. 360-401.

2. Les auteurs suivent la distinction faite par Jeffrey Checkel entre des formes de socialisation instrumentale (type 1) et persuasive (type 2). Cf. Jeffrey Checkel, « International Institutions and Socialization in Europe. Introduction and Framework », *International Organization*, 59 (4), 2005, p. 801-826.

3. Ryan Goodman, Derek Jinks, *Socializing States. Promoting Human Rights through International Law*, Oxford, Oxford University Press, 2013. Cf. aussi le chapitre 6 du présent ouvrage.

Börzel et Risse sur le « *limited statehood* »¹, cela permet un croisement intéressant entre les facteurs de volonté et de capacité – examinant des cas où une volonté de réforme se bute contre des limites du contrôle exercé par un État sur son territoire (voire sur son propre appareil), mais aussi des cas où des gains de capacité souvent dus à une première vague de réformes finissent par renforcer des capacités de résistance quant à la suite. Néanmoins, l'application du cadre analytique de « *limited statehood* » dans ce livre tend aussi à mettre en relief un certain flou qui continue d'entourer les limites précises de ce concept, notamment concernant l'éventuelle importance de la centralisation du pouvoir en tant que telle.

Au-delà du développement du modèle spiral, on doit saluer le large panorama de recherches sur les droits de l'Homme présenté dans cet ouvrage. Réunissant une impressionnante équipe de chercheurs reconnus dans le domaine, T. Risse, S. C. Ropp et K. Sikkink ont réussi à produire un volume collectif très cohérent et d'une très haute qualité – un fait plutôt rarissime dans le genre. Toutefois, on ne peut que regretter l'absence relative des juristes dans ce collectif interdisciplinaire, creusant malheureusement un peu plus l'écart général. Même si quelques fleurons semblent pousser sur le paysage², le véritable croisement des logiques disciplinaires entre juristes et politistes dans l'étude des droits de l'Homme reste une lacune énorme dans le domaine. Cela dit, ce serait certainement injuste de critiquer ce seul livre pour ne pas avoir entrepris un projet d'une telle envergure. Espérons juste que la publication de cet ouvrage – qui fera certainement autant référence que son prédécesseur – donnera aussi une nouvelle impulsion à l'ouverture de ces dialogues interdisciplinaires plus larges.

Robert Harmsen –
Université du Luxembourg

Adolph (Christopher) – *Bankers, Bureaucrats, and Central Bank Politics. The Myth of Neutrality.*

New York, Cambridge University Press, 2013
(Cambridge Series in Comparative Politics). xiv + 364 p.
Figures. Bibliogr. Index.

Le sous-titre de l'ouvrage de Christopher Adolph est évocateur de l'ambition et des controverses que peut soulever sa recherche sur l'indépendance des banques centrales. Par l'analyse de l'impact de la trajectoire des carrières professionnelles des banquiers centraux sur la prise de décision monétaire, l'auteur montre que la neutralité présumée de ceux-ci n'est qu'un artefact juridique et non pas une réalité observée. L'auteur part du postulat qu'il existe deux « *shadow principals* »³ pesant sur les choix des banquiers centraux : les gouvernements élus et les milieux financiers. Pour mieux comprendre ce point de départ, rappelons que les banques centrales ont toujours occupé une position d'interface entre les milieux financiers et politiques ; leur apparition à la fin du 19^e siècle s'explique d'ailleurs par la volonté des États de définir une autorité bancaire supérieure afin de pouvoir réguler la monnaie et les flux financiers. Ensuite, à partir des années 1980, les travaux des économistes appartenant à la Nouvelle économie classique sur le concept d'inconstance temporelle ont contribué à isoler les banquiers centraux des autorités étatiques, soupçonnées de manipulation de la monnaie à fins électoralistes. Ainsi, le modèle de la banque centrale indépendante (BCI) repose sur le mythe du banquier central conservateur, neutre et impartial.

Cet ouvrage participe à la déconstruction de ce mythe en montrant que les banquiers centraux ont des motivations propres qui s'expliquent par leurs trajectoires professionnelles passées (*career socialization*) et par leurs perspectives de carrière future (*career incentives*). L'hypothèse de recherche est simple, si les banquiers centraux ont été socialisés dans les milieux financiers et/ou qu'ils souhaitent se reconvertir dans ces milieux, pour des

1. Tanja A. Börzel, Thomas Risse, « Governance Without a State. Can It Work ? », *Governance and Regulation*, 4 (2), 2010, p. 1-22. Cf. aussi le chapitre 4 du présent ouvrage.

2. De nombreuses pistes prometteuses sont suggérées dans deux articles parus en 2012 dans l'*American Journal of International Law*, traitant de façon réciproque de nouvelles tendances dans les littératures pertinentes en droit en science politique : Gregory Shaffer, Tom Ginsburg, « The Empirical Turn in International Legal Scholarship », et Emilie M. Hafner-Burton, David G. Victor, Yonatan Lupu, « Political Science Research on International Law. The State of the Field », *American Journal of International Law*, 106, 2012, p. 1-46, et p. 47-97.

3. Il définit ce terme ainsi : « *Patrons who set implicit contracts with bureaucratic agents to implement policies that the shadow principal desires* » (p. 17).

raisons souvent pécuniaires, leurs préférences sont davantage anti-inflationnistes que les banquiers centraux ayant des carrières au sein de l'administration ou du gouvernement. En d'autres mots, le banquier central aura tendance à donner des signaux positifs aux acteurs financiers (par des décisions monétaires conservatrices) afin de maximiser ses chances de reconversion.

La méthode de recherche mise en place par C. Adolph est quantitative et comparative. Il a d'abord développé un « indicateur d'expérience » pour coder les variations sectorielles des carrières des banquiers centraux de manière longitudinale afin de se démarquer du codage binaire privé/public habituel, trop simplificateur. Par ailleurs, il a composé un échantillon de plus de 600 banquiers centraux dont les carrières ont été observées sur la période 1950-2000 dans les pays industrialisés et en voie de développement.

Les résultats de la recherche remettent profondément en cause la théorie de la CBI en démontrant que « la politique monétaire est utilisée par les banquiers centraux pour huiler les rouages des portes tournantes existant entre les banques centrales, la finance privée et l'État » (p. 142). Plus précisément, les banquiers centraux ont tendance à infléchir leurs choix en fonction des préférences des *shadow principals*, souvent des banques importantes, au détriment de l'intérêt général. L'illustration de l'ouvrage (des hommes d'affaires empruntant une porte tournante) n'est ainsi pas anodine, le phénomène de *revolving doors* touche et affecte les banques centrales comme toutes les autres organisations régulatrices. Ainsi, C. Adolph précise et démontre que « le statut légal d'indépendance des banques centrales n'engendre pas une neutralité politique mais renforce les risques de capture » (p. 314). En d'autres mots, quand les autorités élues ne peuvent plus exercer de contrôle démocratique sur les banquiers centraux, ceux-ci auront davantage tendance à être influencés par les intérêts financiers privés.

La principale critique qui pourrait être faite à l'ouvrage concerne sa focalisation sur l'unique indicateur des taux d'intérêt pour déterminer si la politique menée par la banque centrale favorise

davantage le secteur privé ou le public. Parmi d'autres, certains travaux sur le rôle de la Banque centrale européenne¹ (BCE) pendant la crise ont montré que les enjeux de l'instrumentation de la politique monétaire se cachaient davantage dans les détails de l'offre de liquidité plutôt que dans les seuls taux directeurs. Par ailleurs, certains chapitres (sur l'influence partisane dans le choix des banquiers centraux ou sur les relations entre les banques centrales et les partenaires sociaux) ne font que confirmer des acquis solides dans la littérature sans apporter d'éléments réellement novateurs. Pour autant, la confirmation du rôle joué par la finance privée en tant que *shadow principal* sur les politiques menées par les banquiers centraux est essentielle à ce moment de l'histoire du capitalisme financiarisé, surtout dans le contexte européen. À l'heure où la BCE va devenir le contrôleur de l'intégralité du secteur bancaire européen tout en exerçant une influence sans précédent sur la gouvernance économique de la zone euro, il est urgent de déconstruire le mythe de la neutralité des banquiers centraux et d'interroger sérieusement la possibilité de leur capture par les intérêts financiers privés, surtout au regard des carrières des membres du directoire de la BCE, notamment son président.

Clément Fontan -
Sciences Po Lille, CERAPS

Doherty (Brendan J.) - *The Rise of the President's Permanent Campaign*. - Lawrence, University Press of Kansas, 2012. xii + 204 p. Figures. Index.

Depuis quelques décennies, la présidence américaine évolue à travers la dynamique de la campagne permanente (*permanent campaign*), qui voit le président consacrer une part de plus en plus importante de son temps à des activités partisans. C'est là le sujet de l'ouvrage *The Rise of the President's Permanent Campaign*, sous la plume du politologue américain Brendan J. Doherty, professeur associé de science politique à la United States Naval Academy. L'auteur s'intéresse aux causes, aux manifestations et aux conséquences de la campagne permanente chez les différents occupants de la Maison Blanche depuis Jimmy Carter, premier

1. Qu'on me permette ici de citer Clément Fontan, « Frankenstein en Europe. L'impact de la BCE sur la gestion de la crise de la zone euro », *Politique européenne*, 42, 2014, p. 11-33 ; Benjamin Braun, « Preparedness, Crisis Management and Policy Change. The Euro Area at the Critical Juncture of 2008-2013 », *British Journal of Politics and International Relations*, 6 août 2013 (en ligne).

président élu à la suite de l'adoption du *Federal Campaign Act of 1974*, une loi réformant en profondeur le financement des campagnes électorales. Selon l'auteur, l'existence de la campagne permanente a pour conséquence que la distinction entre les rôles de chef d'État et de *leader* partisan assumés par le président est de moins en moins claire (p. 2).

Le livre de B. J. Doherty comprend six chapitres. Le premier définit les cadres méthodologique et conceptuel utilisés par l'auteur pour étudier la campagne permanente. Les chapitres 2 et 3 portent sur le rôle de *party-builder-in-chief* assumé par le président. B. J. Doherty montre l'augmentation considérable, au fil des années, du nombre d'événements partisans de financement auxquels participe le chef de l'État. Il nous apprend également qu'en plus de la réélection du président, plusieurs de ces événements servent à financer les campagnes d'autres membres de son parti. Le chapitre 4 s'attarde sur les déplacements du président à l'intérieur des États-Unis au cours de son premier mandat. L'auteur montre que ceux-ci s'inscrivent dans des visées électoralistes, le président ayant davantage tendance à séjourner dans les États pivots comportant un nombre important de grands électeurs, dont l'appui est nécessaire pour assurer sa réélection. Le chapitre 5 révèle comment le personnel de la Maison Blanche occupe aujourd'hui une place centrale dans l'élaboration de la stratégie en vue de la réélection du président. Cette mainmise des conseillers du président contribue, nous dit l'auteur, à brouiller la séparation entre le président comme chef d'État et comme *leader* partisan. Finalement, le chapitre 6 s'intéresse aux conséquences pernicieuses de la campagne permanente. Selon l'auteur, le président apparaît désormais aux yeux de la population comme une figure partisane, et non comme un *leader* unificateur. Cela a pour effet de compromettre le travail bipartisan, particulièrement quand le Congrès est aux mains du parti adverse. L'auteur propose quelques solutions, notamment une réforme de la loi électorale qui permettrait d'augmenter les contributions individuelles afin de soulager le président dans son rôle de *fundraiser-in-chief*. Toutefois, ainsi qu'il l'affirme en guise de conclusion : « *There is no silver bullet to deal with the negative elements of the permanent campaign. Politicking is tied to governing* » (p. 170).

Le livre de B. J. Doherty jette un éclairage nouveau sur une facette encore mal connue de la présidence américaine. S'inscrivant dans la lignée

de l'*American political development*, un sous-champ de la science politique qui s'intéresse à la construction historique du politique aux États-Unis, l'auteur montre bien comment la campagne permanente a de plus en plus imprimé sa marque sur l'agenda du président au cours des quatre dernières décennies. Le travail de recherche est exhaustif : B. J. Doherty a notamment épluché l'ensemble des *public papers* des six présidents qu'il étudie et a complété le tout avec des dépêches de l'Associated Press pour établir avec exactitude le nombre d'événements de levées de fonds et de voyages auxquels a participé chaque président. Le travail de recherche apparaît ainsi irréprochable.

L'analyse peut cependant laisser le lecteur sur sa faim. Non pas que le travail de B. J. Doherty fasse preuve d'importantes lacunes, mais son projet semble trop ambitieux en regard du format du livre, qui laisse finalement peu de place à l'étude des causes et des conséquences de la campagne permanente sur la vie politique américaine. Le chapitre sur l'implication croissante de l'entourage du président sur l'élaboration des stratégies en vue de sa réélection pourrait à lui seul faire l'objet d'un livre à part entière. Par ailleurs, l'auteur se concentre essentiellement sur la Maison Blanche, sans prendre de recul pour observer l'évolution de l'ensemble de la vie politique américaine au cours de la période qu'il étudie. Ainsi, on serait curieux de savoir quel lien existe entre la cristallisation de la campagne permanente et la polarisation croissante de la vie politique américaine au cours des dernières décennies. Ces quelques observations ne doivent pas faire ombre, du reste, à ce qui demeure un excellent travail de recherche, à recommander pour quiconque s'intéresse à la place de l'argent dans les campagnes présidentielles américaines.

Christophe Cloutier -

Université du Québec à Montréal (UQÀM)

Rouse (Stella M.) - *Latinos in the Legislative Process. Interests and Influence.* - New York, Cambridge University Press, 2013. xii + 186 p.

Annexes. Bibliogr. Index.

Avec plus de 16 %, la population d'origine latino-américaine s'est élevée au rang de première minorité des États-Unis. Ce livre évalue les effets politiques de cette transformation démographique. L'auteure a choisi de délaissier le

terrain bien balisé de la sociologie électorale qui envisage généralement les stratégies de campagne des partis politiques ou s'intéresse à l'orientation du vote dans le cadre de l'élection présidentielle (la captation supposée du vote latino par le camp démocrate et l'analyse d'un agenda spécifique). Stella M. Rouse, elle-même issue de l'immigration colombienne, étudie la prise en charge des intérêts des Latinos américains au sein du processus législatif. Ce travail intéresse donc à la fois les études législatives et la sociologie de l'action publique (par l'analyse des conditions de la traduction des attentes en normes), la sociologie des groupes d'intérêt (*via* la question de la possibilité de construire un intérêt commun à un groupe latent) et la théorie politique (à travers l'étude, jugée centrale par l'auteure, des conceptions de la représentation).

S. M. Rouse, qui récuse une appréciation générale sur la montée d'un hypothétique pouvoir latino, pose clairement dans un chapitre introductif que la détermination de l'influence nécessite au préalable de définir précisément l'intérêt à défendre. Le choix de partir de l'étude du travail législatif au sein de plusieurs États et non du Congrès au niveau fédéral part du postulat, très convainquant à la lecture des résultats, d'une hétérogénéité de la population latino (d'origine cubaine, mexicaine..., marquée par des cultures et des positions politiques diverses) susceptible d'influencer l'activité des représentants latinos selon les différents contextes identitaires. Le grand atout de l'ouvrage réside alors dans l'emploi raisonné des outils empruntés à la fois aux méthodes quantitative et qualitative : recours au codage des textes de lois consacrées aux intérêts latinos durant plusieurs législatures, croisé avec une série d'entretiens avec des parlementaires, prise en compte d'études d'opinion et suivi de deux études de cas (texte relatif au durcissement des règles de l'immigration clandestine en Arizona discuté en 2010 et, en contrepoint, celui sur la lutte contre le harcèlement à l'école en Californie en 2011). Le point nodal de la recherche s'appuie sur la différenciation empruntée à Hannah F. Pitkin entre la représentation descriptive (la représentation miroir, celle d'élus latinos) et la représentation substantielle (le représentant qui porte l'intérêt de ses mandants). Autrement dit, la question centrale réside dans le rôle clef ou relatif d'élus latinos dans la prise en charge des intérêts de la minorité ethnique.

Hormis le chapitre d'analyse de cas (chapitre 6) sont successivement passées en revue les séquences du processus législatif. La comparaison de l'agenda des populations latinos et des représentants qui en sont issus montre le partage d'enjeux communs : même si la question de l'immigration est importante, c'est bien une demande d'État (en matière d'éducation, de service public) et d'assurance santé qui est privilégiée (chapitre 2). L'examen de l'intégralité des lois qui défendent les intérêts des Latinos dans deux chambres de six États (Arizona, Californie, Colorado, Illinois, New Mexico, Texas) durant trois ans permet d'affirmer que les élus latinos en sont bien plus à leur initiative que les élus non latinos (chapitre 3). L'analyse de l'activité de trois commissions permanentes dans chacun des quatre États retenus (Arizona, Colorado, Florida, Texas) pendant une année permet de voir que ce site est bien celui où les élus latinos peuvent le mieux faire avancer et exposer leurs préoccupations. Le chapitre 5 est consacré à l'étude des votes individuels (*roll call votes*) à la Chambre basse de cinq États. Il montre dans quelle mesure, sur des législatures qui touchent les intérêts latino-américains, les représentants, même s'ils n'occupent pas des postes clefs ou n'interviennent pas au cœur du processus législatif (initiative ou décision), ont su néanmoins agir sur les termes du débat en amoindissant les effets les plus négatifs du texte (chapitre 6 centré sur la loi SB 1070). Au final, ce sont des conclusions tout en nuance qui ressortent de cette recherche. Certes, le critère de l'ethnicité produit des effets sur la fabrique de la loi, mais ceux-ci sont variables selon les stades de la procédure (initiative ou vote), les formes d'activités et le site (commission ou vote), ainsi que les législatures étudiées (cf. la variation du taux d'initiative des représentants latinos d'un État à l'autre). L'action individuelle peut être plus performante que l'action groupée (« la masse critique »), de même que les autres minorités ont pu se préoccuper autant que les élus latinos d'intérêts qui leur sont communs. *Does ethnicity matter* ? Certes, mais fondamentalement, ce sont bien plutôt les contraintes institutionnelles et du système politique qui dominent : l'appartenance partisane se révèle la variable la plus discriminante en termes de vote individuel pour les élus latinos, de même que la position au sein des commissions définit un accès privilégié pour porter les intérêts. Sans doute, l'autre grand acquis résulte dans la mise au jour vraiment édifiante, au-delà d'un réel

intérêt commun, de manifestations diverses de l'expression latino au sein des congrès. En cela il n'existe pas une « voix latino » au sein des parlements des États, et les stratégies d'alliance avec d'autres minorités se révèlent parfois plus usitées que le seul effet de groupe.

Cette étude, qui fera immanquablement date sur la question, se révèle très stimulante du point de vue du matériau hybride retenu – même si à dominante quantitative – qui étaye fortement une démonstration d'autant plus rigoureuse qu'elle est par ailleurs mesurée. On pourra toutefois regretter un strict usage quantitatif des entretiens menés dont on ne sait *in fine* pas grand-chose (les citations n'étant pas même référencées). Selon un mode de restitution désormais dominant au sein de la science politique anglo-saxonne, qui singe parfois à l'excès les sciences physiques ou naturelles, l'ouvrage décline par chapitre une suite d'exposition d'hypothèses, de tests et de résultats, qui pourront aussi paraître désincarnés.

La question traitée, celle de la prise en charge des intérêts des minorités ethniques au sein du Parlement, demeure tributaire du système politique au sein duquel elle est étudiée, et dès lors ne semble guère transposable dans un autre contexte. Pourtant, les enjeux soulevés redeviennent utiles en *legislative studies* à la française dès lors qu'ils sont déplacés de la question de la prise en charge des minorités vers l'interrogation, ancienne, des effets de représentativité : *quid* de l'effet de sous- ou de surreprésentation des catégories sociales, de la place des femmes, sur l'activité parlementaire (et pas seulement sur le vote) dans le cadre des nouvelles procédures parlementaires issues de la révision constitutionnelle de 2008 en France ? Cette étude nord-américaine appelle donc ainsi à questionner l'enjeu de (non-)représentativité à l'aide de nouveaux outils.

Marc Milet -

Université Paris II-Panthéon Assas, CERSA

Galembert (Claire de), Rozenberg (Olivier), Vigour (Cécile), dir. - *Faire parler le Parlement. Méthodes et enjeux de l'analyse des débats parlementaires pour les sciences sociales.* - Paris, LGDJ/Lextenso

éditions, 2013 (Droit et Société.

Recherche et travaux. 27). 378 p. Figures. Bibliogr.

C'est une stimulante initiative que celle de Claire de Galembert, Olivier Rozenberg et Cécile Vigour qui publient chez LGDJ les

actes d'un colloque de 2010 consacré aux enjeux et aux méthodes de l'analyse des débats parlementaires. L'opus rassemble en 371 pages pas moins de 17 chapitres signés par 16 contributeurs différents. La présence parmi eux de deux Étatsuniens, deux Suisses et un Norvégien, et la représentation de l'histoire moderne et contemporaine, de la linguistique, de la philosophie, de la théorie politique, de la sociologie politique, de la sociologie du droit, de la décision et de l'action publique témoignent avec un certain succès de l'ambition internationale, comparative et pluridisciplinaire du projet. Celui-ci visait à répondre aux interrogations suivantes : qu'est-ce qui se joue dans les discours parlementaires ? Quelles sont les conditions de production, les logiques et les effets de ces actes de langage singuliers et déterminants des systèmes délibératifs ?

Alors qu'ils ne constituent qu'une part relative de l'activité des représentants, les débats en séances restent la manifestation la plus évidente du pouvoir législatif. Ils permettent la publicisation du travail de représentation et participent de la justification des votes, moments essentiels de la fabrication de la loi et donc de l'action publique. Cette source première d'information reste cependant méconnue parce que naturalisée et paradoxale, partagée entre publicité et confidentialité, procédure et imprévision, cadrage et indétermination, longueurs et fulgurances, ennui et fascination. Rien n'est pourtant plus construit, signifiant et digne d'examen que le compte rendu prétendument intégral des joutes orales publié au *Journal officiel*. S'y attarder, c'est accepter de considérer que le débat parlementaire n'est pas qu'un leurre destiné à détourner le regard des coulisses obscures du pouvoir. C'est privilégier l'analyse des discours à la comptabilisation des votes dont se sont parfois contentées les *legislative studies* nord-américaines. C'est saisir le métier parlementaire dans le cadre de la vie d'assemblée qui reste complémentaire du travail de circonscription, sur lequel s'est longtemps focalisée la sociologie politique française. L'objet est donc récent et l'ouvrage prétend s'inscrire dans la filiation des travaux des années 1990 de Jon Elster sur les assemblées constituantes, de Bastien François sur la Constitution de 1958, de Nicolas Roussellier sur l'éloquence parlementaire ou de Jean-Philippe Heurtin sur la grammaire des délibérations parlementaires. Il pend acte également de la diversification des approches et des méthodes observée dans les années 2000, des linguistes et sémioticiens

cherchant à comprendre comment les actes de langage façonnent les institutions, aux sociologues de la décision intéressés par les croyances, l'argumentation et la négociation, en passant par l'histoire politique des institutions, du système partisan ou du travail parlementaire, la sociologie du droit et de l'action publique attentive à l'écriture de la loi, aux valeurs et représentations du « législateur » ainsi qu'à la mobilisation des expertises juridiques et de la sphère médiatique, sans parler de l'analyse ethno-méthodologique de l'*institutionnal talk* par lequel les acteurs en situation « font » le Parlement. L'ouvrage contribue ainsi à la dynamique académique de « retour au Parlement » et cherche à « ouvrir des passerelles entre des recherches qui s'ignorent en raison de frontières disciplinaires ou méthodologiques » (p. 14). Il vise à saisir le débat parlementaire comme un révélateur du politique à partir de quatre questionnements transversaux : comment les représentations, les valeurs, les intérêts et les normes s'expriment-ils dans les débats parlementaires ? Comment les débats parlementaires contribuent-ils à la délibération publique ? Quelle est la part du débat parlementaire au processus de production de la loi et du droit ? Comment les élus investissent-ils des rôles et des identités plurielles dans ces joutes d'assemblée ?

Les chapitres s'organisent en quatre thématiques, recoupant partiellement ces interrogations. La première partie est relative à la place de la codification des débats dans la fabrique de l'ordre parlementaire. Quatre contributions nous guident à travers deux relectures de *Political Tactics* de Jeremy Bentham, par les philosophes et sociologues Jon Elster et Philippe Urfalino, une analyse des conditions d'édiction et de validation du règlement de l'Assemblée nationale française en 1958-1959 par Jean-Philippe Heurtin, et l'étude comparative des conditions socio-historiques et socio-techniques de l'enregistrement sténographique et de la publication *in extenso* des débats en France et en Grande-Bretagne par l'historienne Delphine Gardey. Dans la deuxième partie, trois chapitres saisissent le débat parlementaire dans sa dimension cérémonielle et symbolique. On y découvre l'analyse historique par Jérôme Loiseau, des effets de langage et de la dramaturgie des débats dans la défense des privilèges au service du roi et de la province aux États de Bourgogne au 17^e siècle, ainsi que l'étude micro-historique par Steven Beaudoin de la dimension performative des discussions parlementaires consécutives à la

censure de *Thermidor*, une pièce de théâtre controversée dans la France de 1891. À partir d'un outil d'analyse lexicale, Cécile Vigour explore les jeux de rôle, la réflexivité et les discours de légitimation des élus dans les débats sur les relations entre magistrature et politique entre 1997 et 2000. La troisième partie aborde la controverse sur la portée délibérative des discussions parlementaires : au-delà de ses fonctions rituelles et symboliques, le débat d'assemblée participe-t-il effectivement de la délibération publique ? Si, à partir du cas norvégien, Bjørn Erik Rasch doute des effets propres des échanges sur l'orientation des votes, Clément Viktorovitch, remet pour sa part en question les effets supposés du parlementarisme rationalisé sur la délibération, dans l'examen du projet de loi de réforme des collectivités territoriales de 2010. De la même façon, mais à partir des débats de la Constituante de 1791 d'une part et de deux siècles de discussion sur l'abolition de la peine de mort de l'autre, Félix Blanc et Raphaël Micheli soulignent également le pouvoir de l'argumentation et la force de l'émotion dans la contribution de l'enceinte parlementaire à la production du compromis législatif. La dernière partie s'attarde enfin sur la fabrique parlementaire des politiques publiques et sur le rôle de l'instrument législatif dans l'écriture du droit. Comparant quatre décennies de débat en France sur la fonction publique territoriale, Émilie Biland montre l'affaiblissement progressif de l'arène législative dans la production du droit relatif à cette catégorie d'acteur. À l'inverse, Laure Bonnaud et Emmanuel Martinais soulignent l'impact du travail parlementaire sur la production du droit, à partir de l'examen du parcours rédactionnel de la loi de 2003 concernant le risque industriel, tout comme Claire de Galembert qui objective à l'aide du logiciel d'analyse textuelle *Alceste* les transformations du discours sur le voile, au fil des débats qui précèdent l'adoption du texte le 15 mars 2004.

La probable singularité des débats des chambres fédérales allemandes, du Parlement européen ou d'assemblées plus « exotiques » (Inde, Japon...), monacamérales (Turquie), locales (Québec) ou au fonctionnement moins rodés (ex-PECO), trouverait sans doute toute sa place dans ce comparatisme spatial et temporel. En dehors de la contribution de Jean-Philippe Heurtin sur la production du droit parlementaire, on peut par ailleurs regretter ici l'absence d'analyse d'un type de débat particulier, caractérisés par la dimension

d'auto-réglementation du métier politique, comme dans le cas du statut de l'élu local¹, de la durée des mandats² ou encore du cumul des mandats. Mais la lecture du recueil invite déjà au dépaysement disciplinaire, méthodologique, chronologique et thématique, au risque de perdre le lecteur dans une juxtaposition de contributions qui dialoguent finalement assez peu entre elles. C'est un défaut classique des actes de colloques, néanmoins compensé ici par trois conclusions consistantes. Claire de Galember revient d'abord sur l'illégitimité de l'objet et rappelle l'ambition d'ouverture de la « boîte noire parlementaire » et d'appréhension de la « séance publique » comme atelier de parachèvement du texte législatif, comme tribune de revendication des prérogatives parlementaires, comme atelier indéterminé d'écriture législatif, mais aussi comme rite d'institution contribuant non seulement à la naturalisation de la loi, mais aussi à la mise en scène de l'accord et à la reproduction de l'ordre parlementaire. Olivier Rozenberg propose pour sa part de penser la séance parlementaire comme une technique institutionnelle offrant des solutions partielles mais concrètes aux problèmes de la qualité de la décision, des décideurs et du régime politique. Par ses effets discursifs (parler avant de voter) et sa publicité, le débat parlementaire contribuerait d'abord à réduire le chaos et la fragilité de la décision majoritaire. Ces propriétés affecteraient également le comportement des parlementaires, en quelque sorte surveillés par le « tribunal de l'opinion » lors des prises de paroles attendues, mais aussi incités à remplir leurs fonctions par les rétributions et les bénéfices de la participation effective aux débats. Plus encore, la séance publique, sa dramatisation et son décorum seraient des vecteurs de légitimation du gouvernement représentatif, la parole parlementaire cherchant au final à convaincre de la légitimité des élus et du parlementarisme. C'est à Cécile Vigour que revient le dernier mot dans un retour sur les enjeux méthodologiques et théoriques, soulignant la pluralité des approches compilées dans l'ouvrage et l'intérêt de l'interdisciplinarité. On s'interroge avec elle sur les biais éventuels d'une sociologie des débats parlementaires qui s'appuierait presque exclusivement sur les comptes rendus écrits des

séances, sans suffisamment interroger les effets du processus de retranscription, ni envisager la part de l'oralité, à laquelle inviterait pourtant une anthropologie « des voix, des silences et des brouhahas » que les technologies informatiques du traitement du son et de l'image pourraient contribuer à renouveler. On la suit également dans sa réflexion sur le niveau d'autonomie accordé par les auteurs au débat parlementaire, entre les travaux soulignant la force symbolique de l'interaction discursive, ceux qui insistent sur l'orientation des échanges par la finalité du vote des textes, ceux qui reconnaissent à l'argumentation un pouvoir réel sur l'issue des délibérations, et d'autres enquêtes qui s'interrogent davantage sur les facteurs exogènes influençant les débatteurs (affiliations partisans, structure de carrière, position, niveau de spécialisation, règles du jeu parlementaire, échos médiatique, lien aux mobilisations sociales ou aux groupes d'intérêt...) et qui permettent de situer socialement, politiquement et conjoncturellement les attermolements des textes de loi.

Guillaume Marrel -
Université d'Avignon, LBNC/CHERPA

Bailey (Martha J.), Danziger (Sheldon), eds
- *Legacies of the War on Poverty*. - New York, Russell Sage Foundation, 2013 (The National Poverty Center Series on Poverty and Public Policy). xii + 310 p.
Figures. Index.

2014 est l'année d'une commémoration : celle du cinquantenaire du lancement de la « *War on Poverty* » par Lyndon B. Johnson. Parallèlement, l'année qui vient de s'écouler a vu le terme d'« *inequalities* » fleurir dans les discours gouvernementaux. Un fait singulier, dans un pays qui a placé la foi en l'« opportunité » comme base du changement social. Le terme d'« *economic opportunity* » intègre, d'ailleurs, les intitulés des agences publiques et des programmes sociaux dès les années 1960. Dans un contexte de croissance économique, de violence politique, de tensions raciales et revendications de droits civils comme sociaux, le président, texan et démocrate, concrétise un agenda social des plus denses. Non sans

1. Patrick Lehinque, « Vocation, art, métier ou profession ? Codification et étiquetage des activités politiques. Les débats parlementaires sur le statut de l'élu local (décembre 1991-janvier 1992) », dans Michel Offerlé (dir.), *La profession politique. XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Belin, 1999, p. 93-134.

2. Guillaume Marrel, Renaud Payre, « Le temps des maires. L'allongement du mandat en 1929 : une redéfinition de l'espace politique municipal », *Politix*, 53, 2001, p. 59-86.

susciter la controverse. La décennie 1960, c'est aussi celle de *The Other America*¹. Au-delà du volontarisme politique, quels effets ont produit ces différents programmes sociaux, dans le domaine de l'éducation, de la santé ou du logement ? Dans un pays où les disparités socio-économiques n'ont cessé de se renforcer, où en est-on de la lutte contre la pauvreté ? Les « solutions » imaginées et implémentées dans un contexte démocrate ont-elles porté leurs fruits ? Autant de questions auxquelles ce volume dirigé par les deux économistes Martha J. Bailey et Sheldon Danziger proposent des réponses.

L'approche développée est descriptive et sectorielle. À chaque chapitre correspond un programme ou une série de dispositifs dans les domaines de l'éducation et du travail (partie I), de la pauvreté et du logement (partie II), ainsi que de la santé (partie III). Ces contributions ont été rédigées essentiellement par des économistes ou analystes de politiques publiques. Le point fort de cet ouvrage est d'offrir un inventaire exhaustif des programmes sanitaires et sociaux en cours aux États-Unis. Les dispositifs mis en place dans ces années perdurent dans leur très grande majorité. Et ce recueil permet d'accéder à des données chiffrées à jour en termes de masse (taux d'emploi, taux de pauvreté, taux de participation à un dispositif, etc.), ainsi qu'à leur évolution dans le temps.

Dresser le bilan d'un vaste programme de politique publique nous inscrit dans une temporalité qui dépasse celle de l'exercice quotidien de la politique, ce dont le politiste ne pourra que se réjouir. Les études de cohortes permettent d'étendre l'analyse au spectre du temps long, cependant au prix de quelques sacrifices. Réduite à quelques variables, la politique sociale se juge et se jauge d'abord statistiquement : « population d'enfants inscrits à l'école » (chapitre 1), niveau des aides publiques (chapitres 2 et 3), revenus moyens (chapitre 3), taux de pauvreté des enfants et budget fédéral alloué par élève (chapitre 2), taux d'emploi rapporté au nombre d'années d'éducation (chapitre 4), taux d'emploi et niveau d'études (chapitre 5), taux d'occupation des HLM (chapitre 8), niveau de santé corrélé au taux de

pauvreté (chapitre 9), etc. Aux nombreux tableaux et graphiques s'ajoutent des descriptions détaillées des titres de lois concernés, avec les budgets correspondants. De même, on ne pourra que saluer l'effort considérable des auteurs pour réunir une bibliographie approfondie des productions du demi-siècle passé sur le sujet.

Cela constitue-t-il une base suffisante pour dresser une analyse de ce programme de politique publique ? Tout dépendra du lecteur, de sa discipline, et des traditions scientifiques en vigueur dans le pays où il exerce. L'ouvrage ne conte, pour ainsi dire, qu'une partie de l'histoire. Celle de la parole autorisée des experts proches des *policymakers*, ne mettant la réalité des effets que dans des régressions linéaires multivariées et dans la conciliation hâtive de la corrélation et de la causalité. L'on pourrait arguer qu'il s'agit là d'une perspective partielle si d'importantes dimensions n'étaient pas (sciemment ?) laissées dans l'ombre. Prenons l'exemple des *community action programs*. Équivalents de ce qu'on appellerait en France la démocratie locale, ils constituèrent un tournant important pour les libéraux (*liberals*) étasuniens. Ils ne sont évoqués qu'incidemment dans le chapitre 2. Sans doute parce qu'ils représentent « l'autre » option politique de l'époque, celle plus proche de la rue que des cabinets, plus proche des droits que des chiffres, plus proche du militantisme que de l'« objectivité » de la puissance publique². C'est cette même « gauche de la gauche » étasunienne qui avait critiqué par la suite la « *war on poverty* » pour être une « *war against the poor* »³. Pour ne rien dire des nombreux ouvrages et articles qui en avaient souligné les échecs. Que l'on souscrive ou non à cette vision des choses, il eut été salutaire de retracer toute la carrière de ces dispositifs : comme programme politique et non seulement comme programme de politique publique. Sans quoi, le refus d'articuler *policy* et *politics* pourrait apparaître comme un point de vue particulier se subvertissant dans un langage « universel », escamotant au passage les rudiments d'une analyse sociologique du politique.

Élisa Chelle -

Sciences Po Grenoble, PACTE

1. Michael Harrington, *The Other America. Poverty in the United States*, New York, Macmillan, 1962.

2. Cf. Annelise Orleck, Lisa Gayle Hazirjian, *The War on Poverty. A New Grassroots History, 1964-1980*, Athens, University of Georgia Press, 2011.

3. Herbert J. Gans, *The War Against the Poor. The Underclass and Antipoverty Policy*, New York, Basic Books, 1995. Cf. aussi Michael B. Katz, *The Undeserving Poor. From the War on Poverty to the War on Welfare*, New York, Pantheon Books, 1989.

Dufoix (Stéphane), Guerassimoff (Carine), Tinguay (Anne de), dir. - *Loin des yeux, près du cœur. Les États et leurs expatriés*. - Paris, Presses de Sciences Po, 2010 (Académique. Mondes). 342 p.

Presque quatre ans après sa parution, cet ouvrage collectif est toujours d'actualité, non seulement par les questions qu'il pose sur les liens sociaux à distance, sur la territorialité et sur l'analyse des loyautés et des appartenances ; mais aussi par les études de cas qui s'appuient sur une évolution historique propre à chaque pays étudié et qui sont d'une grande valeur empirique et heuristique pour toute recherche sur le phénomène transnational. *Loin des yeux, près du cœur*, comme expression de la transnationalité, se réfère avant tout à une dé-territorialisation du politique et pose la question du lien entre citoyenneté, nationalité et territorialité. C'est dans cette perspective que la problématique de la transnationalité se trouve au croisement des frontières territoriales, culturelles et politiques, et implique un positionnement des États face aux nouvelles normes, aux nouvelles conventions et aux nouveaux « rites d'interaction » à travers lesquels se redéfinissent les intérêts et les identités, les frontières et la souveraineté.

Dans son introduction très riche, Stéphane Dufoix, rappelle les paradigmes et énonce les questions théoriques que posent l'éloignement et la distance, le sens même du territoire à l'ère de la transnationalité et les liens entre identité et espace dans le cas des migrations. Il rappelle deux cas de déplacement et de dé-territorialisation des individus : l'expérience coloniale et l'émigration, dans le premier cas « la nation s'étend, dans le deuxième elle perd ses sujets » (p. 22). Il rappelle cependant que c'est surtout dans le cas de l'émigration que se pose aujourd'hui la question de la distance, de la citoyenneté et de l'allégeance, tout comme la pratique de la citoyenneté avec le vote à distance ou le maintien de la nationalité réduite à l'ethnicité par la loi du sang extra-territoriale. S. Dufoix, en référence à Abdelmalek Sayad et sa réflexion sur « la double absence » de l'immigré, plaide pour une « science de la double présence », dans la mesure où désormais aucun migrant « n'est physiquement absent de son pays de départ et de son pays d'arrivée » (p. 28). Les études sur la transnationalité élaborée notamment par les anthropologues cherchent précisément à mettre en évidence l'émergence d'un espace social qui relie les deux espaces politiques et par conséquent

justifient les « deux présences ». De toute évidence, les migrants ont toujours vécu dans plusieurs contextes à la fois, pendant au moins une ou deux générations, en conservant des liens avec une communauté réelle ou « imaginée » qui est leur pays d'origine. Par conséquent, leur appartenance à leur nation « à distance » n'est pas un phénomène nouveau, comme le montre l'exemple des Italiens ou les Polonais émigrés aux États-Unis au début du siècle dernier. Ce qui est nouveau c'est l'implication explicite des États dans le maintien de ces liens ; comme dans le cas de migrations d'après-guerre en Europe, ainsi des Marocains et des Tunisiens ici évoqués. Ce qui est également inédit est l'émergence d'un nouvel espace « trans-étatique » qui relie les espaces nationaux où se croisent les réseaux, se redéfinissent les liens et se négocient les termes d'appartenance à la nation de départ par les liens de la citoyenneté, de la nationalité et de la reconnaissance de la double nationalité.

Les études de cas dans la première partie de l'ouvrage portent sur les évolutions historiques concernant l'approche des États vis-à-vis de leurs expatriés. Les exemples de vieilles migrations comme celle des Chinois et des Italiens, mettent en évidence les variations entre relations économiques, diplomatique et politiques, et l'adaptation des États aux changements, ainsi que leur stratégies pour le maintien des liens avec leur émigrés à travers plusieurs vagues d'émigration, à travers les lois sur la nationalité comme en Italie ou encore par l'appel au retour comme le cas des Chinois. Plus récentes, les migrants Marocains et Tunisiens, reconnus comme travailleurs immigrés par leur pays, sont désormais représentés par le ministère de la Communauté marocaine de l'étranger au Maroc chargé du travail social, économique et culturel de ses ressortissants. Comme dans le cas tunisien, l'objectif est de promouvoir l'intégration économique dans le pays d'immigration, mais d'empêcher l'intégration culturelle, grâce aux liens identitaires institutionnalisés avec le pays d'origine.

C'est, semble-t-il, cette tension entre deux concepts d'intégration, qui caractérise, dans la plupart des cas, les interventions des États et conduisent à une redéfinition de la citoyenneté, qui est développée dans la seconde partie de l'ouvrage. Il s'agit, soit, comme dans le cas des *Aussiedler* en Allemagne, d'attribuer ou non la citoyenneté à cause des liens historiques et ethniques qui relient l'immigré à la nation, soit de

mesurer sa citoyenneté par son intégration dans le pays d'immigration et non par ses « ancêtres ». Parfois, les changements politiques et idéologiques des pays de départ contribuent à récupérer les expatriés « digne de la nation » comme les « compatriotes de l'étranger », termes utilisés par la Russie après le démantèlement de l'Union soviétique, pour en finir avec une relation conflictuelle historique entre les Russes et la Russie. Leur traitement relève à la fois des politiques intérieure et extérieure guidées toutes les deux par des motivations économiques et diplomatiques. Quant aux Indiens de l'étranger, ils forment une nation extra-territoriale ou dé-territorialisée grâce à leur influence auprès de Washington, et leur investissement dans le pays. L'État indien organise de son côté des rencontres régulières avec ses anciens concitoyens, comme la « mère patrie avec ses enfants dans le monde ». Les symboles lourds de sens mettent en évidence cette volonté de rapprochement et la force des liens organiques de l'appartenance à distance. De même, dans le cas grec, malgré une dispersion qui remonte à la prise de Constantinople, c'est avec la création de la nation au 19^e siècle et début du 20^e siècle que la Grèce se préoccupe de son peuple lié par la religion, par le lien entre l'Église et l'État. Même si l'émigration économique de travail qui caractérise les départs d'après-guerre en Europe n'a pas attiré l'attention de l'État grec, les avancées démocratiques du pays à partir des années 1980 se sont traduites par la mise en place des institutions afin d'attirer les expatriés et par la promulgation de lois sur la double nationalité pour assurer leur attachement à leur culture. Cette ouverture devient aussi un moyen de se situer dans la globalisation.

Quels sont les rôles des expatriés dans ces transformations institutionnelles, juridiques et politiques ? La troisième partie de l'ouvrage répond à la question en faisant du migrant le levier du passage à la démocratie des pays d'origine. Les Mexicains, à travers une mobilisation pour le droit de vote à distance ou les Chiliens, grâce à leur mobilité sociale par l'immigration ont influencé les régimes de leur pays d'origine. Leur apport économique certes, mais aussi leur action politique dans des démocraties leur donnant plus de droit et de légitimité que leur pays d'origine ont, au retour, changé l'image de l'émigré et de l'expatrié, l'incluant comme citoyen à part entière, signe d'un État démocratique. Des exemples plus proches, tels les Croates, soulignent l'importance

de la reconnaissance d'une diaspora comme projet politique d'État, comme pratique de pouvoir dé-territorialisé et de souveraineté extra-territoriale. Les coptes d'Égypte, dernier exemple étudié, s'appuient sur leurs réseaux transnationaux et diasporiques pour influencer les politiques à leur égard. Ayant le soutien et la solidarité des groupes actifs, notamment aux États-Unis qui constituent le principal pays d'immigration pour cette minorité, ils critiquent l'Égypte et sensibilisent l'opinion internationale à leur cause. Leur pouvoir politique à l'extérieur leur permet de négocier leur droit de protection et leur revendication quant à l'ouverture et à la protection des lieux de culte comme signe de respect et d'acceptation de leur présence sur le territoire national.

Ainsi, par ces exemples d'intervention d'un État en dehors de ses territoires, ou de mobilisation dé-territorialisée des expatriés, nouveaux acteurs transnationaux, *Loin des yeux, près du cœur* est un ouvrage important pour l'étude comparée des migrations et des dispersions de population, mais aussi pour une réflexion sur les liens entre nation, espace et territorialité dans la définition et la formation du citoyen dé-territorialisé.

Riva Kastoryano -
CNRS, CERI

François (Abel), Navarro (Julien), dir. - *Le cumul des mandats en France : causes et conséquences*. - Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2013 (Science politique). 144 p. Figures. Bibliogr.

L'ouvrage dirigé par Abel François et Julien Navarro est sorti peu de temps avant l'adoption de la loi du 22 janvier 2014 qui interdit le cumul de fonctions exécutives locales avec le mandat de député ou de sénateur à compter du premier renouvellement de ces assemblées suivant le 31 mars 2017. En attendant que cette ambitieuse réforme produise ses effets, le livre offre un état des lieux et des connaissances scientifiques sur les causes et les conséquences de ce dispositif central de la société politique française, le plus souvent perçu comme une illustration de l'exception nationale, plus ou moins scandaleuse dans la mesure où elle entretient l'emprise d'une oligarchie élective au cœur d'un régime démocratique. Sous cet angle, le cumul est abondamment commenté, et il est indéniable que les records propres à frapper l'opinion, comme les

26 mandats et fonctions que détient le sénateur-maire de Dunkerque Michel Delebarre, ou l'équivalent des 147 années de mandats électifs capitalisés, du fait des cumuls, par l'ancien président du Sénat Christian Poncelet, montrent qu'en dépit des limitations déjà apportées à deux reprises, en 1985 et en 2000, rien de fondamental ne semble avoir changé au pays du cumul, depuis les « performances » toutes aussi remarquables réalisées en leur temps par Edgar Faure, André Labarrère, ou Jean Lecanuet par exemple.

Or, l'ambition du livre est précisément de sortir le sujet du registre du spectaculaire et de celui du jugement moral¹ pour l'inscrire dans le champ de l'analyse de science politique. Afin de mieux saisir la réalité et la portée de l'exception française en la matière, l'ouvrage – et c'est l'un de ses principaux apports –, adopte l'approche comparative et consacre un chapitre au cas de la Belgique (Jean-Benoît Pilet) et un autre à l'étude du cumul avec une responsabilité politique infranationale au sein du Parlement européen (Julien Navarro), avant d'étendre la réflexion comparée à la situation domestique des pays membres de l'Union européenne auxquels s'ajoutent la Norvège et la Suisse.

Assise sur une unité de mesure pertinente mais un peu réductrice – le cumul vertical et lui seulement² – la comparaison permet d'abord de relativiser la thèse paresseuse et nombriliste de l'exception française. Le cas belge suffit à convaincre : en dépit de sa structure décentralisée et d'un mode de scrutin différent, le cumul vertical est fréquent (74,1 % des députés fédéraux ont un mandat communal et 20,7 % sont

députés-bourgmestres) et développe des conséquences assez analogues à celles qui existent en France. Confirmation est donnée par la comparaison européenne. Dans les deux classements opérés, la France arrive en tête des cumuls, mais partage cette position avec d'autres pays, le Luxembourg, la Belgique et la Finlande³. L'analyse statistique est toutefois trompeuse parce qu'elle agrège des valeurs réelles différentes. Les mandats locaux sont de densité fort variable. Si les députés belges sont presque aussi nombreux que leurs homologues français à cumuler (respectivement 74 % et 82 %), seuls 20 % d'entre eux détiennent aussi un mandat de bourgmestre contre 42 % de députés-maires en France. Et si on englobe toutes les fonctions exécutives locales en ajoutant les échevins aux bourgmestres, le cumul atteint 31,4 % en Belgique contre 58 % en France⁴. Ainsi, non seulement la France arrive largement en tête de tous les indicateurs, mais encore elle se détache nettement de son suivant immédiat. S'il n'y a pas d'exception radicale, il y a bien une profonde singularité française, dont ces données statistiques rendent d'ailleurs très imparfaitement compte, et les auteurs en conviennent.

L'autre apport majeur de l'ouvrage est de mettre la comparaison et le traitement statistique des données empiriques disponibles au service de la recherche des causes et des conséquences du phénomène. On reste sceptique sur l'une des conclusions de l'ouvrage, qui réfute la thèse « culturaliste » comme origine du cumul, au double motif que celui-ci s'observe ailleurs, et qu'il existe, en France, une opposition majoritaire au cumul dans la population. On a déjà fait

1. On regrettera que les auteurs se laissent pourtant aller à l'usage du terme « cumulards » dont la connotation péjorative renvoie au traitement médiatique du sujet, alors que « cumulants » suffit à décrire le phénomène.
2. Soit le cumul d'un mandat national et d'un mandat « local » (incluant tout niveau infra-national). Ce parti pris nécessaire pour fonder les comparaisons sur une base claire a toutefois l'inconvénient d'écarter d'autres dimensions du cumul – cumul horizontal, cumul dans le temps – qui contribuent pourtant à donner toute sa consistance au phénomène. Le livre comporte cependant un chapitre rédigé par Émilie Biland-Curinier (« Cumuler grâce aux pairs. Carrières d'élus dans les institutions de la fonction publique territoriale ») qui se penche sur cette forme méconnue de cumul horizontal en France et montre que les élections – bien particulières puisque reproduisant l'équilibre des forces politiques du département – aux conseils des Centres de gestion de la fonction publique territoriale viennent renforcer la concentration des ressources politiques aux mains des mieux dotés et peuvent participer à la construction d'une carrière politique ascendante.
3. Établi en 2003 sur les 15 pays membres lors de la cinquième législature, le classement au Parlement européen distingue 5 groupes de pays : a/ aucun cumul, b/ moins de 10 %, c/ entre 10 % et 20 %, d/ au-delà de 20 %, avec 33,3 % pour le Luxembourg et 44,8 % pour la France. Plus récent, le second classement valable pour l'Union européenne, la Norvège et la Suisse distingue : a/ dix pays où le cumul est interdit, b/ quatre où il est marginal, autour de 5 %, c/ quatre où il se situe entre 10 et 20 %, d/ quatre entre 25 et 35 %, et enfin e/ le groupe de tête où il avoisine ou dépasse 75 %.
4. Et cela, sans compter les 15 % de députés qui président un EPCI à fiscalité propre, fonction ne tombant pas sous le coup de la limitation légale, mais dont on connaît l'importance.

observer que si le phénomène est relativement fréquent, il n'y a qu'en France qu'il fasse système au point de peser lourdement sur la conduite de l'action publique comme le démontrent trente années de politique de décentralisation, et d'obliger le législateur à multiplier les restrictions pour tenter – en vain jusqu'ici – de l'endiguer. Quant à l'hostilité envers le cumul, toujours vérifiée en effet dans les sondages d'opinion lorsque ceux-ci posent la question dans l'abstrait, elle est clairement démentie par les comportements électoraux concrets qui renouvellent le plus souvent la prime au cumul au détriment des nouveaux entrants en politique (ce qui a pour effet d'entraîner ces derniers, quelle que soit, parfois, leur réticence initiale, à entrer dans le jeu de l'accumulation). En réalité, le cumul fait système à partir du moment où s'articulent et se conjuguent les différentes causes inventoriées par les auteurs : cadre institutionnel créant une structure d'opportunité propice au cumul, faiblesse de l'emprise partisane sur les élus et mode de scrutin favorisant l'individualisation des choix électoraux. Dans une telle configuration, le processus historique analysé dans les travaux de Guillaume Marrel secrète une accoutumance qui fait de la recherche systématique de la multi-positionnalité optimale un véritable habitus et une règle du jeu politique, au demeurant compatible avec les valeurs de l'élitisme républicain.

Quant aux effets du cumul, l'ouvrage a le grand intérêt d'apporter une robuste confirmation de la théorie des avantages cumulatifs en démontrant l'impact considérable du cumul au profit de ceux qui le pratiquent sur la compétition électorale. Pascal Ragouet et Éric Phélippeau établissent par l'analyse de variance et le calcul de régression que le cumul des mandats permet de capter plus de ressources financières et augmente très significativement les chances (quoique différemment d'un tour à l'autre) de l'emporter. De leur côté, A. François et Martial Foucault montrent que le cumul permet aux candidats d'obtenir plus de ressources en provenance de leur parti pour financer leur campagne. Enfin, les effets du cumul sur les pratiques parlementaires sont incertains sur la productivité et l'efficacité des élus ; en revanche, comme on pouvait s'y attendre, les cumulants sont plus attentifs aux enjeux locaux que leurs collègues qui ne sont que parlementaires.

L'objectif de l'ouvrage est atteint : il enrichit la connaissance scientifique sur un sujet qu'on aurait tort de croire épuisé, et dont il révèle l'étonnante complexité. La réforme en devenir devrait changer profondément la donne. Mais en laissant subsister un régime d'incompatibilités (vs. d'inéligibilités) qui sauvegarde la fonctionnalité du cumul des mandats dans la construction des carrières politiques, elle laisse une marge de manœuvre dont il faudra, à nouveaux frais, évaluer la portée : cet ouvrage fournit une précieuse référence à de futures mesures du changement programmé.

Pierre Sadran -

Sciences Po Bordeaux, Centre Émile Durkheim

Gouard (David) - *La Banlieue rouge. Ceux qui restent et ce qui change.* - Lormont, Le Bord de L'eau, 2013 (Clair & Net). 242 p. Figures. Bibliogr. Annexes.

Le premier ouvrage de David Gouard porte sur l'épreuve du renouvellement générationnel au sein de territoires populaires traditionnellement investis par le Parti communiste français (PCF). Mené sur les cités Youri Gagarine et Maurice Thorez à Ivry-sur-Seine, dont les évolutions électorales différenciées éveillent la curiosité sociologique, ce travail de thèse soutenu en 2011 et prolongé l'année suivante à l'occasion des élections nationales, adopte une « approche écologique », mettant en perspective les niveaux locaux et nationaux, construisant un espace des points de vue, et s'appuyant sur une pluralité méthodologique : l'observation ethnographique est doublée d'entretiens approfondis et de questionnaires où « l'intérêt pour la politique » sert moins à évaluer les compétences qu'à objectiver certaines fluctuations et comprendre le jeu entre intériorisation du politique et dynamiques institutionnelles. D'autres matériaux, comme le traitement d'archives électorales depuis la fin des années 1950 sur les élections présidentielle, législatives, cantonales et municipales, s'avèrent particulièrement intéressants : par exemple, l'analyse des résultats du PCF rapportés aux inscrits et non aux votants (p. 66), qui permettent d'éviter une césure trop souvent présente dans les analyses classiques entre taux de participation et expression du vote.

Située dans le sillage des travaux de Céline Braconnier et de Jean-Yves Dormagen¹ qui a

1. Céline Braconnier, Jean-Yves Dormagen, *La démocratie de l'abstention. Aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire*, Paris, Gallimard, 2007.

dirigé la thèse de l'auteur, cette contribution repose sur un terrain d'investigation fouillé avec la même envie de « réencastrier le politique dans le social » (p. 20). Préfacé par Bernard Pudal, le livre se découpe en quatre chapitres, dont l'articulation restitue une démarche qui évite de réduire le comparatisme au jeu du point par point.

Le premier chapitre entrecroise les histoires d'Ivry-sur-Seine et de l'implantation du PCF, en incorporant progressivement des éléments de cadrage des deux quartiers étudiés en particulier. S'il s'agit bien de deux quartiers populaires, les différences présentes dès l'origine (taille des logements, niveau de qualification des familles, etc.) offrent une première base explicative à des résistances différenciées face à la désindustrialisation puis aux dégradations tant sociales qu'urbaines, suggérant « le développement de phénomènes conjoints de départisanisation du vote en faveur des représentants communistes et de transformation d'une identité communiste contrainte de se replier sur l'échelle locale » (p. 61). Ainsi, l'effritement de l'affiliation électorale, qui passe par une forte augmentation de l'abstention, se fait particulièrement sensible à la cité Youri Gagarine.

Le deuxième chapitre se concentre sur cette dernière, plus populaire et plus durement marquée par des rapports sociaux intergénérationnels antagonistes (p. 75). Les indicateurs socio-démographiques montrent une pauvreté croissante, qui devient cumulative au fil des générations et qui produit un éclatement de la communauté résidentielle. L'un de ses effets, encore faiblement étudié en France, est la constitution de l'« ethnique » en « catégorie pragmatique de pensée indigène du social et du spatial » (p. 87)¹. Le militantisme communiste n'est pas épargné par ce double clivage, et l'auteur, croisant les classiques de la sociologie politique et les données de terrain (entretiens, accompagnement d'un militant communiste sur une série de « porte-à-porte »), montre les distances sociologiques auxquelles ne résistent pas les intérêts de classe. L'auteur présente ainsi finement, au niveau local, un espace des points de vue sur le PCF à partir des définitions de la situation publique de figures de la cité, comme cette militante élue et investie et le regard

de jeunes qui ne lui accordent pas de légitimité parce qu'ils ne se sentent eux-mêmes par reconnus par elle (p. 114-132).

Un troisième chapitre original investit la trajectoire d'un enfant de la troisième génération d'immigration algérienne, figure de la cité Youri Gagarine et devenu « petit entrepreneur politique » en parallèle de son engagement associatif local à l'aube des années 2000. S'engageant sur le terrain électoral, il propose une liste « citoyenne », concurrente au PCF, dès les élections municipales de mars 2001. La trajectoire de Mehdy Belabbas, devenu élu Europe Écologie-Les Verts à la mairie en 2008, illustre les ressorts d'un engagement politique fondé sur le « capital d'autochtonie », selon l'expression de Jean-Noël Retière empruntée à Michel Bozon et Jean-Claude Chamboredon², mais également comment celui-ci s'exprime au sein d'un régime local marqué par le « désordre politique » (p. 175), propice à la représentation, bien que limitée au regard de résultats électoraux qui restent faibles, de générations manquées par le communisme municipal.

Parachevant la comparaison, le quatrième chapitre déplace la focale sur la cité Maurice-Thorez, « bastion communiste du centre-ville ». L'auteur constate alors que la continuité politique repose sur une plus grande mixité sociale et « ethnico-nationale » – expression groupant différentes catégories d'opposition mobilisées par la population (de la couleur de peau aux origines nationales), dont on aurait pu souhaiter un cadrage théorique au regard des débats encore présents dans le champ académique, notamment concernant les « statistiques ethniques ». Constatant dans les discours un déplacement de la « défense du populaire » à celle des « usagers » (p. 194), l'auteur livre également la description de pratiques socio-culturelles qui maintiennent des formes d'entre-soi, expliquant la compatibilité du maintien de l'affiliation électorale au PCF et de la transformation de l'identité communiste.

Dans le sillage des précédents scrutins, les élections municipales de 2014 n'ont pas conduit le commentariat politique à accorder une grande importance aux résultats des communistes, voués à la rhétorique du déclin par la force comptable

1. Sur cette question, cf. Céline Braconnier, Jean-Yves Dormagen, « Le vote des cités est-il structuré par un clivage ethnique ? », *Revue française de science politique*, 60 (4), août 2010, p. 663-689.

2. Cf. Jean-Noël Retière, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, 63, 2003, p. 121-143.

des suffrages. Les résultats auront essentiellement servi à dresser le bilan des deux premières années au pouvoir du Parti socialiste (PS), constater la progression du Front national (FN), et condamner une abstention en progression constante depuis 1977. À Ivry-sur-Seine – où la liste Front de gauche menée par le maire sortant l'a emporté –, celle-ci a dépassé la moitié des inscrits à chaque tour. L'ouvrage de D. Gouard, par l'analyse de « ce(ux) qui reste(nt) » du PCF, au-delà du renouvellement différencié de l'affiliation politique en fonction des territoires, rappelle utilement que l'expression, par le vote, de la distance au jeu politique dans les milieux populaires, loin d'être une seule question de distance théorique au contenu des discours, se rapporte également à la reconnaissance pratique de la part des tenants des postes de pouvoir ou de ses aspirants.

Sébastien Bauvet -
EHESS, ERIS-CMH

Offerlé (Michel) - *Les Patrons des patrons. Histoire du Medef.* - Paris, Odile Jacob, 2013. 368 p.
Annexes. Index.

Dans *Les Patrons des patrons*, Michel Offerlé, spécialiste de sociologie des organisations et des mobilisations politiques, étudie avec beaucoup de minutie et de rigueur la capacité des patrons à s'organiser et à agir collectivement. Riche en chiffres, témoignages et portraits, ce livre s'appuie essentiellement sur des entretiens quasi ethnographiques avec 80 représentants du patronat que l'auteur a interrogés sur leurs trajectoires professionnelles et syndicales, et leur mode d'investissement dans leurs organisations.

L'ouvrage est organisé en cinq chapitres. Le premier, qui court de la démission de J. Gandois en 1997 après l'échec des négociations sur les 35 heures à la réélection de L. Parisot en 2010, retrace la transformation du CNPF en Medef. Ce chapitre historique permet à l'auteur de montrer ce qui rattache le Medef au CNPF, mais aussi ce qui l'en distingue : un nouveau nom (un mouvement au lieu d'un conseil pour souligner le caractère proactif de la nouvelle organisation qui, de surcroît, représente les entreprises plutôt que le patronat), un positionnement plus offensif dans le débat public, le recours plus intensif à la communication de la part de son président, et le renforcement en son sein du poids des services.

À l'image d'une unité patronale très largement fantasmée, le second chapitre substitue celle d'un espace de représentation fragmenté. Alors que le Medef a la prétention de représenter l'ensemble du patronat, les autres organisations patronales (CGPME, UPA, UNAPL, Usgeres, Afep) n'en représentent qu'une fraction. C'est une confédération de fédérations (74 en 2008) et de Medef territoriaux, dont la structuration est à géométrie variable car des fédérations disparaissent, fusionnent ou s'en vont, quand d'autres ont une multi-affiliation comme l'hôtellerie qui relève aussi de la CGPME et de l'UPA. Au-delà de la question de sa composition et du nombre d'entreprises adhérentes (300 000 ou 780 000 ?), la vraie question, que ses dirigeants refusent de poser, est celle de sa représentativité. En effet, dès lors que toutes les entreprises d'une branche n'adhèrent pas à une fédération et que toutes les branches ne sont pas adhérentes au Medef, quelle est sa représentativité réelle ?

Le troisième chapitre propose une typologie des représentants du patronat qui distingue les apparatchiks dont la légitimité repose sur la compétence, les militants que l'on trouve surtout parmi les petits patrons ou dans les mouvements de pensée, et les « intermittents de la représentation » qu'incarnent quelques grands patrons qui agissent sans s'impliquer dans la vie de l'organisation. Leurs raisons d'agir sont très variables : les uns sont particulièrement sensibles aux « rétributions » (retombées pour l'entreprise, réseautage, décorations, etc.), quand d'autres insistent davantage sur la défense de la cause patronale. Le quatrième chapitre décortique le rôle du président du Medef dont l'élection est le résultat d'un processus censitaire où les grandes fédérations jouent un rôle décisif. Chaque président habite différemment la fonction, mais il n'a pas un pouvoir illimité : bien loin d'être le « patron des patrons », il doit beaucoup négocier et dégager des positions moyennes.

Le dernier chapitre montre que c'est essentiellement sur le registre de l'expertise que le Medef influence les pouvoirs publics. Des commissions élaborent les positions communes que défendent ensuite les professionnels de la représentation qui savent parler aux hauts fonctionnaires et aux politiques. Mais, pour le patronat, parvenir à une position commune n'est jamais chose aisée car il est traversé de nombreux clivages (branches, taille des entreprises, industrie/services, marché mondial ou local, etc.), si bien que

tout un travail de synthèse et de rassemblement est nécessaire.

Ce livre est appelé à devenir une référence tant il pose de questions importantes sur l'action collective des patrons tout en donnant envie au lecteur d'aller plus loin. L'utilisation de la boîte à outils de la sociologie du militantisme permet à l'auteur de dégager les raisons d'agir des représentants patronaux, mais le parallèle avec les syndicats de salariés aurait pu être poussé plus loin car la CGT, FO et la CFDT sont également des confédérations, ce qui aurait peut-être permis de mieux comprendre comment une organisation de ce type construit l'unité du groupe social au nom duquel elle parle. L'auteur décortique comme personne avant lui le millefeuille patronal, mais il serait intéressant de savoir comment le Medef fait tenir ensemble grands groupes et PME. Analysant l'origine des ressources de la confédération, il rappelle que « qui paye décide », ce qui devrait conduire à s'interroger davantage sur l'évolution récente : la montée des services au détriment de l'industrie a-t-elle eu un impact sur les prises de position du Medef ou bien « l'esprit du capitalisme médéfien » transcende-t-il ces clivages internes ? L'équation Sarkozy = Parisot ne résume pas, bien sûr, les rapports entre le patronat organisé et le pouvoir ; cependant, analyser de manière plus précise le rôle joué par le Medef dans les grandes décisions politiques récentes permettrait de prendre la mesure de l'efficacité réelle de la mobilisation patronale.

Jean-Claude Daumas -
Université de Franche-Comté

Brana (Pierre) - *Du syndicalisme au politique.*

Regard intérieur sur la CGT, le PSU et le PS. -
Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013 (Essais).
264 p. Illustrations. Index.

Dans un ouvrage publié aux Presses Universitaires de Rennes dans une collection mêlant recherches en sciences sociales et ouvrages de témoignage, Pierre Brana raconte « de l'intérieur » (comme le signale le sous-titre de l'ouvrage) sa trajectoire syndicale et sa vie politique, et notamment sa carrière d' élu local et national ainsi que ses multiples activités au sein du Parti socialiste. À travers un récit passionné, le lecteur suit les aléas d'une vie militante plus que remplie, faite de succès et d'échecs électoraux ; il croise les personnages centraux de la vie

politique française et girondine des années 1970 à 2007 et explore une partie des coulisses des institutions politiques (et tout particulièrement du Parti socialiste unifié puis du Parti socialiste). On s'attache au héros de cet essai, qui n'est autre que l'auteur lui-même, on rencontre ses amis politiques (il semble n'avoir guère d'ennemis – ou du moins, il n'en parle pas), on partage ses goûts d'homme cultivé, on suit son ascension, depuis son engagement de jeunesse à la CGT jusqu'à son rôle à la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale entre 1997 et 2002.

L'ouvrage pourrait se résumer grossièrement ainsi : la trajectoire de Pierre Brana commence dans l'activité syndicale. Originaire de Gironde, ingénieur à EDF-GDF, il quitte sa région pour occuper son premier poste en Bretagne ; il y devient rapidement une figure centrale du syndicat des cadres et ingénieurs CGT de son entreprise. Au bout de quelques années, il réussit à revenir dans sa région et s'engage de manière partisane cette fois : il devient l'un des responsables de la Fédération PSU de la Gironde. À ce titre, il apparaît comme l'un des principaux promoteurs du départ de nombreux militants du PSU ayant rejoint le PS en 1974. En 1977, il devient maire d'Eyzines, une ville de la banlieue bordelaise. Dans le même temps, il participe pleinement au courant « rocardien » et suit Michel Rocard lorsque celui-ci devient ministre en 1981. Sa carrière de député est parallèle au destin en dents de scie de nombreux élus socialistes : élu en 1988, il est battu en 1993, réélu en 1997 et finalement battu en 2002. Il occupe par ailleurs tout au long de la période un mandat à la Communauté urbaine de Bordeaux et au conseil général de la Gironde. Enfin, P. Brana aime l'art contemporain et la poésie, qui sont autant de refuges face aux quelques échecs politiques qui ont pu émailler sa carrière.

Tirer les fils de ce récit en respectant l'ambition de témoignage de l'ouvrage, et donc sans en proposer une lecture par trop objectivée qui le considérerait comme une sorte de « terrain », s'avère délicat, tant l'ouvrage suit fidèlement la chronologie d'une existence – ce qui est au fond le rôle d'une autobiographie. Si l'on décide de casser la chronologie pour réunir des éléments sociologiques que le livre présente, l'intérêt est d'abord capté par la perception d'une trajectoire individuelle aux prises avec des institutions et réinsérée dans un territoire socio-politique donné. On pense notamment aux travaux de Frédéric

Sawicki et de Rémi Lefebvre, ou encore à ceux de Julian Mischi pour le PCF. P. Brana raconte ainsi son action dans la Fédération de la Gironde du PSU, dont il dresse un portrait « vu d'en bas »¹ ; il fait aussi le récit de son départ du PSU en 1974 puis de la vie de la fédération du PS à partir de la fin des années 1970. On y découvre le poids de certains notables, le rôle joué par les suppléants, mais aussi l'articulation entre les mandats locaux et les mandats nationaux. La vie de P. Brana est remplie d'allers-retours constants entre Paris et la région bordelaise, allers-retours symboliques mais aussi très concrets, dans la mesure où ils sont faits en train de nuit (avant l'arrivée du TGV).

Du côté de l'analyse des institutions organisant la vie politique, l'intérêt majeur du livre tient dans la description que l'auteur fait du Parti socialiste, et plus précisément du « courant Rocard » : le départ groupé du PSU en 1974 conduit au renforcement, au sein du parti, des « rocardiens », dont ce livre apparaît comme une chronique de la défaite annoncée. L'auteur fait entrer dans les arcanes d'un certain nombre de congrès du PS, des luttes de courants qui s'y jouent et des savants dosages qui y sont réalisés entre partisans de Michel Rocard et « mitterrandistes » : ceux-ci remportent sans cesse la mise entre 1977 et 1993, quitte à jouer des oppositions entre minorités ou à écraser celles-ci quand le candidat Mitterrand, devenu président de la République, l'a décidé². C'est une lumière très crue qui est jetée sur le PS, et ce malgré le récit du travail politique quotidien réalisé par les secrétariats nationaux tout au long de la période, qui vient donner un peu de contenu idéologique à ces luttes d'appareil.

De fait, la question de l'idéologie et des valeurs portées par P. Brana tout au long de sa trajectoire constitue un autre fil directeur. Son activité syndicale au cours des années 1960, qui est racontée dans le premier chapitre du livre, le conduit d'abord à défendre une forme d'éducation populaire à travers ses initiatives culturelles réalisées au sein du Comité d'action sociale

d'EDF-GDF. Mais P. Brana a aussi pour objectif d'élargir les frontières des revendications aux droits des femmes, au cadre de vie et à l'écologie. À ce propos, l'auteur n'explique à aucun moment les conditions de son entrée à la CGT plutôt qu'à la CFDT, dont il semble en fait beaucoup plus proche : il a notamment sans cesse maille à partir avec les communistes, dont il montre qu'ils tiennent le plus souvent les unions locales ou départementales. S'agit-il d'une question de dispositions, dans la mesure où l'on croit comprendre que son père était un militant ouvrier CGT ? Est-ce lié à une spécificité propre à EDF ? Quoi qu'il en soit, le passage par le PSU donne à son engagement une coloration spécifique autour de la culture, de l'environnement, des droits de l'Homme et des libertés, etc. On voit par là les spécificités revendiquées par le courant rocardien, mais aussi son manque d'homogénéité idéologique, que l'auteur avoue. Dans ces conditions, le départ du PSU est présenté essentiellement par ce qu'il permet de mettre à distance : une certaine forme de radicalisme, voire de gauchisme, éléments auxquels Pierre Brana est, on le sent bien, profondément allergique.

Cette autobiographie permet donc de comprendre ce que signifie être un homme politique socialiste, « rocardien » qui plus est. P. Brana est assez fier de cette trajectoire, qu'il juge singulière mais qu'une analyse sociologique permettrait sans doute de décrire comme absolument modale – et c'est bien là tout l'intérêt du livre. Dès lors, les déceptions du lecteur sont les mêmes que celles ressenties dans tous les récits de ce type : d'abord l'auteur se livre très peu, ce qui ne permet aucune analyse en termes de socialisation ou de dispositions ; surtout, on est un peu lassé par le principe au cœur de la rhétorique des professionnels de la politique mais dont pourrait se passer un auteur retiré de la vie politique comme P. Brana : à savoir le refus d'assumer son ambition politique et la présentation de ses candidatures comme le résultat de « demandes » de camarades ou d'électeurs. Moins enclin à la mise à distance de ses

1. Il est d'ailleurs intéressant de comparer la vision que P. Brana a du PSU en Gironde et celle d'un historien (s'appuyant notamment sur le témoignage oral du même P. Brana) : cf. Simon Pierre, « Une petite fédération du Sud-Ouest : le PSU en Gironde », dans Tudi Kernalegenn, François Prigent, Gilles Richard, Jacqueline Sainclivier (dir.), *Le PSU vu d'en bas. Réseaux sociaux, mouvement politique, laboratoire d'idées années 1950-années 1980*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, p. 205-220.

2. Rémi Lefebvre et Frédéric Sawicki reviennent ainsi sur l'histoire des courants au PS : les rocardiens « étaient davantage soudés [que les membres des autres courants] par la méfiance et le mépris dont ils faisaient l'objet de la part des autres courants » (Rémi Lefebvre, Frédéric Sawicki, *La société des socialistes. Le PS aujourd'hui*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2006, p. 110-111).

« choix » politiques qu'à leur justification, l'auteur nous livre néanmoins un témoignage d'une vie politique résumant avec brio les aléas de la gauche réformatrice française de la fin du 20^e siècle.

Laurent Willemez -
UVSQ, PRINTEMPS

Hourmant (François), Leclerc (Arnaud), dir.
- *Les Intellectuels et le pouvoir. Déclinaisons et mutations*. - Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012 (Essais). 272 p.

Dirigé par François Hourmant et Arnaud Leclerc, *Les Intellectuels et le pouvoir* réunit des études de cas issues d'un colloque organisé à l'Université de Rennes en janvier 2010, prenant pour objet les formes d'engagement des intellectuels et leurs reconfigurations contemporaines. Les contributions s'appuient sur une historiographie désormais abondante, dominée depuis le début des années 1980 par deux ensembles de travaux : une histoire politique des intellectuels, centrée sur leurs interventions dans le débat public¹, et une sociologie historique largement inspirée par les travaux de Pierre Bourdieu et soucieuse de rapporter les prises de position des intellectuels aux positions concurrentes qu'ils occupent au sein de leurs espaces d'appartenance².

F. Hourmant offre en introduction une synthèse de cette bibliographie et propose sa propre typologie en distinguant deux idéals-types : « l'intellectuel français universaliste » et « l'intellectuel expert anglo-saxon » (p. 9). Attaché à la figure de l'écrivain, le premier est un produit de l'autonomisation du champ intellectuel français dans le courant du 19^e siècle, et de « l'assomption des "humanités", de la littérature et de la philosophie » (p. 12). Né en France avec l'affaire Dreyfus, il privilégie, dans une logique de « confrontation » (p. 14), des modes d'intervention comme le manifeste ou la pétition. Le second puise en revanche sa légitimité dans ses titres académiques et dans les savoirs issus de l'économie et des sciences sociales. Associé à l'essor, dans la première moitié du 20^e siècle, du « mouvement des *think tanks* » étasuniens, l'intellectuel-expert privilégie des formes collectives d'intervention et favorise les coopérations et circulations entre

mondes intellectuels et action publique selon un « principe dialogique ».

À travers leurs différentes déclinaisons et hybridations, ces deux modèles sont supposés couvrir l'essentiel des modes d'intervention des intellectuels étudiés dans l'ouvrage et structurent donc l'organisation de celui-ci. Les cas réunis dans la première partie illustrent des logiques d'engagement fortement individualisées qui reposent essentiellement sur le renom des intellectuels concernés. Celui-ci est en premier lieu académique dans le cas de Raymond Aron, analysé par Gwendal Châton ; médiatique dans le cas de Bernard-Henri Lévy, étudié par François Hourmant ; et politique dans le cas de Charles Wright Mills, dont rend compte Alan Haye. Comme le montre ce dernier, l'engagement de Ch. Wright Mills n'est en effet pas réductible à la simple reconversion dans l'espace militant d'un capital académique de départ pourtant important, mais passe au contraire par une rupture avec le monde universitaire et l'obtention d'une consécration auprès des militants de la *New Left*. La moindre renommée de l'orientaliste René Guénon rend plus originale le caractère solitaire de son engagement qui conjugue, comme le montre David Bisson, une forme de retrait politique et la visée d'une « restauration traditionnelle ». Comme le suggère ce chapitre, peut-être faut-il en trouver le ressort dans les communautés de disciples que R. Guénon, dont le goût pour l'occultisme entame rapidement la légitimité savante, se constitue au sein de différents groupes initiatiques religieux.

La deuxième partie réunit deux études de cas censées illustrer le déclin du « régime de singularité » étudié en première partie au profit de formes d'engagement collectives, mieux ajustées aux contraintes d'un « marché des idées internationalisé » (p. 24). Dans un chapitre qui pâtit toutefois de ses accents polémiques, Jean Baudoin revient ainsi sur les différentes séquences qui scandent l'engagement de P. Bourdieu et plus particulièrement sur les initiatives (création de l'Association de réflexion sur les enseignements et la recherche, des éditions Raisons d'agir, de la revue internationale *Liber*, ou d'un parlement international des écrivains) visant, dans les années 1990, à constituer un intellectuel collectif à l'échelle nationale et internationale. Alors que la

1. Cf. notamment Jean-François Sirinelli, Pascal Ory, *Les intellectuels en France, de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1986.

2. Cf. notamment Christophe Charle, *Naissance des intellectuels (1880-1900)*, Paris, Minuit, 1990.

plupart des études consacrées à la pensée de J. Habermas font abstraction de ses engagements politiques, A. Leclerc décrit avec finesse les interactions continues entre la réflexion théorique du philosophe de Francfort et ses interventions au sein du débat public. Il montre de manière convaincante en quoi ses prises de position lors de l'adoption du programme de Bad-Godesberg par le SPD allemand en 1959, ou dans le cadre des mouvements de contestation de 1967-1968, procèdent d'une conception du rôle de l'intellectuel conforme au principe de publicité qu'il a développé dans ses analyses historiques et théoriques de la sphère publique. Sa participation à la « querelle des historiens » de 1986-1987 autour des causes et de la spécificité du Troisième Reich, tout comme ses interventions publiques lors de la réunification, prolongent de même au niveau pratique l'éthique de la discussion théorisée dans la *Théorie de l'agir communicationnel* en 1981. Après 1995, les révisions successives de sa réflexion sur le cosmopolitisme portent inversement la marque de ses engagements européens et internationaux et des principales reconfigurations qui s'opèrent à la suite des attentats du 11 septembre 2001 et à l'échec du projet de Constitution européenne.

Les études de cas réunies dans la troisième partie de l'ouvrage se centrent sur des formes collectives d'engagement. Toutes ne relèvent pas directement de l'expertise, à l'image des intellectuels catholiques français étudiés par Frédéric Lambert, ou de l'engagement des intellectuels au niveau européen relaté par Bernard Bruneteau. L'expertise est en revanche au cœur des trois derniers chapitres. Jérôme Tournadre identifie trois types d'agents parmi les « entrepreneurs d'idées » qui ont promu la Troisième Voie en Angleterre dans les années 1990 : des universitaires consacrés et investis dans le débat public comme Anthony Giddens, les membres de *think tanks* de centre-gauche comme l'Institute for Public Policy Research, et les journalistes et éditorialistes qui font circuler dans la sphère publique les réflexions de ces intellectuels. Il montre comment les échanges qui se tissent entre eux et leur labellisation comme « *third-wayers* » donnent progressivement au groupe sa cohésion et lui permettent de se mobiliser. Il décrit enfin l'influence exercée par ce « militantisme intellectuel » sur les politiques travaillistes qui reprennent à leur compte la figure d'un « individu responsable » et l'idée d'obsolescence de l'État social. L'opposition wébérienne entre engagement intra- et extra-mondain n'est pas réductible aux mondes religieux. Comme le montre Sébastien Caré, elle traverse depuis

ses origines le mouvement libertarien étasunien, associé aux noms d'intellectuels comme Buchanan, Hayek, Nozick ou Rothbard. Elle se matérialise notamment dans l'opposition entre les deux principaux *think tanks* se réclamant de cette doctrine hostile à l'intervention de l'État, dans le domaine économique comme en matière de mœurs. Installés à Washington, les membres du Cato Institute exercent un véritable *lobbying* intellectuel auprès des représentants de l'Exécutif et des parlementaires afin de peser sur leurs décisions, quitte à accepter certains compromis doctrinaux. Rejetant toute forme de gradualisme politique, les membres du Mises Institute refusent à l'inverse de transiger sur les principes et s'interdisent pour cette raison d'apporter leurs conseils aux décideurs. Délibérément installés à distance de ces derniers, dans une petite ville de l'Alabama, ils s'emploient à reproduire la doctrine libertarienne sous sa forme la plus pure et à la diffuser au sein de l'opinion. Parlant à ce sujet d'« effets de bords radicaux », S. Caré montre de manière intéressante que cette division a paradoxalement permis aux idées libertariennes d'accroître leur influence bien au-delà de l'électorat du parti libertarien (qui n'a jamais fait plus de 1 % dans le cadre d'élections nationales) : l'intransigeance du Mises Institute a par contraste donné une apparence raisonnable aux propositions du Cato Institute et ainsi contribué à son succès. Cette circulation des idées libertariennes ne s'est d'ailleurs pas arrêtée aux frontières étasuniennes, comme le montre la libéralisation de l'économie chilienne mise en œuvre sous la présidence de Pinochet et qu'étudie Daniel Mansuy Huerta. Objet de tension au sein du mouvement libertarien étasunien, la stratégie d'alliance avec les élites conservatrices prend dans ce dernier cas une dimension plus cruciale encore, puisque c'est la dictature qui rend possible les mesures de libéralisation économique, avec l'assentiment de certaines figures tutélaires du mouvement libertarien comme Friedrich Hayek.

Les recherches réunies dans cet ouvrage suscitent bien sûr leur lot de questions et d'objections, qui sont autant de pistes de discussion pour les recherches à venir. Il n'est possible d'en mentionner que quelques-unes. Aussi canonique soit-elle, on peut par exemple s'interroger sur la pertinence de l'opposition entre intellectuel critique et intellectuel expert proposée en introduction et qui structure l'ouvrage, et surtout sur son indexation à une opposition entre la culture française et le monde anglo-étasunien. De Ralph Waldo Emerson et David Thoreau à Noam Chomsky et Edward Saïd en passant par W. E. B. Du Bois,

Ch. Wright Mills ou les grandes figures de la *New Left* des années 1950 et 1960, on pourrait multiplier les exemples d'intellectuels publics étasuniens étrangers à cette figure de l'expert, et dont l'engagement ne peut, au moins pour les premiers d'entre eux, être rapporté à la simple importation du modèle de l'intellectuel dreyfusard. Des réseaux de hauts fonctionnaires et de polytechniciens comme X-crise dans l'entre-deux-guerres, les commissions et groupes de travail du Plan d'après-guerre, ou des clubs de réflexion politique comme le Club Jean-Moulin laissent réciproquement penser que l'apparente multiplication des « *think tanks* » ces dernières années en France procède autant de la relabellisation de structures de ce type, anciennement implantées en France, que d'une importation de leurs homonymes installées à Washington. À un niveau plus général, les tentatives de typologie ne doivent pas faire oublier que ces modèles, dont les désignations – « intellectuel critique », « expert », « intellectuel spécifique », « intellectuel collectif », etc. – constituent des catégories « indigènes » avant d'être des concepts savants, se définissent avant tout de manière relationnelle et doivent par conséquent être rapportés aux oppositions dont ils procèdent (entre intellectuels dominants et dominés, entre universitaires et non-universitaires, entre disciplines, entre mondes de l'art et sciences humaines et sociales etc.)¹. On peut de même se demander si la minutieuse reconstitution des engagements politiques de R. Aron proposée par G. Châton ne conforte pas plus que, comme elle l'entend, elle ne réfute l'analyse bourdieusienne des « intellectuels conservateurs ». Si les engagements qui ont valu à R. Aron sa réputation d'intellectuel de droite (adhésion au RPF, défense des institutions de la Cinquième République, critique des manifestants en 1968, soutien aux candidatures présidentielles de Georges Pompidou et de Valéry Giscard d'Estaing) ne sont pas allés sans réserves, celles-ci ne sont-elles pas la traduction de l'injonction contradictoire à laquelle sont soumis, selon P. Bourdieu, les intellectuels à la fois soucieux de préserver une forme d'ordre social et de se montrer fidèles aux valeurs d'indépendance constitutives du champ intellectuel ? Dans la mesure où le modèle bourdieusien met l'accent sur les trajectoires croisées des « intellectuels conservateurs », souvent issus de la bourgeoisie économique et donc victimes d'un déclassement relatif, sa mise à l'épreuve

commanderait sans doute un autre traitement, davantage attentif à la socialisation primaire de R. Aron, à la genèse de sa vocation d'intellectuel et aux reconfigurations de ses différents cercles d'appartenance. Enfin, si la contribution de F. Lambert décrit bien les tensions qui structurent la figure de l'intellectuel catholique, elle n'apporte en revanche pas de véritable réponse à la question du « silence » des intellectuels catholiques français » après 1975, qui constitue pourtant le point de départ du chapitre, puisqu'il resterait à expliquer pourquoi ces tensions se seraient davantage fait sentir à partir de cette date.

À un niveau plus formel, on pourra regretter que la plupart des contributions ne mobilisent souvent aucun matériau inédit – archives ou entretiens – et que certains travaux pionniers ou centraux sur des objets proches ne soient pas utilisés ou discutés. Si l'on peut parfois juger que les contributions répondent inégalement aux questions soulevées dans l'introduction de l'ouvrage, celui-ci n'en contribue pas moins utilement à l'histoire des reconfigurations du champ intellectuel français depuis le milieu des années 1970 et de sa position au sein de l'espace intellectuel transnational en dessinant une histoire plus complexe que la simple « fin des intellectuels » souvent invoquée. En confrontant le cas de la France à ceux du Royaume-Uni, de l'Allemagne, des États-Unis ou du Chili, il a en outre le mérite de décentrer l'histoire et la sociologie des intellectuels, et permet ainsi de questionner des modèles ou catégories souvent élaborés à partir du cas français.

Mathieu Hauchecorne –
Université Paris VIII

Bezes (Philippe), Descamps (Florence), Kott (Sébastien), Tallineau (Lucile), dir. – *L'invention de la gestion des finances publiques. Du contrôle de la dépense à la gestion des services publics (1914-1967)*. – Paris, IGDPE/Comité pour l'histoire économique et financière de la France (CHEFF), 2013 (Animation de la recherche). 676 p. Annexe. Bibliogr. Index.

Cet ouvrage s'intéresse au passage du contrôle de la dépense à la gestion des services publics sur la période de 1914 à 1967. La problématique consiste, au moyen d'études menées

1. Cf., sur ce point, Gisèle Sapiro, « Modèles d'intervention politique des intellectuels. Le cas français », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 176-177, mars 2009, p. 8-31.

par treize historiens et juristes¹, à décrire les novations gestionnaires en matière de finances publiques et leurs rapports au droit budgétaire et comptable. Le plan retenu est chronologique avec un premier moment, de 1914 à la seconde guerre mondiale, où le contrôle domine comme moyen de maîtrise des dépenses, et un second temps, scindé en deux parties, de la Libération à 1967, qui concerne les innovations gestionnaires pour évaluer le coût des services publics. La dernière partie reprend ainsi les grands textes du droit budgétaire et comptable (décret de 1956, ordonnance de 1959 : L. Tallineau ; décret de 1962 : M. Conan, V. Feller). L'intérêt du livre, et son unité, est de mettre en perspective des données historiques foisonnantes sur les finances publiques françaises² (suggérant un autre plan) : les finances de guerre (F. Bock) ; l'évolution du cadre juridique et du contrôle financier des administrations (cf. ci-dessus et S. Kott) ; l'influence de la gestion privée, de Fayol (A. Weexsteen) et des commissions de réforme (commission Selves 1917, commissions d'économies budgétaires 1919-1959 : F. Descamps) ; le rôle des grands acteurs, tels le Professeur Jeze pour l'utilité des dépenses (M. Conan), Labeyrie, membre de la Cour des comptes, pour la comptabilité administrative et les missions de la Cour (C. Descheemaeker) et les inspecteurs des finances, Ardant, pour le comité d'enquête sur le coût des services publics ou pour le commissariat à la productivité (F. Descamps) et Devaux, pour le maintien d'une rationalité juridique en comptabilité publique (P. Masquelier) ; la Cour des comptes (3 chapitres : F. Descamps et S. Flizot) et la Cour de discipline budgétaire et financière créée en 1948 (S. Flizot) ; les offices publics jusqu'aux années 1930 (A. Chatriot) et les entreprises publiques entre 1945 et 1970 (L. Quennouëlle-Corre). Outre les financiers et historiens concernés directement, les autres chercheurs trouveront une mine d'informations, notamment par la description des innovations gestionnaires³ : comptabilité administrative de l'ordonnateur doublant celle du comptable, contrôle financier local, formes institutionnelles de l'État interventionniste (offices, entreprises publiques), prix de revient des services publics (méthodes et résultats), mécanographie, cartes à statistiques, primes au mérite, budget social de la nation et budget par fonctions (à titre informatif).

L'approche institutionnelle qui sous-tend l'ouvrage est bien menée. Elle prend en compte les acteurs, les conceptions financières (idées), les réformes et l'environnement (comme les guerres). Elle cite les collectivités locales, les entreprises publiques, la gestion des entreprises privées et montre la permanence de certaines questions : pouvoirs du Parlement, responsabilité des élus ordonnateurs. Ce prisme valorise toutefois ici un modèle de changement qui privilégie le rôle des règles et des élites (cf. les « réformateurs éclairés », p. 332) de l'État central (cf. p. 61 une commission « matrice des idées » de l'entre-deux-guerres). Sans chercher à mesurer la part de l'effet paradigmatique, du contexte français ou des choix de recherches, il faut espérer d'autres travaux sur les acteurs ordinaires, les fonctionnements bureaucratiques, les groupes et publics, etc. D'autant que les difficultés des réformes (conception économique du budget, contrôle de gestion, comptabilité patrimoniale et analytique, évaluation...), bien auscultées par les auteurs, invitent à étendre le regard. Ponctuellement, il est dommage que les chapitres instructifs sur les rapports de la Cour des comptes ne formalisent pas l'analyse de contenu (grille) et précisent peu le coût financier des gaspillages commis. Cet oubli méthodologique renvoie à la limite, assumée (p. 203), d'une approche « politico-institutionnelle » (p. 1) qui renonce à la lecture financière de l'action publique, sauf dans de rares cas (cf. les budgets de guerre, p. 18) : l'évolution des budgets publics, la répartition des crédits dans les services, le chiffrage des priorités, etc. ont aussi une dimension socio-politique qui ne relève pas que des « flux » (p. 1) économiques.

Cet appel à élargir le champ et les méthodes n'affecte pas la richesse des résultats et la qualité de la leçon institutionnaliste : le contrôle de régularité, et plus généralement la rationalité juridique, restent prégnants, même si les instruments gestionnaires ont trouvé une certaine place⁴ qui anticipe la diffusion actuelle de la logique néolibérale de la performance budgétaire.

Marc Leroy -
Université de Reims, CRDT

1. Près de la moitié des 676 pages de l'ouvrage vient de F. Descamps (introduction et 6 chapitres) et S. Flizot (4 chapitres).

2. Si l'on met à part la courte contribution sur l'Allemagne.

3. On peut regretter la rareté des tableaux et encadrés offrant d'autres entrées.

4. Cas de la loi du 22 juin 1967 élargissant l'examen de gestion de la Cour des comptes.

Darmon (Muriel) – *Classes préparatoires. La fabrique d'une jeunesse dominante.* – Paris, La Découverte, 2013 (Laboratoire des sciences sociales). 328 p. Annexes.

Cet ouvrage étudie comment les classes préparatoires aux grandes écoles françaises (CPGE) « forment et transforment » les élèves qui y sont scolarisés. À rebours des visions dominantes, politico-médiatiques (« l'enfer des classes prépa ») ou scientifiques (insistance d'inspiration bourdivine sur leur fonction sociale de reproduction des classes dominantes par la consécration scolaire), l'auteure propose une analyse approfondie des processus de socialisation institutionnelle en leur sein : quel type d'individu est produit par cette institution ? L'approche privilégiée est ethnographique : l'ouvrage est fondé sur une enquête de deux ans dans un « bon » lycée de province, sur de nombreuses observations et sur 94 entretiens auprès d'étudiants de deux filières (deux classes scientifiques, deux classes économiques et commerciales), d'enseignants et de personnels de l'établissement.

L'auteure montre que les CPGE constituent une institution « enveloppante » puissante orientée vers la « mise au travail » des étudiants. Cette institution déploie sa violence par une sélection contribuant à modeler les futurs étudiants conformément aux attentes institutionnelles ; par plusieurs rites et cérémonies de « remise à zéro » des connaissances antérieures de l'individu et par l'usage d'une large palette de techniques disciplinaires de surveillance, de sanction, d'examen et de pression exercées sur les étudiants de manière continue. Sans constituer une institution totalitaire – puisque la violence institutionnelle exercée est mise à distance par un ethos professionnel de la retenue qui découle en partie d'injonctions politiques récentes à une plus grande efficacité des CPGE qui doivent moins exclure –, elle tend à définir et orienter de nombreux aspects de la vie étudiante (bien-être et activités extra-scolaires, gestion de soi physique, psychique et émotionnelle, relations amicales et amoureuses, solidarité de l'unité classe) en fonction de l'objectif de réussite au concours. S'ils témoignent de plusieurs adaptations secondaires pour résister à cette enveloppe institutionnelle ou s'en accommoder (techniques d'évasion, de distanciation ou de marginalisation, possible défection, investissement dans une relation amoureuse), les étudiants se voient bel et bien transmettre, avec une

efficacité plus ou moins forte selon leur origine sociale, plusieurs dispositions. Ils sont d'abord soumis à une socialisation temporelle spécifique qui les amène à apprendre dans et par l'urgence mais aussi à « faire du temps la mesure de toute chose » (p. 153) : de l'excellence de ceux qui travaillent et répondent vite, des hiérarchies entre élèves (ceux qui maîtrisent sereinement leur temps dominant ceux condamnés à la pression de l'urgence), de la valeur à accorder à certaines activités (combien de temps consacrer à un repas de famille ?). Cette disposition prépare fortement les étudiants aux contraintes des activités professionnelles qu'ils visent. L'autre série de dispositions concerne les apprentissages eux-mêmes : les étudiants doivent intérioriser et combiner une disposition pragmatique au savoir (apprendre ce qui est exigé au concours pour le réussir) et une disposition scientifique (développement d'une réflexivité, maîtrise de la bonne qualification des actions effectuées). Enfin, selon la filière suivie, l'étudiant sera exposé à des programmes pédagogiques différents et développera plus certaines dispositions que d'autres (comme le travail sur la personnalité et la production efficace d'un discours sur soi en classe préparatoire économique et commerciale).

Cet ouvrage a les nombreux avantages de l'approche ethnographique retenue (richesse des matériaux, finesse de l'analyse des situations, épaisseur des précisions sur le sens donné à certaines interactions, etc.), auxquels s'ajoutent la pédagogie et la culture sociologique évidentes de l'auteure. Mais il n'en a pas à nos yeux que les limites classiques et inhérentes. La montée en généralité à partir de l'exemple proposé notamment ne nous paraît pas toujours possible. L'état de la littérature sur la vie interne des CPGE, présentée comme peu développée, s'avère sélectif alors que des travaux récents (de Carole Daverne et Yves Dutercq ou de Jacques-Benoît Rauscher, par exemple) auraient pu être mobilisés pour étayer ou nuancer certaines conclusions. Très peu de précisions méthodologiques sont données sur les modalités d'intégration dans l'établissement, la gestion de son identité par l'auteure ou le possible effet d'enquête suscité par sa présence, ce qui rend parfois délicate l'interprétation de certains extraits d'entretien. Enfin l'établissement est essentiellement analysé comme une entité séparée sans grande prise en compte de son environnement institutionnel et des inflexions éventuelles de la politique de formation des élites scolaires en

France, ce qui oblige parfois l'auteure à faire des hypothèses sur ce qui est observé et ne permet pas de penser les raisons des reproductions institutionnelles décrites au-delà de leur force intrinsèque.

Xavier Pons -

UPEC, Largotec/Sciences Po Paris, OSC

Dupret (Baudoin) - *La charia. Des sources à la pratique, un concept pluriel.* - Paris,

La Découverte, 2014 (Cahiers libres). 192 p. Glossaire.

De plus en plus utilisé pour parler de l'islam et des sociétés musulmanes, le terme arabe « charia » inquiète davantage qu'il n'éclaire. L'auteur de ce petit livre invite à se méfier des emplois incontrôlés qui en sont faits, y compris dans le champ académique. Il épingle d'emblée trois écueils : d'abord, considérer que ce que font les musulmans ne peut être compris qu'à l'aune de ce que dit leur Loi (selon le sens classique du mot « charia ») ; ensuite, s'imaginer pouvoir comprendre la vie politique des sociétés musulmanes en faisant l'étymologie des termes coraniques du « langage politique de l'islam » (Bernard Lewis) ; enfin, réifier la charia au point de prétendre qu'elle est absolument contradictoire avec l'État moderne.

Plutôt que de lui reconnaître une essence et/ou une toute-puissance, l'auteur pose que « le terme de "charia" n'a de sens que dans ses usages » (p. 12) et ce livre a pour objectif d'en dresser « une sorte de carte » (p. 8). Dans la veine d'une *new anthropology of islam*, plus soucieuse d'observer et de contextualiser les usages qui sont faits de la tradition que d'étudier la lettre des grands textes qui la constituent, la tendance actuelle en sociologie du droit musulman est d'observer le travail des juges et non plus seulement d'étudier les traités de *fiqh* – ou les coutumes locales recensées par les orientalistes. Baudoin Dupret illustre ainsi régulièrement son propos à l'aide d'enquêtes réalisées dans des sociétés majoritairement musulmanes ou dans celles qui ont d'importantes minorités musulmanes¹.

L'organisation du livre permet de se familiariser rapidement et simplement avec les grandes questions que soulève la normativité islamique (ses sources, la constitution de la « doctrine » – le

fiqh –, ses modes d'argumentation et son contenu, l'histoire des pratiques judiciaires – B. Dupret discute ainsi le fameux idéal-type wébérien de la « justice de cadi »). Contre l'idée d'une éternité de la Loi, le recours à l'histoire montre le « bouleversement de l'économie et de l'épistémologie de la normativité islamique » (p. 139) à l'époque contemporaine. Tandis que les savants musulmans de l'époque classique considéraient que la Loi divine était largement inconnaisable, la charia a été codifiée (orientalistes et juristes indigènes ayant scrupuleusement consigné, publié, adapté les normes « indigènes » pour gouverner les populations colonisées), redéfinie (réduite pour ainsi dire à la pratique du culte et au statut personnel) et mise en concurrence avec d'autres formes de normativité dans les contextes de la colonisation et de la construction d'États nations indépendants. Elle est donc devenue un droit positif et le mot est désormais largement employé au sens de « droit musulman ».

Ce singulier est trompeur car il existe en réalité *des* droits étatiques nationaux spécifiques. Tous les pays musulmans n'accordent pas la même place à la charia dans leur système juridique. Le contenu de la charia peut lui-même varier dans la mesure où des juges nationaux sont parfois amenés à définir ce à quoi renvoie la charia quand ils ont à se prononcer sur la conformité d'une norme juridique interne à cette norme suprême, souvent reconnue dans la Constitution. Ils le font en tenant compte des autres normes du droit national et sur la base de leur propre formation juridique. Des musulmans peuvent par ailleurs se revendiquer de la charia dans leurs comportements quotidiens tout en vivant dans des sociétés où les musulmans ne constituent qu'une minorité. C'est que la charia fonctionne fréquemment comme une « abstraction vertueuse » et vise parfois des domaines (e.g. les conditions de la pureté rituelle ou certaines règles considérées comme relevant de la morale) qui ne concernent pas, en Europe ou aux États-Unis, le juge.

Outre ces usages juridiques ou éthiques de la charia, l'auteur identifie des usages politiques. Devenu un des mots d'ordre du langage de la contestation du pouvoir, la référence à la charia ne constitue nullement le monopole des partis

1. Voir Baudoin Dupret (dir.), *La charia aujourd'hui. Usages de la référence au droit islamique*, Paris, La Découverte, 2012.

islamistes. Si tous les acteurs politiques l'utilisent, tous ne s'entendent pas sur son contenu, les manières de le définir et les possibilités de le modifier. Paradoxalement, les hérauts d'un « retour à la charia » radicalisent sa transformation en droit positif étatique. À l'opposé, d'autres considèrent qu'elle n'est qu'une « voie » ou un « chemin », ouvert à la responsabilité individuelle, et non un code juridique. Cette cartographie mériterait sans doute d'être approfondie, à la manière de ce qui est fait à propos des usages juridiques, en différenciant plus clairement les usages politiques – sans omettre les résistances à de tels usages, voire les non-usages – et en les rapportant aux propriétés sociales de leurs porteurs (positions occupées, socialisation scolaire et professionnelle...) ou des contextes nationaux et internationaux au sein desquels ils agissent.

Julien Beaugé -

Université de Picardie - Jules-Verne, CURAPP

Gingras (Yves) - *Les dérives de l'évaluation de la recherche. Du bon usage de la bibliométrie.* -

Paris, Raisons d'agir, 2014. 128 p.

Le dernier ouvrage d'Yves Gingras, sociologue et historien des sciences, se présente comme un précis critique des usages des outils bibliométriques pour évaluer la recherche. Trois lectures peuvent en être faites. En premier lieu, il offre au lecteur peu familier des différents indicateurs quantitatifs de mesure de l'activité scientifique, une introduction à leur construction. Dans le même temps, le propos de l'auteur permet de situer le recours massif et irréfléchi à ces indicateurs depuis les années 1990 à la croisée de deux histoires : celle de la bibliométrie et celle des politiques d'évaluation des chercheurs, des laboratoires et des universités. Enfin, ce livre est une invitation à se saisir des outils de la bibliométrie, pour comprendre les logiques – disciplinairement et géographiquement situées – de la « dynamique des sciences ».

Y. Gingras a construit son argumentation autour de quatre parties. Il commence par un propos résolument historique et fait remonter aux années 1920-1930 les premières études bibliométriques. Elles étaient menées par des bibliothécaires et des universitaires, qui cherchaient à identifier les revues les plus importantes pour chaque discipline. Surtout, ce premier chapitre retrace la naissance du Science Citation Index

(SCI) au début des années 1960 aux États-Unis. Il s'agissait alors d'un index bibliographique au format papier, construit autour des citations contenues dans les articles des revues répertoriées dans la base. Le SCI reste alors essentiellement un outil de recherche bibliographique pour les universitaires. Il permet également, à partir des années 1970, aux sociologues des sciences de commencer à produire des indicateurs du développement de la science. Mais il faut attendre les années 1990 pour qu'il devienne un outil d'évaluation de l'activité des chercheurs.

Le deuxième chapitre permet de comprendre comment les principaux outils de la bibliométrie sont construits et quels usages scientifiques il peut en être fait. L'auteur revient ainsi sur les distinctions disciplinaires entre quatre sous-domaines de recherche (biomédicale, sciences de la nature, sciences sociales et humanités) au regard des pratiques de citations et des temporalités différentes. Plus largement, le recours à ces outils permet d'identifier des transformations historiques dans les processus de collectivisation et d'internationalisation de la recherche, y compris pour les sciences sociales et les humanités. L'auteur montre, par exemple, que le recours à l'analyse de réseaux peut s'avérer très opportun pour identifier les auteurs, les revues, les pays, les plus centraux dans une communauté scientifique, ainsi que l'évolution de cette centralité dans le temps. Cette revue de la littérature lui permet de montrer qu'une étude des publications et des citations peut apporter beaucoup aux sociologues et aux historiens des sciences, sans « tomber dans le piège de l'évaluation et du classement ».

La troisième partie est justement consacrée à référencer l'ensemble des pratiques d'évaluation qui se sont imposées dans le monde de la recherche depuis les années 1990. L'évaluation se fait à plusieurs échelles : les publications et les revues, les projets de recherche, les chercheurs, les départements et les universités, et même les pays. La lecture de ce chapitre permet notamment de comprendre comment sont construits l'« indice h » (évaluation d'un chercheur en fonction des citations des articles qu'il publie) et le « facteur d'impact » (évaluation d'une revue en fonction du nombre moyen de citations de ses articles sur une période de deux ans). Ce deuxième facteur, qui est donc uniquement construit autour des citations à très court terme des articles publiés dans une revue, est abusivement mobilisé pour évaluer et même classer les chercheurs entre eux.

Certaines universités en sont même venues à offrir une rétribution financière à ceux de leurs membres qui publient des articles dans des revues au facteur d'impact élevé, alors que ce dernier ne garantit nullement qu'un papier publié sera beaucoup cité par la suite. Les universités et agences d'évaluation se servent d'un indice (assez rigide) créé pour évaluer des revues, dans l'optique d'évaluer les chercheurs.

La fin de l'ouvrage permet à Y. Gingras de nous livrer une lecture critique de la politique d'évaluation de la recherche. Il établit trois propriétés qui selon lui doivent guider la construction d'un bon indicateur d'évaluation : l'adéquation à l'objet (est-ce que l'indice retenu reflète ce à quoi on s'intéresse ?), l'homogénéité de la mesure (ne pas entremêler de données aux natures bien différentes pour produire un seul indice) et le respect de l'inertie propre à l'objet (construire des indicateurs qui prennent en considération le temps long et dont la valeur ne puisse être bouleversée d'une année sur l'autre). L'absence de ces trois propriétés dans les indices qui sont construits conduit l'auteur à finalement s'interroger sur l'intérêt des classements entre

universités. Il montre que loin d'évaluer l'activité scientifique des établissements, ils servent essentiellement à deux choses : vendre l'attrait d'une université auprès des étudiants dans un marché concurrentiel et légitimer des politiques de coupe dans les budgets publics de l'enseignement supérieur et de la recherche. On peut d'ailleurs regretter que l'auteur ne nous en dise pas un peu plus sur ce dernier point. La lecture combinée des logiques scientifiques et politiques est particulièrement stimulante, mais elle en reste ici au stade de l'esquisse. Cela n'enlève rien à l'intérêt de l'ouvrage dont la lecture nourrira la réflexion de celles et ceux qui s'intéressent au monde de la recherche. De manière transversale, l'auteur nous dit qu'on observe une forte tendance à adapter ses pratiques professionnelles à des critères d'évaluation mal conçus, alors que le logique devrait être inverse. En s'inscrivant dans la pensée des sociologues et des historiens qui cherchent à comprendre la « dynamique des sciences », ce livre est une invitation à ouvrir la boîte noire des instruments d'évaluation de la recherche plutôt qu'à les accepter sans les questionner.

Camilo Argibay -
Université de Lyon, TRIANGLE